



Co-funded by
the European Union



PROJET ERASMUS+

« Valorisation des biographies langagières - parcours numérique »
2021-1-FR-KA220-SCH-000027795

PO1 - Guide pédagogique

Partenariat : Région académique Auvergne Rhône-Alpes (DRAREIC, CASNAV, EAFC) ; Université d'Aveiro ; Université Aristote de Thessalonique ; Arteveldehogeschool de Gand ; Assessorat des activités et des biens culturels, du système éducatif et des politiques des relations Intergénérationnelles de la Région autonome de la Vallée d'Aoste ; INSPE Université Lyon 1 ; Association Dulala.



SOMMAIRE

Valorisation des biographies langagières - parcours numérique	p. 3
1. LE PROJET VABIOLA	p. 5
1.1. L'équipe Vabiola	p. 5
1.2. La production intellectuelle PO1 : le guide pédagogique	p. 12
2. POLITIQUES LINGUISTIQUES EN EUROPE	P. 13
2.1. Les orientations du Conseil de l'Europe	p. 15
2.2. Les orientations nationales des pays du partenariat	p. 18
2.2.1. Les orientations nationales : Belgique	p. 18
2.2.2. Les orientations nationales : France	p. 23
2.2.3. Les orientations nationales : Grèce	p. 30
2.2.4. Les orientations nationales : Italie	p. 37
2.2.5. Les orientations nationales : Portugal	p. 42
3. CADRE EUROPÉEN COMMON DE RÉFÉRENCE pour les langues (CECRL) : ENJEUX ET ACTUALITÉ	p. 46
4. LE PORTFOLIO EUROPÉEN DES LANGUES (PEL)	P. 50
4.1. Le PEL dans les pays du partenariat	p. 54
4.1.1. Le PEL : Belgique	p. 54
4.1.2. Le PEL : France	p. 56
4.1.3. Le PEL : Grèce	p. 58
4.1.4. Le PEL : Italie	p. 60
4.1.5. Le PEL : Portugal	p. 61
5. ANALYSE DES BESIIONS POUR LA CRÉATION D'UN OUTIL EFFICACE POUR LA VALORISATION DES BIOGRAPHIES LANGAGIÈRES	P. 63
5.1. Introduction et contextes	p. 63
5.2. L'enquête : Création de la structure des questionnaires et des interviews	p. 64
5.3. Résultats de l'enquête	p. 67
5.3.1. Les enjeux de la démarche portfolio	p. 79

6. L'APPLICATION VaBioLa ET LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES	P. 81
6.1. Développement de l'application	p. 82
6.2. Caractéristiques principales	p. 84
6.3. Mise en œuvre pratique	p. 85
6.4. Conclusion	p. 92
PETIT GLOSSAIRE	p. 93
Annexes	
Références	

Valorisation des biographies langagières - parcours numérique

VaBioLa - « Valorisation des biographies langagières - parcours numérique » - est un projet de coopération internationale et de partage pour la valorisation et la reconnaissance des parcours linguistiques et interculturels des élèves de 6 à 18 ans. Dans la dynamique de l'espace européen de l'éducation et de la formation, le projet est soutenu par l'agence Erasmus+ France - qui finance le projet depuis novembre 2021 - et a été labellisé PFUE (Présidence française de l'Union européenne).

Fondé sur les recommandations du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), le partenariat VaBioLa vise à proposer une version modernisée du PEL (Portfolio européen des langues) en lui offrant une nouvelle dimension numérique pour favoriser la prise de conscience collective des atouts offerts par le plurilinguisme et encourager l'implication des parents, notamment les plus éloignés de l'école et de(s) la langue(s) de scolarisation.

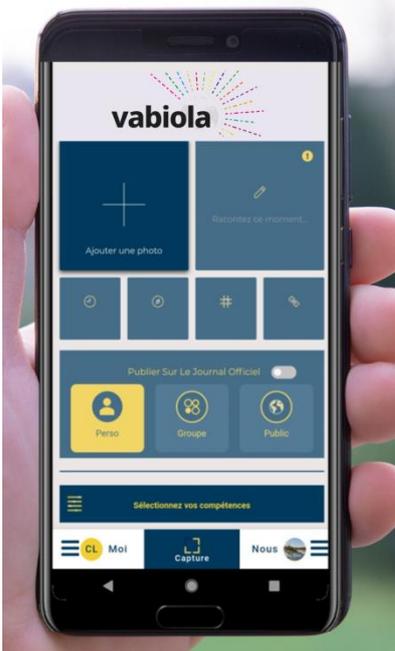
Né de l'alliance des expertises multiples de 5 partenaires européens engagés dans les domaines de l'éducation, de la formation et du plurilinguisme, le projet a permis d'aboutir à trois productions intellectuelles, correspondant aux trois délivrés suivants :

PO1 - Un guide pédagogique, livrant un état des lieux de la démarche portfolio dans la prise en compte du plurilinguisme chez l'élève en Europe.

PO2 - Une application adaptée aux dispositifs tels que les smartphones, les padlets et les ordinateurs pour valoriser le parcours plurilingue et pluriculturel des élèves.

PO3 - Un module de formation et d'accompagnement à l'utilisation de l'application.

Le projet s'appuie sur la logique de la recherche-action, dans laquelle toutes les activités mises en place - de formation, de dissémination et des productions intellectuelles - ont été adossées aux expériences de terrain et de la recherche. Chaque participant ou public cible du projet a été valorisé





et placé dans une position d'expert dans les différentes phases de la vie du projet.

L'objectif principal de VaBioLa est celui d'assurer une meilleure considération, valorisation, promotion des profils plurilingues dans l'espace scolaire, afin qu'ils soient perçus et considérés comme une richesse et une ressource, mais aussi de valoriser la diversité des langues présentes dans l'environnement des jeunes. En ligne avec les orientations du « CECRL - Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs » (Conseil de l'Europe, 2018, 2021), et du CARAP – Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures, Compétences et Ressources (Conseil de l'Europe, 2012), VaBioLa souligne le rôle et l'importance des compétences en matière de médiation interculturelle, la capacité de passer d'une langue à l'autre, de traduire les concepts en articulant sa connaissance de deux (ou plus) systèmes culturels, mais aussi de valoriser la diversité des langues présentes dans un environnement plurilingue comme une richesse. Sur le long terme, les pays partenaires voient dans le développement de l'application une opportunité de satisfaire des besoins didactiques et de répondre à des enjeux scolaires (mobilité, multi culturalité, inclusion, confiance en soi et en l'école) et de renforcer l'éducation à la citoyenneté.

1. LE PROJET VABIOLA

1.1. L'équipe VaBioLa

L'équipe VaBioLa se compose de 5 partenaires à l'échelle internationale, dont l'expertise dans le cadre du plurilinguisme et de l'éducation interculturelle se réalise à plusieurs niveaux et domaines, tels que la recherche, la formation des enseignants du premier et du second degré, les politiques éducatives, les activités de promotion dans le cadre scolaire et périscolaire.

Les partenaires participant au projet sont l'Académie de Lyon (L'EAFC, le Casnav et la DRAREIC), l'Université Claude Bernard Lyon 1 et l'Association Dulala sur le territoire français ; l'Assessorat des activités et des biens culturels, du système éducatif et des politiques des relations intergénérationnelles de la Vallée d'Aoste en Italie ; l'Université d'Aveiro au Portugal ; l'Université Aristote de Thessalonique en Grèce ; et l'Arteveldehogeschool de Gand en Belgique.

L'**Académie de Lyon** fait partie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes qui comprend également les académies de Clermont-Ferrand et Grenoble. Trois services du rectorat de Lyon ont été mobilisés pour remplir les objectifs du projet : la DRAREIC, l'EAFC et le CASNAV. Experts des questions clés du projet, ils travaillent en complémentarité, sous le pilotage de la DRAREIC qui dispose d'une solide expérience du programme Erasmus +.

L'**EAFC** (Ecole Académique de Formation Continue) assure la mise en œuvre des formations à destination de tous les personnels de l'académie, tout au long de leur parcours dans le cadre des évolutions nationales et européennes. Elle accueille en son sein un département international, chargé des enjeux de formation liés aux questions européennes et internationales.

Le **CASNAV** (Centre Académique de Scolarisation des enfants Allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs) est une structure d'expertise auprès du recteur et des directeurs académiques notamment sur le dossier des élèves allophones nouvellement arrivés en France. Il participe aux réflexions sur les politiques linguistiques, conseille et propose une aide pédagogique aux équipes enseignantes dans les écoles et les établissements du second degré.

La **DRAREIC** (Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération) assure la coordination des activités académiques dans ce domaine. Dans le cadre de sa mission, la DRAREIC est en lien avec les organismes de coopération internationale. Elle anime et accompagne les établissements scolaires dans le développement de partenariats européens et internationaux. Elle apporte conseil, expertise et formation aux enseignants.

Ces trois services ont pour objectif de développer et consolider une culture commune autour du plurilinguisme et de la diversité culturelle dans les établissements scolaires, en améliorant l'accompagnement et la reconnaissance des compétences des publics plurilingues et pluriculturels que celles-ci soient familiales ou acquises pendant leur cursus scolaire.

L'**Université Claude Bernard Lyon 1** est une université pluridisciplinaire de 45000 étudiants en sciences, technologie, santé, sport et métiers de l'enseignement. En son sein, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Lyon (INSPE) régit la formation initiale des enseignants des premier et second degrés (de l'école maternelle au lycée) et des conseillers principaux d'éducation dans le cadre des Masters préparant aux Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF). L'INSPE travaille en collaboration avec les trois autres universités de l'académie de Lyon et en partenariat avec le Rectorat de Lyon, et participe à un réseau européen et international étendu de partenaires scolaires et universitaires pour l'échange d'étudiants/stagiaires dans des établissements du monde. Le séminaire de recherche "Bilinguisme, éducation bilingue, diversité linguistique" du Master MEEF accompagne les étudiants dans leur recherche sur les problématiques suivantes : prise en compte de la diversité linguistique et culturelle à l'école, didactique du français langue de scolarisation, didactique des langues étrangères et développement du bi-plurilinguisme en famille. Le Laboratoire ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations) est une unité mixte de recherches sous les tutelles du CNRS, de l'ENS de Lyon et de l'Université Lyon 2, dans lequel l'équipe ADIS (Apprentissage, Discours, Interactions, Savoirs) produit des activités scientifiques en linguistique et en didactique focalisées sur l'analyse multidimensionnelle des usages de la langue en interaction. Le séminaire ELSE (Education en langues secondes et étrangères) créé par le Laboratoire d'excellence ASLAN (Labex financé par l'Agence Nationale de la Recherche) est un lieu d'échanges pour les professionnels, les chercheurs et les étudiants concernés par le bi-plurilinguisme.

L'Association Dulala, créée en 2009, est un laboratoire de ressources et de formations autour du bilinguisme et de l'éducation plurilingue. L'association intervient à l'échelle nationale (métropole / DROM COM) et est de plus régulièrement sollicitée pour travailler à l'international (formations ponctuelles dans des structures éducatives et projets en partenariat avec des structures locales). Principalement tournée vers les acteurs du secteur éducatif de la petite enfance et de l'enfance, elle crée et diffuse des approches et des ressources pédagogiques innovantes, en lien avec des chercheurs et des professionnels du terrain. Ces ressources sont testées lors d'ateliers menés auprès d'enfants et diffusées à travers des formations destinées aux acteurs éducatifs. Elles sont ensuite diffusées sur le site Internet de l'association, en grande partie en accès libre, lors d'ateliers auprès d'enfants et de formations destinées aux acteurs éducatifs, afin de faire des langues des familles et des enfants un levier pour mieux vivre ensemble. Dulala intervient auprès des différents acteurs concernés par ses actions : les enfants (dans le cadre de l'animation d'ateliers d'éveil aux langues), les parents, les acteurs éducatifs (enseignants, professionnels de la petite enfance, travailleurs sociaux, animateurs, bibliothécaires, etc.). Dulala est chef de file du projet européen Kamilala fédérant plusieurs partenaires européens autour de différentes intellectuelles liées à un concours de création d'histoires plurilingues au format Kamishibai. L'association est basée à Montreuil et intervient principalement en Ile de France. Elle mène également des actions de formation dans toute la France en tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi. Elle a l'agrément du Ministère de l'Education nationale.

L'Assessorat des activités et des biens culturels, du système éducatif et des politiques des relations Intergénérationnelles de la Région autonome de la Vallée d'Aoste / Bureau du soutien à l'autonomie scolaire intervient dans le projet VaBioLa en tant que responsable scientifique de la production intellectuelle 1, le présent Guide pédagogique. Le Bureau du soutien à l'autonomie scolaire (BSAS) opère au sein de la Surintendance des écoles de la région Autonome de la Vallée d'Aoste, une des branches de l'Assessorat des activités et des biens culturels, du système éducatif et des politiques des relations Intergénérationnelles. L'équipe du BSAS est composée d'un dirigeant technique et d'enseignants dédiés à des missions spécifiques. Leurs missions incluent le bi- plurilinguisme dans tous les niveaux d'enseignement (éducation pré-élémentaire, enseignement primaire, enseignement secondaire, éducation des adultes), le soutien didactique pour l'innovation pédagogique et l'intégration du numérique dans l'enseignement/apprentissage, le réseau des mathématiques et des STEAM, la gestion de laboratoires scientifiques mobiles ainsi que la formation des enseignants en sciences (chimie, biologie et physique), la formation et organisation de laboratoires de musique et événements

artistiques-didactiques. Ils assurent également la formation initiale et continue des enseignants de toutes disciplines, y compris les enseignants des élèves à besoins éducatifs particuliers, le soutien aux familles des élèves en difficulté, l'éducation civique, l'orientation en fin du cycle secondaire, la participation à des projets européens, l'évaluation du système éducatif, la formation du personnel, et la gestion des relations avec les organismes de recherche scientifique. Dans ce contexte, le BSAS a la capacité de développer des compétences en réseau à l'échelle nationale, européenne et internationale, de planifier et d'organiser des activités de soutien aux initiatives des écoles, et de concevoir, d'organiser et de gérer des partenariats en tant que chef de file ou partenaire de consortiums, non seulement dans le cadre d'Erasmus+ (eTwinning et mobilités des élèves et du personnel, projets de partenariat), mais aussi dans le cadre de la coopération transfrontalière avec la France et la Suisse (Programmes Interreg ALCOTRA Italie/France).

Le Bureau du soutien à l'autonomie scolaire joue également un rôle de liaison et de coordination avec les institutions scolaires locales, par le biais de référents dans les différents domaines (internationalisation, orientation, élèves à besoins éducatifs particuliers, élèves nouvellement arrivés, STEAM, le numérique). De plus, le BSAS gère les relations avec d'autres bureaux de l'Administration régionale impliqués dans des projets européens, ainsi qu'avec les collectivités locales, les organismes du secteur associatif et les fondations actives dans la région. Il soutient et coordonne également les liaisons avec d'autres organismes et établissements nationaux, européens et internationaux, ainsi que la passation d'accords de partenariat et de conventions. Enfin, conformément à l'art. 18 de la loi régionale n° 19/2000, qui établit une Structure régionale pour l'évaluation du système scolaire de la Vallée d'Aoste (SREV), le BSAS assure le suivi du système et produit régulièrement des rapports statistiques et de recherche.

L'Université Aristote de Thessalonique (AUTH) est la plus grande université de Grèce, avec 11 facultés organisées dans 41 écoles. Près de 73 000 étudiants de premier et de troisième cycle étudient à l'Université Aristote. Le personnel enseignant et de recherche compte 2 500 personnes. L'AUTH a conclu 146 accords scientifiques internationaux avec des universités en Russie, aux États-Unis, au Canada, en Australie, dans les pays voisins, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient. En outre, elle a actuellement environ 538 accords bilatéraux avec des universités européennes et elle a soutenu la mise en œuvre des projets TEMPUS, JEAN MONNET, etc. Elle participe également activement à plusieurs consortiums ERASMUS MUNDUS Action 1 et 2. En outre, depuis 2015, l'Université Aristote gère un programme Erasmus + ICM dans le cadre duquel 60 accords ont été signés avec des

universités de 29 pays du monde entier. L'AUTH participe à 25 projets HORIZON 2020 dans divers domaines de recherche. La Section de linguistique et de didactique du Département de langue et littérature françaises a participé à plusieurs projets de recherche majeurs :

- 1) Certificat de connaissance des langues (KPG) : programme du ministère de l'éducation pour la certification des connaissances linguistiques ;
- 2) Study4french.gr - Développement d'un site Web et de matériel numérique pour la préparation des candidats à l'examen de langue française du concours national d'accès aux établissements d'enseignement supérieur ;
- 3) "Formation des enseignants à l'utilisation des TIC pour l'éducation" ; ministère de l'éducation "Certification des compétences des enseignants" ;
- 4) Réseau thématique "TNP2 - Langues, nouveaux environnements d'apprentissage - L'espace européen de l'éducation", programme SOCRATES.
- 5) Programme EKATI (éducation/apprentissage à distance par le biais de la technologie de l'information) dans le cadre du programme opérationnel II.
- 6) Projet de recherche "Exploitation de systèmes asynchrones d'apprentissage à distance pour l'enseignement des langues".
- 7) Projet de recherche "Technologies innovantes et environnements virtuels pour l'enseignement et la pratique des langues".

L'Université d'Aveiro (UA) est une jeune université créée en 1973 qui compte plus de 17 000 étudiants à temps plein (premier, deuxième et troisième cycles universitaires) dont 9 % sont des étudiants étrangers, 1400 enseignants et chercheurs et 630 membres (personnel technique, administratif et de gestion). L'université a un profil de recherche solide, un modèle de gouvernance unique (16 départements, 4 écoles polytechniques et divers centres de formation), servant de réseau régional d'éducation et de formation et favorisant des liens étroits avec la communauté environnante. L'UA est membre du Consortium européen des universités innovantes et a été l'une des premières institutions à avoir obtenu le label ECTS en 2004. Cette distinction a été renouvelée en 2009 et 2013, et le label Supplément au diplôme a également été décerné en 2013. L'UA participe à divers programmes de master et de doctorat communs ERASMUS MUNDUS et gère plusieurs programmes de doctorat communs nationaux avec d'autres universités portugaises. Les membres du projet appartiennent précisément aux Départements d'Éducation et de Psychologie (DEP) et de Langues et Cultures (DLC) de l'Université d'Aveiro (Portugal) et aux Centres de recherche «Didactique et

technologie dans l'éducation des formateurs » (CIDTFF) et Centre de Langues, Littératures et Cultures (CLLC). Le DEP et le DLC ont une solide expérience dans la formation initiale, continue et avancée, notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues, assuré par des enseignants et des chercheurs reconnus aux niveaux national et international. Ils ont signé des protocoles avec des entreprises et plusieurs établissements d'enseignement, notamment des écoles, qui coopèrent avec le DEP et le DLC pour la formation des enseignants /élèves de langues dans les contextes professionnels. Le CIDTFF est une unité de recherche (UR) de la Fondation pour la Science et la Technologie (FCT) créée en 1994 et située dans le DEP. Il est composé de 83 membres intégrés, ainsi que de collaborateurs, d'étudiants de doctorat, des stagiaires postdoctoraux et de chercheurs. Le CIDTFF s'est engagé dans des projets qui s'articulent avec les défis auxquels la société est confrontée et qui contribuent à l'innovation. Les chercheurs du CIDTFF, qui participent au projet VaBioLa, font partie du groupe de recherche intitulé «Langages, Discours et Identité», qui vise à produire des connaissances et des ressources en matière de communication linguistique, développement curriculaire et professionnel dans de vastes contextes d'éducation et de formation et dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Le groupe étudie diverses pratiques discursives en accordant une attention particulière au rôle des langues (maternelles, étrangères, scolaires, d'origine, non verbales, numériques, scientifiques) dans le développement de parcours éducatifs et de supervision dans différents contextes et avec différents publics (y compris des publics vulnérables tels que les minorités ou les migrants). Ces chercheurs appartiennent au LabELing (Laboratoire d'Éducation en Langues), structure de recherche, de formation et d'intervention du CIDTFF. Le LabELing a pour mission de collaborer avec d'autres partenaires éducatifs afin de renforcer les connaissances en matière d'enseignement de langues, en mettant l'accent sur l'éducation plurilingue et interculturelle - tout en encourageant l'articulation entre recherche, formation des enseignants et des chercheurs - dans des contextes divers d'apprentissage tout au long de la vie. Les chercheurs du CLLC, qui participent au projet VaBioLa, font partie des groupes de recherche de l'UR intitulés "Industrie de Culture et Culture de Masses", "Littératures et Hybridités", "Langues et Apprentissages", et "Traduction et Terminologie".

L'Arteveldehogeschool/Artevelde University of Applied Sciences est une haute école belge de langue néerlandaise établie sur différents campus dans la ville de Gand. La haute école Artevelde résulte de la fusion de quatre hautes écoles gantoises le 31 décembre 2000. Elle s'est développée jusqu'à devenir, avec 15197 étudiants, un personnel de 1396 membres, et 12 campus, la plus grande



des hautes écoles catholiques de Flandre, et de se situer au deuxième rang des établissements d'enseignement supérieur flamands. La haute école se définit comme centre d'expertise progressiste pour l'éducation, la recherche et le développement, où l'internationalisation est un thème transversal. Elle forme des professionnels de niveau 5 (Associate Degree) et 6 (Bachelor), qui démontrent leur talent par la créativité, la pensée innovante et l'entrepreneuriat, et poursuivent l'excellence et la durabilité. La haute école Artevelde dispose d'un vaste réseau de contacts internationaux et est un partenaire actif de réseaux et de projets internationaux à des fins éducatives et de recherche. Ces partenariats sont choisis pour leur complémentarité dans le contexte de la mobilité des étudiants, de la professionnalisation des services sociaux et de l'éducation. En dehors de l'Europe, la haute école Artevelde opte pour une collaboration stratégique avec cinq pays partenaires : l'Afrique du Sud, le Canada, l'Equateur, le Vietnam et la Chine. Chaque pays partenaire dispose d'un ambassadeur stratégique qui détecte les besoins des parties impliquées et les met en relation afin de construire des relations durables. La haute école offre un large éventail de formations dont des baccalauréats professionnels regroupés en centres d'expertise (gestion d'entreprise, gestion de la communication, ergothérapie, médias graphiques et numériques, journalisme, logopédie et audiologie, gestion de bureau, podologie, obstétrique, soins infirmiers, travail social, psychologie appliquée) et la formation des enseignants (puériculteurs, instituteurs, enseignants du secondaire). La collègue qui participe au projet VaBioLa fait partie de la formation des enseignants de l'enseignement secondaire. Elle est responsable de la formation de français. Elle enseigne le FLE et la didactique des langues. Elle est également maître de stage et chercheuse dans le cadre de projets Erasmus+ et autres.

1.2. La production intellectuelle PO1 : le guide pédagogique

Dans le cadre des productions intellectuelles préconisées par le projet VaBioLa, le guide pédagogique se situe comme point de départ incontournable à la création d'une version numérique, agile et flexible du portfolio - l'application "VaBioLa App" (PO2) - et au parcours d'accompagnement à son usage (PO3). En effet, prenant appui sur une analyse fine des politiques linguistiques et de l'utilisation du PEL dans les différents contextes du partenariat (en termes de points forts/fragiles et de potentiel à développer), le guide pédagogique vise à collecter les besoins des futurs destinataires de l'application, c'est-à-dire les élèves, mais aussi ceux de la communauté éducative (notamment parents et enseignants) à travers une enquête, afin de faire émerger les pratiques de valorisation des compétences plurilingues et interculturelles. Ce guide servira donc de base pour réfléchir à créer et améliorer l'application électronique (utilisable sur smartphone, tablette et ordinateur), qui se veut comme outil à la fois de la valorisation et développement des compétences linguistiques (biographie langagière : langues scolaires, minoritaires, familiales, régionales, des signes) de tout type d'utilisateur, ainsi que d'ouverture envers d'autres langues et cultures. En particulier, dans le guide vous trouverez :

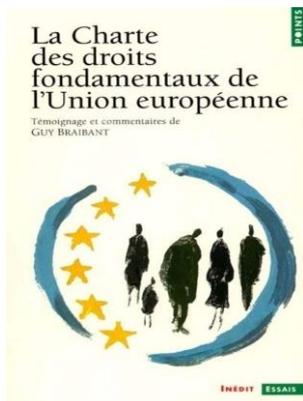
- une synthèse des politiques linguistiques européennes et nationales, avec un focus sur les enjeux et les actualités du CECRL ;
- un état des lieux sur l'emploi du portfolio européen des langues dans les différents contextes du partenariat, s'appuyant sur des sources documentaires ainsi que sur le témoignage d'interlocuteurs-clé (enseignants, jeunes, cadres ayant fait l'expérience du portfolio dans leur parcours professionnel et formatif) ;
- une analyse des besoins au sein des territoires des organismes partenaires sous un format d'enquête menée auprès du public cible (les élèves) et d'autres destinataires de l'application (enseignants et parents) ;
- une série de propositions et de recommandations pour soutenir la démarche portfolio numérique, pas seulement dans le cadre d'une éducation plurilingue et interculturelle, mais aussi en tant que passerelle entre les différents contextes de vie, présents et futurs, des jeunes (expériences de travail, de mobilité, loisirs, études, etc...).
- la présentation de l'application VaBioLa, ses potentialités et les perspectives futures.

Le guide pédagogique s'inscrit donc dans une démarche de valorisation de toutes les langues des usagers, y compris celles rencontrées en dehors des apprentissages formels et scolaires, tout en



donnant de la visibilité de façon systématique au plurilinguisme dans tous les niveaux d’instruction. Ainsi, en soutenant les expériences linguistiques et culturelles des apprenants, le guide vise, en dernière instance, à favoriser un changement d’attitude vis-à-vis des langues pour aller dans la direction de sociétés plus inclusives.

2. POLITIQUES LINGUISTIQUES EN EUROPE



Dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne¹, adoptée en 2000, le droit de sauvegarder la diversité linguistique et culturelle est l'un des principes essentiels. Rendue juridiquement contraignante par le Traité de Lisbonne de 2007, la Charte interdit toute discrimination fondée, entre autres, sur la langue (article 21) et oblige l'Union Européenne à respecter la diversité culturelle et linguistique (article 22).

La valorisation de toutes les langues et les cultures est une priorité des politiques linguistiques de l'Union Européenne, car c'est dans la multiplicité des langues que l'Europe se construit :

« Les relations bilatérales entre les peuples de l'UE devraient se passer prioritairement dans les langues des deux peuples concernés plutôt que dans une langue tierce [...] Pour que ces contingents de locuteurs puissent être formés, l'Union Européenne devrait prôner la notion de “langue personnelle adoptive” [...] tout Européen serait encouragé à choisir librement une langue distinctive, différente de sa langue identitaire, et différente aussi de sa langue de communication internationale » (Commission européenne, 2008, p.7).²

En effet, l'éducation plurilingue et interculturelle, fondée sur les principes d'éducation de qualité pour tous, d'accueil des répertoires plurilingues et pluriculturels des apprenants et sur le développement d'une compétence plurilingue et interculturelle, favorise l'égalité des chances, la cohésion sociale, l'inclusion et la citoyenneté démocratique. Un document qui rend bien l'idée de la vision européenne de l'éducation plurilingue et interculturelle est le « Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle », dont la première version avait été élaborée sous décision des participants au Forum intergouvernemental sur les politiques linguistiques de Strasbourg en février 2007 et diffusée en 2010. Dans sa deuxième version, publiée en 2016³, l'éducation plurilingue et interculturelle :

- a. favorise l'acquisition des capacités langagières et interculturelles. [...] Elle concerne l'enseignement de toutes les langues, qu'elles soient langues de scolarisation, langues

¹ Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, 2020 - https://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf

² Un défi salutaire, comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe, Rapport du Groupe des Intellectuels pour le dialogue Interculturel, (2008), Commission européenne, Bruxelles, p. 7.

³ Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle, 2010, Conseil de l'Europe <https://rm.coe.int/090000168069ab1d>

étrangères, régionales ou minoritaires, ou langues classiques. Ses objectifs seront différenciés selon les besoins des apprenants, les langues et les contextes ;

- b. vise la formation de la personne par l'épanouissement de son potentiel individuel : il s'agit d'encourager les individus au respect et à l'ouverture face à la diversité des langues et des cultures dans une société multilingue et multiculturelle, et de favoriser leur prise de conscience de l'étendue de leurs compétences propres et de leur développement potentiel.

Ces mêmes valeurs sont soulignées par l'Espace européen de l'éducation 2025⁴ où l'on parle d'inclusion sociale, transition écologique et numérique, formation du personnel de l'éducation, participations des jeunes générations à la vie démocratique. C'est dans cette perspective que l'Agenda 2030 dans son objectif n°4 suggère que « tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».⁵

Sous l'impulsion des changements sociétaux, dûs d'une part au phénomène croissant de migration des peuples à l'échelle internationale et d'autre part à la circulation des personnes devenue endémique à nos sociétés occidentales, le concept de langue et l'approche dans l'enseignement des langues ont subi une évolution au fil des années. Si dans le Livre blanc de la Commission Européenne intitulé « Enseigner et apprendre, vers la société cognitive »⁶ (1995) - document phare définissant les orientations d'action pour le domaine de l'éducation et de la formation - on parle de la nécessité de connaître trois langues communautaires dont deux étrangères, c'est dans la Recommandation du Conseil de l'Europe du 22 mai 2019 relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues⁷ que l'on dépasse cette logique pour atteindre une approche globale dans l'enseignement-apprentissage des langues, en introduisant le concept de compétence multilingue. Par ailleurs, ce document pousse la réflexion sur les possibilités d'évaluer et de valider les compétences linguistiques qui ne font pas partie du programme d'enseignement, mais qui résultent de l'apprentissage informel (par exemple dans le cas d'apprenants issus de l'immigration, d'un parcours de réfugiés ou d'un milieu bilingue), ou encore de la participation à un système scolaire formel d'un autre pays dans lequel l'apprenant a vécu précédemment.

⁴ <https://eur-lex.europa.eu/fr/legal-content/summary/a-european-education-area-by-2025.html>

⁵ Transformer notre monde : agenda 2030 pour de développement durable, ONU, 2015 -

2.1. Les orientations du Conseil de l'Europe

Dans sa mission de promotion de la démocratie, des droits de l'homme et d'une identité culturelle européenne, le Conseil de l'Europe a fait de l'éducation plurilingue l'une de ses priorités. Dans le souci de soutenir une culture de la démocratie et de sensibiliser les autorités publiques ainsi que les sociétés civiles face aux tendances émergentes qui considèrent la multi culturalité et la maîtrise des langues minoritaires et des migrants comme un risque à la cohésion sociale, le Conseil d'Europe situe l'éducation aux langues dans l'actualité politique par la Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie (2 février, 2022)⁸. Ce document, dans une vision holistique de l'éducation aux langues, souligne la place centrale que toutes les langues jouent dans tout processus d'apprentissage. Reconnaisant les avantages cognitifs, linguistiques et sociaux découlant de l'apprentissage de plusieurs langues, la Recommandation met l'accent sur la manière dont les compétences plurilingues et interculturelles contribuent à la réussite scolaire, à l'intégration sociétale et à la capacité à comprendre et à exprimer des arguments et des opinions, fondement de l'exercice d'une citoyenneté active.

Dans ce contexte, le Centre européen pour les langues vivantes (CELV-ECML) agit en tant que catalyseur d'une riche gamme de ressources pour l'éducation aux langues. En outre, le Centre se consacre à la formation des enseignants⁹, en supportant les États membres dans l'innovation des systèmes éducatifs¹⁰ et des curriculums¹¹. Dans toutes ses productions, le Conseil de l'Europe accorde un statut équivalent à toutes les langues : qu'elles soient scolaires, étrangères, classiques, régionales, minoritaires ou liées la migration. Par conséquent, dans le curriculum, les langues sont à la fois une discipline enseignée et des langues véhiculaires pour les disciplines non linguistiques (DNL), dans une logique d'intégration des compétences linguistiques et des connaissances disciplinaires (voir graphique ci-joint)¹².

⁸ https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=0900001680a563c9

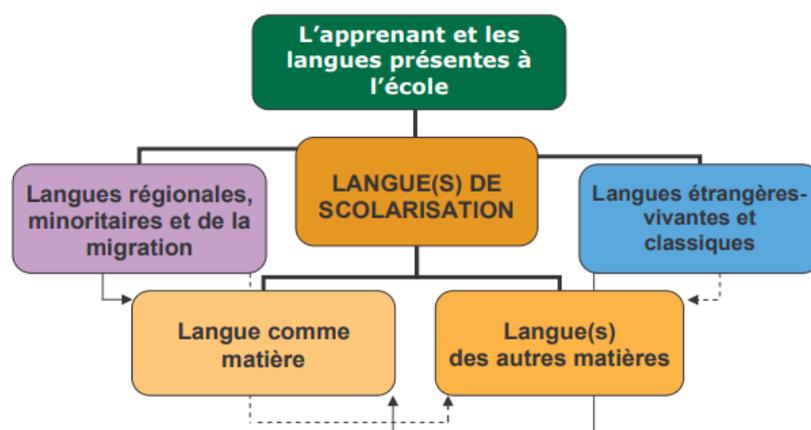
⁹ Candelier, M. (Dir), Camilleri Grima, A., Castellotti, V., De Pietro, J.-F., Lörinz, I., Meissner, F.-J., Molinié, M., Noguero, A., & Schröder-Sura, A. (2012) *Cadre de Référence pour les Approches Plurilingues des Langues et des Cultures : compétences et ressources*, Conseil d'Europe, Strasbourg.

¹⁰ Beacco, J.-C. et Byram, M. (2007), *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Conseil d'Europe, Strasbourg.

¹¹ (a) Beacco, J.-C., & Byram, M., Cavalli, M., Coste, D., Egli Cuenat, M., Goullier, F. & Panthier, J. (2010, 2016) *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* Conseil d'Europe, Strasbourg.

(b) Beacco, J.-C., Fleming, M., Goullier, F., Thürmann, E., & Vollmer, H. (2016) *Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants : Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires*, Conseil d'Europe, Strasbourg.

¹² <https://rm.coe.int/plateforme-de-ressources-et-de-references-pour-l-education-plurilingue/16807316de>, page. 4



En ce qui concerne la valorisation des langues minoritaires, celle-ci s'inscrit dans une action plus large du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales à partir d'un document multilatéral et juridiquement contraignant adopté le 10 novembre 1994 et est entrée en vigueur le 1^{er} février 1998, la « Convention-cadre pour la protection des minorités nationales »¹³. Son objectif est de garantir l'existence des minorités nationales sur les territoires respectifs des parties contractantes. La Convention vise à promouvoir l'égalité pleine et effective des minorités nationales en créant les conditions appropriées pour préserver et de développer leur culture ainsi que pour conserver leur identité. La Convention énonce des principes relatifs aux personnes appartenant à des minorités nationales dans le domaine de la vie publique, tels que la liberté de réunion pacifique, la liberté d'association, la liberté d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, ainsi que l'accès aux médias, ainsi que dans le domaine des libertés relatives à la langue, à l'éducation, à la coopération transfrontalière, etc.

Le concept de « minorité nationale » n'est pas figé dans la Convention-cadre, car il n'existe pas de définition générale approuvée par l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe. Chaque Pays partie à la Convention-cadre dispose d'une marge d'appréciation pour déterminer quels groupes minoritaires seront protégés et valorisés de manière officielle sur son territoire. En 1998, un autre document est entré en vigueur : la « Charte européenne des langues régionales ou minoritaires »¹⁴ pour la protection et la promotion des langues utilisées par les membres de minorités traditionnelles, ratifiée

¹³ Convention-Cadre pour la protection des langues minoritaires, Conseil de l'Europe, 1994 <https://rm.coe.int/9th-collected-texts-fr-version-final/1680a23cb3>

¹⁴ Charte européenne des langues régionales ou minoritaire, Conseil de l'Europe, 1998 <https://www.coe.int/en/web/european-charter-regional-or-minority-languages>



par 25 Etats. Ce traité vise à protéger et à promouvoir des langues régionales et minoritaires historiques. Son élaboration est justifiée à la fois par le souci de maintenir et de développer les traditions et les patrimoines culturels européens, d'autre part, et par le respect du droit imprescriptible et universellement reconnu de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique. La Charte énonce d'abord des objectifs et principes que les parties contractantes s'engagent à respecter pour toutes les langues régionales ou minoritaires existant sur leur territoire. Elle contient ensuite une série de mesures à prendre pour favoriser l'emploi de ces langues dans la vie publique, couvrant des domaines tels que l'enseignement, la justice, les autorités administratives et les services publics, les médias, les activités culturelles, économiques et sociales, ainsi que les échanges transfrontaliers. Chaque partie s'engage à appliquer au moins 35 paragraphes ou alinéas parmi ces mesures, dont un certain nombre est à choisir obligatoirement parmi un "noyau dur". De plus, chaque partie doit spécifier dans son instrument de ratification chaque langue régionale ou minoritaire répandue sur l'ensemble ou une partie de son territoire à laquelle s'appliquent les paragraphes choisis. L'application de la Charte est contrôlée par un Comité d'experts qui est chargé d'examiner des rapports périodiques présentés par les parties contractantes.

2.2. Les orientations nationales des pays du partenariat

2.2.1. Les orientations nationales : Belgique¹⁵

Depuis 1993, la Belgique fédérale est divisée en plusieurs entités. Elle compte trois Régions : la Région Flamande, la Région Wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Pour les domaines de la Culture, de l'Enseignement, de la Recherche scientifique, de la Vie associative, on a trois autres structures supplémentaires, les Communautés : la Communauté flamande – qui a fusionné avec la Région flamande et finance les domaines de la Culture et de l'Enseignement flamands dans la Région de Bruxelles-Capitale -, la Communauté française de Belgique et la Communauté germanophone (territorialement intégrée à la Région wallonne). Depuis les années 2010, on a vu naître la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les domaines de la Culture, de l'Enseignement et de la Vie associative en français à Bruxelles et en Wallonie.

« Lorsque la Belgique fut fondée en 1830, elle disposait d'une Constitution progressiste pour l'époque, qui garantissait un certain nombre de droits fondamentaux et de libertés. L'une d'elles était la liberté linguistique de l'individu (l'article 30 de la Constitution belge stipule : l'emploi des langues usitées en Belgique est facultatif. Il ne peut être réglé que par la loi, et seulement pour les actes de l'autorité publique et pour les affaires judiciaires). En pratique, cette liberté linguistique et le contexte socio-culturel de l'époque mena à une francisation presque totale de la vie publique. La plupart des fonctionnaires et des juges ne connaissaient pas le néerlandais et les lois n'étaient publiées qu'en français. En 1932, la législation linguistique fut entièrement basée sur le principe de territorialité. La règle que la langue de la région est la langue de l'administration était désormais aussi applicable en Flandre. Des mesures de transition persistaient toutefois pour les francophones dans certaines communes de la périphérie bruxelloise et quelques autres près de la frontière linguistique. Un point d'articulation important dans l'instauration du néerlandais était la fixation de la frontière linguistique dans les années soixante ainsi que les lois linguistiques basées sur celle-ci. »¹⁶

Trois Régions et trois Communautés¹⁷

¹⁵ Source : le portail www.belgium.be

¹⁶ Source : Vermeire E., Fiche du centre de documentation du Vlaamse Rand, 2010 [Législation linguistique | DOCU Vlaamse Rand](#)

¹⁷ Autres sources consultées:

www.vlaanderen.be

www.meertaligheid.be

<https://duurzaamonderwijs.com/2021/01/11/taalbeleid-in-vlaamse-basis-en-secundaire-scholen-een-interview-met-marieke-vanbuel-over-haar-doctoraatsonderzoek/>

<https://www.lesoir.be/309829/article/2020-06-26/bruxelles-un-enfant-sur-deux-nait-dans-une-famille-plurilingue>

<https://lefilplurilingue.org/articles/belgique-contexte-plurilingue-et-offre-educative-en-francais>

Depuis 1993, la Belgique est partagée en 6 entités : 3 Régions et 3 Communautés culturelles. Chaque commune en Belgique fait explicitement partie de seulement une des régions linguistiques. Cette division a été reprise dans la Constitution en 1970. Cette constitution n'avait pas encore statué quant à la Région Bruxelles-Capitale. Cela sera fait avec la révision de la Constitution en 1993. De ce fait, le principe dit de territorialité a ainsi immédiatement été fixé constitutionnellement : le principe que sur un territoire limité, une seule langue constitue la langue officielle (ou à Bruxelles : deux langues). Le terme région linguistique a donc également une signification juridique. Il fixe que la langue régionale doit être utilisée. Le principe de territorialité ne porte pas préjudice au principe constitutionnel de la liberté linguistique. Celui-ci ne peut être restreint que pour un nombre limité de domaines :

- l'autorité publique et l'administration ;
- les affaires judiciaires ;
- l'enseignement dans les institutions fondées par les pouvoirs publics, agréées ou subventionnées ;
- les relations sociales (les relations entre les employeurs et leur personnel) et les documents officiels que les entreprises doivent utiliser.

Dans ces domaines, la liberté linguistique peut être régie par une loi ou un décret officiel. L'Etat belge a subi des changements radicaux depuis les années soixante. La Belgique unitaire a peu à peu été transformée en Etat fédéral avec deux sortes d'entités fédérées, les Communautés et les Régions. Ceci engendrait aussi des conséquences pour la législation linguistique, régissant jusqu'alors de manière nationale et s'appliquant à l'ensemble du territoire belge. Ainsi les Régions et les Communautés peuvent régler par le biais de leur propre législation linguistique (décret) l'emploi des langues dans la plupart des domaines énumérés ci-dessus. Grâce à cette autonomie, elles peuvent mettre leurs propres accents et affiner les lois nationales existantes ou même les remplacer. Les compétences de la Communauté germanophone sont plus limitées.

L'emploi des langues dans l'enseignement flamand¹⁸

Le néerlandais - L'emploi des langues dans l'enseignement n'est pas totalement libre. La loi relative à la langue de l'enseignement de 1963 prescrit dans quelle langue les cours généraux doivent être donnés notamment dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire. Elle s'applique pour les

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2009-3-page-29.htm>

Belgique: Politique linguistique de l'État fédéral (ulaval.ca)

<http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=1268>

¹⁸ Dans le cadre de ce projet, nous nous limiterons à l'analyse de l'emploi des langues dans l'enseignement flamand.

écoles à Bruxelles, les communes à facilités et la région linguistique homogène néerlandophone. Dans la région linguistique homogène néerlandophone (flamande), la langue de l'enseignement est le néerlandais, sauf pour l'enseignement des langues étrangères. Bruxelles ne dispose pas d'un enseignement bilingue : une école (officielle, agréée ou subventionnée) relève soit de la Communauté flamande, soit de la Communauté française. Dans les communes à facilités de la périphérie bruxelloise, la langue de l'enseignement est le néerlandais. Dans ces communes, il existe uniquement une règle dérogatoire pour l'enseignement maternel et primaire. Les écoles sont régulièrement auditées afin de vérifier si elles respectent toutes les dispositions légales et réglementaires ainsi que les normes de qualité. L'Inspection Enseignement fondamental et l'Inspection Enseignement secondaire du Ministère de la Communauté flamande veillent également au respect de la loi relative à la langue de l'enseignement.

Les langues étrangères - En Flandre¹⁹, l'enseignement du français est obligatoire dès la 5^{ème} année de l'école primaire, mais peut déjà être introduit à partir de la 3^{ème} année²⁰ de même que l'anglais et l'allemand²¹. À l'école secondaire, le français est une langue étrangère au même titre que l'anglais, suivi de l'allemand. Depuis le 1^{er} septembre 2014²², les écoles flamandes peuvent proposer l'enseignement de plusieurs matières en français, en anglais ou en allemand dans le cadre d'EMILE (Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Etrangère) ou CLIL (Content and Language Integrated Learning) qui tend vers un apprentissage d'une langue étrangère par immersion. Cependant, même si le français est la seconde langue qu'apprennent les élèves, il faut se rendre à l'évidence : pour beaucoup, le français reste une langue tout à fait étrangère. Le monde qui nous entoure est sous une influence toujours grandissante de l'anglais. Il n'en reste pas moins que le français est la deuxième langue officielle de notre pays, la langue du voisin et la cinquième langue au niveau mondial²³.

¹⁹ A titre informatif: en Wallonie, le néerlandais sera obligatoire pour tous dès la 3^e primaire, et ce, à partir de la rentrée scolaire 2027-2028 (Source : Le Soir du 14/10/2022).

²⁰ Les écoles néerlandophones peuvent choisir de l'enseigner déjà plus tôt - dès la 3^e primaire en Flandre et dès la 1^e primaire à Bruxelles, mais à condition que les élèves maîtrisent déjà suffisamment le néerlandais.

²¹ "Sinds het schooljaar 2017-2018 biedt het decreet Basisonderwijs scholen meer mogelijkheden om te werken rond talen. Zo is voor talensensibilisering en -initiatie de voorrang voor Frans verdwenen. Scholen kunnen nu kiezen met welke taal (Duits, Engels, Frans) ze starten. Bovendien kunnen scholen met het formeel talenonderwijs starten vanaf het derde leerjaar en dit niet enkel meer voor Frans, maar ook voor Engels en/of Duits. Als voorwaarde geldt dat leerlingen voldoende het Nederlands moeten beheersen." Source: <https://www.vlor.be/activiteiten/verslagen/toelichting-vreemde-talen-het-basisonderwijs>

²² "CLIL kan in het voltijds gewoon secundair onderwijs, het deeltijds beroeps secundair onderwijs en de leertijd. Sinds 2019-2020 ook in opleidingsvorm 4 van het buitengewoon secundair onderwijs. De lessen vinden plaats in het Frans, Engels of Duits. Het neemt maximaal 20% van de onderwijstijd in. De lessen Engels, Frans en Duits horen niet bij die 20%. Levensbeschouwelijke vakken, stages en CLIL-uren binnen het complementair gedeelte wél. Er is een verplicht parallel Nederlandstalig traject." (Source: CLIL: Content and Language Integrated Learning – voor directies en administraties (vlaanderen.be), consultée le 31/10/2022).

²³ Source consultée le 31 octobre 2022 : [Qui parle français dans le monde – Organisation internationale de la Francophonie – Langue française et diversité linguistique](#)

Dans un pays trilingue comme la Belgique, le plurilinguisme est indéniablement un atout²⁴. Après tout, une langue est plus qu'un moyen de communication : le multilinguisme signifie que nous voyons le monde (aussi) par un prisme différent. Dans la société multiculturelle d'aujourd'hui, il est important d'observer notre société à travers un maximum de paradigmes linguistiques et culturels²⁵.

Quelle est la situation initiale de nos élèves ? Les élèves de 1^{ère} année secondaire sortent tous de l'école de base. En primaire, ils ont suivi 2 à 3 heures de français par semaine, en 5^{ème} et 6^{ème} années. Dans les communes à facilités, à la frontière linguistique et à Bruxelles, l'apprentissage commence plus tôt. D'ailleurs, encouragés par les instances officielles, de plus en plus d'instituteurs, même de maternelle, introduisent des moments d'initiation au français et aux langues étrangères dans leur classe. Les élèves de la 1^{ère} année du secondaire forment donc un groupe hétérogène. Certains ont participé à des camps de langue, d'autres ont des contacts fréquents avec des francophones ou sont nés dans des familles bilingues. D'autres encore (pensons aux enfants issus de l'immigration) considèrent le français comme une deuxième langue étrangère, après le néerlandais. Le programme d'études du premier degré²⁶ de l'enseignement secondaire, section A (CECRL-niveau A2), prévoit 6 heures (6 *graaduren*) de français et 2 heures d'anglais (2 *graaduren*). La grille horaire propose 9 heures pour l'enseignement des langues étrangères (*Moderne Vreemde Talen*) au premier degré. Ainsi, l'école a la liberté d'organiser une neuvième heure, de français ou d'anglais, en fonction du public cible et du contexte spécifique. Le programme d'études du premier degré de l'enseignement secondaire, section B (CECRL-niveau A1), prévoit 6 heures (6 *graaduren*) de français et/ou d'anglais. L'école attribue en fonction de son public cible et du contexte spécifique un nombre d'heures au français et/ou à l'anglais. Ce libre choix constitue une richesse si l'école se base sur des critères objectifs, réfléchis et nuancés.

²⁴ Les recherches de l'Université d'Anvers (flamande) sous la direction de Mathea Simons en 2017 ont démontré l'importance cruciale de la maîtrise du français pour les entreprises en Flandre. Les offres d'emploi de 1 500 entreprises flamandes mentionnaient, dans 80,6 % des cas, la maîtrise du français comme indispensable.

²⁵ « Het leren van vreemde talen geeft ons de mogelijkheid om onze wereld te verruimen, om vanuit onze eigenheid respectvol en gastvrij met anderen in dialoog te gaan. » KOV, Leerplan Frans 1ste graad A-stroom, Brussel (D/2019/13.758/005), p. 9.

²⁶ Dans le cadre de ce projet, nous nous limiterons aux programmes d'études du premier degré car les programmes d'études des deuxième et troisième degrés sont en cours d'élaboration. <https://pro.katholiekonderwijs.vlaanderen/vakken-en-leerplannen>, <https://pro.g-o.be/pedagogische-begeleiding-leerplannen-naschooling/leerplannen>, <https://www.ovsg.be/onze-themas/leerplannen-didactiek>

2.2.2. Les orientations nationales : France

Des parties de ce texte sont adaptées d'après Bernard, M. (2022). *Les langues et l'école : vers une pédagogie du plurilinguisme, l'approche CLIL/EMILE*. Mémoire de Master 2 MEEF 1er degré. INSPE de l'académie de Lyon, Université Lyon 1.

L'instruction en France – éléments de contexte

L'instruction est obligatoire en France de 3 ans à 16 ans. De 16 à 18 ans les jeunes ont l'obligation de se former²⁷. L'instruction est organisée en 5 cycles, comme le montre le Tableau 1.

		Durée	Classes	
Cycle 1	Ecole maternelle	3 ans	PS, MS, GS	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Cycle 2	Ecole élémentaire	3 ans	CP, CE1, CE2	
Cycle 3	Ecole élémentaire et Collège	3 ans	CM1, CM2 6ème	
Cycle 4	Collège	3 ans	5ème, 4ème, 3ème	
Cycle terminal	Lycée	3 ans	2nde, 1ère, Terminale	

Tableau 1 – Organisation de l'instruction en France

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture couvre l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes que l'élève du CP à la 3ème doit acquérir pour réussir sa scolarité. Pour obtenir le diplôme national du brevet à la fin du collège, l'élève doit maîtriser le socle qui est composé de cinq domaines²⁸, dont le premier, intitulé Langages pour penser et communiquer, comprend l'objectif suivant : comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère).

L'enseignement des langues vivantes et la place des compétences (inter)culturelles

L'enseignement de langues vivantes (désormais LV) est adossé au CECRL. Jusqu'à la rentrée 2005, l'enseignement des LV n'était obligatoire qu'à partir du cycle 3, constitué alors du CE2, CM1 et CM2. Le Bulletin Officiel hors-série n°4 précisait un calendrier spécifique pour les LV et leur mise en œuvre dans les nouveaux programmes de l'école primaire²⁹. Il précise que l'enseignement visait « à faire découvrir (...) l'enrichissement qui peut naître de la confrontation à d'autres langues, d'autres

²⁷ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1898>

²⁸ <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

²⁹ MEN (2002). Langues étrangères ou régionales à l'école primaire. Bulletin Officiel hors-série n°4 du 29-8-2002.

cultures et d'autres peuples, y compris lorsqu'ils sont liés à l'histoire personnelle ou familiale de certains élèves de la classe ». La référence aux langues et cultures des élèves donnait une première ouverture aux langues familiales.

Depuis les programmes de 2016, l'apprentissage obligatoire d'une première LV commence en CP³⁰. Le Tableau 2 présente l'organisation de l'enseignement des LV.

	Classe
LV1 (majoritairement l'anglais > 95%)	CP
LV2	5ème
LV3	2nde

Tableau 2 – L'introduction des LV en France

L'importance des LV est soulignée dans un texte ministériel qui précise que « le renforcement des compétences des élèves en anglais et dans les autres LV étrangères obligatoires est une priorité pédagogique du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse »³¹. Deux LV sont obligatoires pour les baccalauréats général et technologique (fin de lycée) alors qu'une LV est obligatoire pour le baccalauréat professionnel³². Les langues de la migration, très présentes dans l'environnement des élèves, ne sont pas ou très peu enseignées (Goï, 2014). Le Tableau 3 montre les niveaux CECRL à atteindre pendant le parcours scolaire.

	Niveau CECRL
Fin cycle 3	A1 dans les 5 activités langagières
Fin cycle 4	LV1 A2 dans les 5 activités langagières LV2 A2 dans au moins 2 activités langagières ; A1 dans les autres
A partir de 2nde	Choix entre 2 LV obligatoires (LVA et LVB). À la fin du lycée, B2 dans LVA et B1 dans LVB

Tableau 3 – Niveaux CECRL attendus pendant la scolarité

³⁰ MEN (2016). Stratégie langues vivantes. Dossier de presse.

³¹ MEN (2022). Enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité obligatoire : Mesures pour améliorer les apprentissages des élèves. Circulaire du 12-12-2022 dans le Bulletin Officiel n°47 du 15-12-2022.

³² MEN (2018). Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique.

Le lien entre apprentissage de la langue et apprentissage de la culture est explicite dans les programmes actuels. A titre d'exemple, le programme du cycle 2 indique que « le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture. »³³. Celui du cycle 3 précise que l'enseignement des LV « intègre les spécificités culturelles des pays ou régions concernés et construit une culture humaniste »³⁴. Celui du cycle 4 indique que « dans chaque langue étudiée et dans la convergence entre elles, la découverte culturelle et la relation interculturelle sont, en articulation étroite avec les activités langagières »³⁵.

Le Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école - CYCLES 2 & 3 précise que la compétence interculturelle est un aspect important dans l'apprentissage des LV étrangères³⁶. Les professeurs sont invités à « construire une compétence interculturelle » chez l'élève à partir de « connaissances mises en perspective et d'une réflexion menée sur sa propre culture ». L'approche interculturelle invite « à prendre en compte la culture de l'élève pour qu'il puisse la mettre en regard avec d'autres cultures. (...) On donne ainsi l'occasion aux élèves de découvrir d'autres cultures dans des situations contextualisées et grâce à des supports ou des situations ancrées dans une réalité donnée et variée ».

EMILE et DNL (CLIL) - (apprentissage d'une ou de plusieurs matières en LV)

L'approche EMILE (Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère) consiste en l'enseignement de disciplines autres que les LV étrangères dans deux langues. La langue devient alors un objet d'enseignement au même titre que la matière non linguistique. Cette approche a été introduite en 1981 pour les sections internationales et en 1992 dans les sections européennes (Eurydice, 2006). L'approche EMILE dans l'école primaire a été plus tardive, même si quelques dispositifs en langues régionales et des maternelles bilingues français-allemand existent dans certaines régions de France. Certaines académies ont été pilotes dans l'instauration de l'EMILE en France et ont mené des expérimentations (ex. Grenoble, Strasbourg)³⁷. L'objectif principal est de permettre aux enseignants qui le souhaitent d'enseigner une autre discipline (ex. les mathématiques) en utilisant une LV pour augmenter le temps d'exposition des élèves aux langues.

³³ MEN (2020b). Programmes du cycle 2. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

³⁴ MEN (2020c). Programmes du cycle 3. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

³⁵ MEN (2020d). Programmes du cycle 4. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

³⁶ MEN (2019). Le Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école - CYCLES 2 & 3.

³⁷ MEN (2020a). Oser les langues vivantes étrangères. Guide pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée.

Depuis 2017, il est possible d'enseigner une discipline en LV étrangère au collège, à hauteur maximale de la moitié de son volume horaire. Cet enseignement est qualifié de « DNL ordinaire » (Discipline Non Linguistique) car pratiqué en dehors des dispositifs de sections européennes et donc accessible à tous les élèves. Sur le diplôme du baccalauréat général et technologique, cela se traduit par l'ajout de la mention « discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante »³⁸.

Au lycée, les sections européennes ou de langues orientales (SELO) proposent aux élèves volontaires de développer leurs compétences en LV et leur connaissance de la culture d'un pays étranger. Cela se traduit, dans les voies générale, technologique et professionnelle, par l'enseignement d'une partie du programme de tronc commun, de spécialité ou d'enseignement professionnel d'une ou plusieurs disciplines autres que linguistiques en LV étrangère ou régionale. Les SELO s'appuient aussi sur un enseignement linguistique renforcé, dans la langue de la section. En lycée professionnel, elles s'appuient sur les périodes de formation en milieu professionnel à l'étranger pour organiser des activités qui croisent approche professionnelle et approche culturelle. Dans les sections DNL hors SELO, le dispositif est plus modulable car il n'implique pas d'enseignement linguistique renforcé. Il s'agit d'encourager l'apprentissage en LV régionale ou étrangère à hauteur d'au moins une heure hebdomadaire sur l'horaire normal de tout ou partie du programme d'une autre discipline, choisie parmi les enseignements communs ou de spécialité. Le diplôme du baccalauréat général et du baccalauréat technologique comporte alors l'indication d'une ou plusieurs DNL ayant fait l'objet d'un enseignement en LV, suivie de la désignation de la langue concernée. Depuis la réforme du baccalauréat en 2021 les candidats inscrits dans une section linguistique font l'objet d'une évaluation spécifique au titre du contrôle continu.

Depuis la rentrée 2022, le baccalauréat français international (BFI) offre un autre cadre à l'enseignement d'une DNL dans le cycle terminal qui fait suite aux sections internationales, maintenues jusqu'à la fin de la 2^{de}. Le BFI se décline, selon les établissements, en un parcours bilingue, trilingue ou quadrilingue. Les enseignements spécifiques (approfondissement culturel et linguistique, DNL) sont renforcés et complétés par le nouvel enseignement de connaissance du monde. L'engagement de l'élève est valorisé par un projet mené avec un partenaire international³⁹.

³⁸ MEN (2020a). Oser les langues vivantes étrangères. Guide pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée.

³⁹ <https://eduscol.education.fr/3043/le-baccalaureat-francais-international-bfi>

Les élèves en section binationale franco-allemande (Abibac), en section binationale franco-espagnole (Bachibac) ou en section binationale franco-italienne (Esabac) présentent les épreuves terminales du baccalauréat selon les mêmes modalités que l'ensemble des autres candidats. Dans ce cadre, le contrôle continu de droit commun en histoire-géographie est remplacé par une évaluation spécifique en histoire-géographie, portant sur le programme de DNL histoire-géographie. Ces candidats ne sont autorisés ni à suivre un enseignement de spécialité en Langues, littératures, cultures étrangères et régionales (LLCER) dans la langue de la section ni à choisir une langue vivante régionale au titre de la LVB. Pour les candidats de la série STMG de la voie technologique ayant choisi de se présenter au titre de l'Esabac, le contrôle continu en LVA est remplacé par une évaluation spécifique de langue, culture et communication italiennes, comportant une partie écrite et une partie orale et l'évaluation technologique spécifique consiste en une évaluation orale en langue italienne.

La place des langues et cultures des élèves dans les programmes

Au cycle 1, un des objectifs du premier domaine des programmes, « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions »⁴⁰ est d'« éveiller à la diversité linguistique ». L'enjeu n'est pas d'apprendre une LV étrangère mais de découvrir l'existence d'autres langues. Le programme précise que les élèves prennent conscience que la communication peut passer par d'autres langues que le français (langues régionales, langue des signes ou langues étrangères). Le texte insiste aussi sur la nécessité de prendre en compte la diversité linguistique présente au sein même de la classe et de s'intéresser donc aux langues familiales des élèves⁴¹.

Au cycle 2, les programmes se focalisent essentiellement sur l'apprentissage des LV de façon « poser les jalons d'un premier développement de la compétence plurilingue des élèves »⁴². Les programmes du cycle 3 s'inscrivent dans la continuité, s'agissant d'acquérir des compétences langagières et des connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que le français⁴³. Le cycle 4 est marqué par une plus grande complexité langagière dans les documents et les activités proposées aux élèves⁴⁴.

Les programmes des cycles 2 et 3 encouragent la comparaison des langues avec le français. Par exemple, le programme du cycle 3 précise que « les autres langues pratiquées par les élèves sont

⁴⁰ MEN (2021a). Repères et références statistiques 2021.

⁴¹ MEN (2021b). Programmes d'enseignement de l'école maternelle. Bulletin officiel n°25 du 24-6-2021.

⁴² MEN (2020b). Programmes du cycle 2. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

⁴³ MEN (2020c). Programmes du cycle 3. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

⁴⁴ MEN (2020d). Programmes du cycle 4. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

régulièrement sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. »⁴⁵. Le programme du cycle 4 incite les enseignants à inclure au sein de la classe toutes les langues présentes dans les répertoires linguistiques des élèves, « les ressources dont disposent élèves et professeurs ne se limitent pas aux langues enseignées : les langues de la maison, de la famille, de l'environnement ou du voisinage régional ont également leur place. »⁴⁶.

Le Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école - CYCLES 2 & 3 rappelle que de nombreux élèves « ont appris ou parlent une autre langue à la maison ». Le fait de valoriser les compétences des élèves constitue « une richesse à la fois culturelle et linguistique ». Les professeurs sont encouragés à « partir des langues parlées par les élèves », ce qui permettrait de « s'intéresser au répertoire langagier de la classe pour déconstruire les hiérarchies implicites qu'il existe parfois entre les langues. » Cette approche fondée sur le plurilinguisme encourage la prise en compte de l'ensemble des compétences linguistiques, permettant ainsi de mettre en relation la LV étudiée et celle(s) que les élèves connaissent déjà. Le guide rassure les professeurs des avantages de la prise en compte de la diversité linguistique : « Toutes les craintes exprimées quant au fait que l'apprentissage des autres langues pourrait se faire au détriment du français s'avèrent infondées. Bien au contraire, la recherche fait état des relations fructueuses qui peuvent s'établir avec les familles des élèves qui viennent partager leurs langues et leurs cultures »⁴⁷.

Afin de valoriser le plurilinguisme et la diversité culturelle en France, le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place depuis 2016 La semaine nationale des langues vivantes adressée à tous les élèves des écoles, collèges et lycées, ainsi qu'à leurs familles et au grand public. Cette semaine est « Un temps fort d'ouverture culturelle et linguistique » qui vise à « valoriser le plurilinguisme en permettant aux élèves parlant d'autres langues que celles enseignées dans leur établissement de faire partager leur langue et leur culture »⁴⁸.

⁴⁵ MEN (2020c). Programmes du cycle 3. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

⁴⁶ MEN (2020d). Programmes du cycle 4. Bulletin Officiel n°31 du 30-7-2020.

⁴⁷ MEN (2019). Le Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école - CYCLES 2 & 3.

⁴⁸ <https://www.education.gouv.fr/semaine-des-langues-vivantes-11996>

2.2.3. Les orientations nationales : Grèce

En Grèce, l'apprentissage des langues étrangères est considéré comme étant d'une grande importance puisqu'il offre des choix professionnels multiples et élargit l'horizon culturel et éducatif. Paradoxalement, dans l'école publique grecque, les langues étrangères sont envisagées comme une matière secondaire et leur enseignement se fait plutôt dans des centres privés (académies privées) qui combinent cet apprentissage avec la préparation intensive des apprenants pour l'acquisition d'une certification.

La première langue étrangère enseignée est l'anglais. À partir de l'année scolaire 2021-2022, la langue anglaise a été introduite dans le programme obligatoire des écoles maternelles par le biais d'activités créatives à caractère expérimental. L'apprentissage simultané de deux langues étrangères est obligatoire pour l'ensemble des élèves dès l'âge de 10 ans. Le français est enseigné comme LV2/LE2 dans le système éducatif grec, l'anglais étant la LV1/LE1 obligatoire dans les établissements publics. À partir de la crise de 2008, le choix de LV2 obligatoire a été réduit au français et à l'allemand. La LV2 est enseignée à partir de l'école primaire (à 10 ans) avec un volume horaire de 2h hebdomadaire et se poursuit au collège (2h pour chacune des trois classes). Au lycée, ce nombre d'heures se réduit à 2h en première classe et à 1h en deuxième. Au niveau Terminale, il n'y a plus d'heures de LV2 (sauf des heures supplémentaires, mais facultatives pour ceux qui veulent réussir dans des départements universitaires où le français est exigé). Les examens de sortie, et après le concours national pour l'entrée à l'université, n'incluent pas d'évaluation en LV2, sauf pour les futurs étudiants des Départements de Langue et Littérature Françaises, de la Faculté de Traduction, de Journalisme, des Relations Publiques etc. Ceux-ci peuvent suivre des cours en LV2 pour leur préparation au concours. Dans l'enseignement secondaire supérieur, les heures d'apprentissage des langues étrangères dans le programme scolaire varient en fonction du type d'enseignement (enseignement général ou enseignement professionnel). De plus, « en termes de participation, les élèves de l'enseignement professionnel ont clairement tendance à apprendre moins de langues étrangères que ceux de l'enseignement général. »⁴⁹ Plusieurs écoles confessionnelles, dites « écoles internationales » enseignent le français en LV1 et proposent entre 7h et 9h de français par semaine. Ces écoles enseignent le français, mais aussi l'anglais, dès le niveau de la maternelle, permettant aux élèves d'atteindre le niveau C2 dans chacune des langues en fin de secondaire. Ces établissements n'ont pas l'étiquette « écoles bilingues » mais elles œuvrent vraiment pour le français et ont un modèle

⁴⁹ <https://www.eurydice.si/publikacije/Chiffres-Cles-De-L'enseignement-Des-Langues-A-Lecole-En-Europe-2017-FR- HI.pdf? t=1554834881>

d'enseignement très comparable en proposant des activités en français : ateliers théâtre, chant choral, bibliothèque, etc.

Le Programme d'Études Commun pour les Langues Étrangères (EPS-XG), entré en vigueur par arrêté ministériel en 2016, (ΦΕΚ 2871/τ. Β'/9-11-2016), prend soin de combiner cette demande de certifications et le cadre de l'enseignement des langues étrangères dans l'école publique grecque, en introduisant un diplôme de compétence langagière surveillé et fourni par l'État: le Certificat d'État de Connaissance en Langues (KPG) (ΦΕΚ 186/τ.Α'/16-11-1999). Ce certificat concerne toutes les langues enseignées, y compris le turc et l'espagnol (ces deux langues ne sont pas enseignées dans les écoles publiques). Malgré les bonnes intentions du Programme d'Études Commun, depuis 2016, la liaison officielle du Certificat d'État de Connaissances en Langues avec l'enseignement des langues étrangères dans les écoles publiques ne reste que parmi les revendications des syndicats des enseignants des langues étrangères. Le EPS-XG, qui est commun pour toutes les langues étrangères enseignées à l'école (anglais, français, allemand et italien), présente ce que l'apprenant doit être capable de faire tout au long de son apprentissage en désignant les niveaux de qualification pour telle ou telle compétence linguistique. "Il définit les indicateurs généraux et spécifiques de compétence communicative du niveau A1 (connaissance élémentaire) jusqu'au niveau B2 (bonne connaissance de la langue). Il est souhaitable que tous les apprenants aient acquis le niveau de compétence linguistique B (B1 et B2, qui correspond à un "utilisateur indépendant de la langue") en première Lé, la fin de leur scolarité obligatoire. Il est aussi souhaitable qu'ils aient acquis le niveau A (utilisateur élémentaire de la langue) en seconde Lé". Il est à noter que le EPS-XG s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues du Conseil de l'Europe. Il fixe une base stable articulant les programmes du Primaire, du Gymnase-Collège et du Lycée où les compétences orales et écrites sont traitées équitablement et précisées avec les objectifs à atteindre. Il a un caractère descriptif, il donne de la liberté d'action à l'enseignant pour créer son programme analytique et vise, en outre, à l'acquisition de la compétence de médiation s'alignant de cette manière au système de certification du KPG dont la compétence de médiation est un paramètre important. "Selon l'échelle de six niveaux de la compétence linguistique, les niveaux qui sont prévus pour la scolarité obligatoire sont les suivants: A1, A2, B1 et B2. Les niveaux de compétence linguistique escomptés suivant les heures d'enseignement prévues pour l'école primaire et le Gymnase sont les suivants pour chaque degré de la scolarité obligatoire. "

L'enseignement du français comme langue étrangère commence dans les deux dernières années de l'école primaire et est dispensé à raison de 2 heures par semaine dans chaque classe. Les enseignants

choisissent le manuel de leur classe parmi ceux proposés par le ministère de l'Éducation. Le niveau de compétence linguistique est A1-. Au secondaire, le français est enseigné à raison de 2 heures par semaine dans les trois classes (niveaux A1 et A1+). Le manuel de base est Action.Fr.1. Au lycée, le français est enseigné 2 heures en première année (niveau A2), 1 heure en deuxième année (niveau A2+) et 1 heure en troisième année pour les élèves qui se préparent à entrer dans des filières universitaires telles que Langue et littérature françaises, Traduction et interprétation, Médias, etc. (niveau de langue B1). Le Nouveau Programme Analytique (2021) propose des thèmes modernes (vie quotidienne, aspects de la culture, loisirs, etc.) et s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues étrangères (2021). Au lycée, la construction de scénarios est proposée et des techniques d'enseignement telles que la discussion, le dialogue, la cartographie conceptuelle, les centres d'apprentissage, les jeux de rôle, le brainstorming sont suggérées pour promouvoir le travail d'équipe, l'inclusion et la différenciation de l'enseignement. Selon le programme commun (EPS-XG) pour le collège et l'école primaire (2016) et le nouveau programme pour l'école secondaire (2021), la perspective actionnelle est au cœur de l'enseignement du français langue étrangère. Les activités de difficulté croissante des scénarios proposés placent les élèves dans une situation de communication authentique et leur demandent de remplir des tâches afin d'atteindre l'effort final et de mener à bien un projet. Des techniques alternatives (portfolios, rubriques, auto-évaluation) sont proposées pour évaluer les compétences, parallèlement aux examens écrits formels qui se déroulent de manière traditionnelle (papier-crayon).

Enseignements des langues étrangères en Grèce

Première langue étrangère	Seconde langue étrangère
PRIMAIRE	
Anglais	Français / Allemand
Troisième classe A1-	-
Quatrième classe A1	-
Cinquième classe A1+	Cinquième classe A1-
Sixième classe A2-	Sixième classe A1-

GYMNASÉ (COLLÈGE)	
Anglais	Français / Allemand/italien
Première classe Niveau A2-/B1-	Première classe Niveau A1-
Deuxième classe Niveau B1-/B1+	Deuxième classe Niveau A1
Troisième classe Niveau B1+/B2-	Troisième classe Niveau A1+
LYCÉE	
Anglais	Français / Allemand/italien
Première Classe Niveau B2	Première classe Niveau A2
Deuxième Classe Niveau C1	Deuxième classe Niveau A2+
Troisième Classe Niveau C1+-C2	Troisième classe Niveau B 1

Selon l'étude du Département des Langues Modernes du Conseil de l'Europe, une moyenne d'heures d'apprentissage est requise afin que les apprenants atteignent le niveau comme décrit: Niveau A1 – 100 Heures, Niveau A2 – 200 Heures, Niveau B1 – 400 Heures, Niveau B2 – 600 Heures, Niveau C1 – 800 Heures, Niveau C2 – 1200 Heures (EPS-XG, p. 25-27). Dans le contexte de l'école grecque - toujours dans des conditions idéales - le total des heures d'enseignement pour atteindre chacun des objectifs des niveaux de compétence linguistique est approximativement le suivant :

NIVEAU : A1 - 150h, A2 - 230h, B1 -460h, B2 -720h, C1 -1.040h, C2-1680h⁵⁰

Le FLE du primaire au Gymnase et au Lycée

Le cadre fixé par le ministère de l'Éducation et des Cultes prévoit l'enseignement du FLE en 5e et 6e du primaire. Par rapport à la transition du primaire au collège nous citons: (ΦΕΚ 1171/τ.Β'/4-4-2017) "Sélection de la deuxième langue étrangère et composition des sections" :

« Le choix de la deuxième langue étrangère qui est fait en 5^e année de l'École primaire, est valable jusqu'à la 3^e année du Gymnase. Sous la responsabilité de leurs administrateurs les Écoles primaires certifient par écrit la deuxième langue étrangère enseignée à chaque élève en école primaire. Le certificat écrit ci-dessus est joint au diplôme des étudiants/es pendant leur inscription au Gymnase, le 15 juin. Dans les Gymnases où opèrent deux ou plusieurs sections d'enseignement général, sont créés, en 1^{ère}, deux cours parallèles de deuxième langue, dont le nombre ne peut excéder le nombre correspondant à ces sections d'enseignement général de la classe spécifique. Dans les gymnases où l'on

⁵⁰ (1)Ενιαίο Πρόγραμμα Σπουδών των Ξένων Γλωσσών (ΕΠΣ-ΞΓ), p.23

opère un département d'enseignement général, les élèves de la 1ère année apprennent la deuxième langue étrangère majoritaire. Si le nombre d'étudiant/es de la langue française est exactement égal au nombre de ceux de la langue allemande, la deuxième langue étrangère est enseignée selon la disponibilité à la Direction de l'Enseignement primaire ou secondaire pertinente.

Si au 1er Octobre de l'année scolaire le poste du professeur de la langue étrangère sélectionnée d'après les déclarations de préférence n'a pas été couvert, les étudiants/es apprennent la langue étrangère pour laquelle il y a un horaire disponible au niveau de la Direction de l'Enseignement primaire ou secondaire ».

Relativement à l'enseignement du FLE au lycée nous citons: (ΦΕΚ 3523/τ.Β'/25-8-2020) "Enseignement de la langue étrangère au lycée général" :

« 1. PREMIÈRE CLASSE DU LYCÉE GÉNÉRAL a) Les élèves de la 1ère année du Lycée Général poursuivent la 2ème langue étrangère enseignée au Gymnase (français ou allemand). b) Le nombre minimum d'étudiants requis pour la création de section est de quatorze (14). Dans des écoles isolées sur le continent et le pays insulaire la fonction de sections de douze (12) étudiants serait possible. c) En cas d'impossibilité de fonction de section en l'une des deux langues, les étudiants sont obligatoirement inclus dans la deuxième section de langue étrangère créée à l'école. Les étudiants inclus dans une section de langue étrangère qui n'a pas été enseignée au Gymnase, assistent au cours et leur note en deuxième langue étrangère n'est pas comptée pour leur promotion, non plus dans le degré général de promotion. Pour ces élèves, leur note en deuxième langue étrangère est calculée, si leur tuteur ou eux-mêmes (quand ils sont adultes) soumettent à leur école une déclaration pertinente au plus tard trois (03) jours avant la date d'expiration de l'enseignement des cours. d) Les étudiants qui ont appris l'italien au lycée comme deuxième langue étrangère, choisissent jusqu'au 18 septembre en 1ère année du Lycée Général comme seconde langue étrangère entre le français ou l'allemand.

2. DEUXIÈME CLASSE DU LYCÉE GÉNÉRAL a) Les élèves de la 2e année du Lycée Général continuent la langue qui leur a été enseignée en 1ère année du Lycée général (français ou allemand). b) Les élèves qui pendant l'année scolaire 2019-2020 ont appris l'anglais en première année du lycée général, poursuivent en 2e année du lycée général, la deuxième langue étrangère enseignée au lycée (français ou allemand). c) En cas d'impossibilité de formation de section dans l'une des deux langues, les étudiants sont inclus obligatoirement dans la section de langues étrangères créée à l'école. Les étudiants qui appartiennent à une section de langue étrangère qui n'avait pas été enseignée au Gymnase

ou à la 1ère classe du Lycée général, assistent au cours et leur note dans la deuxième langue étrangère n'est pas calculée pour leur promotion, ni dans la note générale de promotion.....».

Spécialement pour le lycée, le Nouveau Programme Analytique Commun pour toutes les langues est en vigueur depuis janvier 2023 (FEK 143-18-01-2023) depuis la phase de pilotage dans les Lycées Expérimentaux.

Depuis 1930, dans les préfectures de Xanthi, de Rodopi et d'Evros, des établissements scolaires officiels de la minorité musulmane fonctionnent. Dans ces écoles de la minorité (écoles primaires, collèges, lycées, séminaire) les langues officielles d'enseignement sont le grec et le turc. Leur programme est également bilingue et la répartition des cours dans les deux langues est à peu près équivalente. Selon les textes fondateurs, la langue et la littérature grecques, l'histoire, la géographie et l'éducation civile sont enseignées en grec, tandis que le reste (religion, langue turque, physique, mathématiques, etc.) est enseigné en turc.

2.2.4. Les orientations nationales : Italie

En accord avec les politiques européennes, notamment sous l'impulsion du Cadre européen de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (première édition 2001), le Ministère de l'Éducation avait promu une réforme de l'enseignement des langues à tous les niveaux scolaires. Cela s'est fait par le biais de documents d'orientation issus de comités scientifiques qui ont particulièrement travaillé sur l'organisation des programmes scolaires et la formation des enseignants. Dès 1997, le Parlement et le Gouvernement italiens, conscients du rôle crucial de la compétence communicative en plusieurs langues pour les citoyens, ont alloué des fonds (loi n°440 du 12 décembre 1997) dans le but d'enrichir l'offre éducative du système scolaire national. Grâce à ces financements, le "Progetto Lingue 2000"⁵¹ a contribué à l'innovation pédagogique dans l'enseignement des langues étrangères en renforçant l'étude de l'anglais, en introduisant une deuxième langue étrangère dès le collège, en favorisant l'intégration de la certification des niveaux de compétence des élèves basée sur les indications du CECRL, et en promouvant l'utilisation généralisée des TIC dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Par la suite, le processus d'innovation dans l'enseignement de toutes les disciplines, notamment des langues⁵², a abouti à une série de documents ministériels et de réformes, parmi lesquels :

- les "*Regolamenti di riordino dei Licei, degli Istituti Tecnici e degli istituti professionali con le relative Indicazioni nazionali per i Licei e Linee Guida per gli Istituti Tecnici e Professionali*" du 15 mars 2010⁵³ ;
- les "*Indicazioni Nazionali per il curriculum della scuola dell'Infanzia e del primo ciclo di istruzione*"⁵⁴ (Décret Ministériel du 16 novembre 2012, n° 254), ce dernier intégré par le Décret Législatif n° 62/2017, introduisant les "*Nuove Linee Guida - La formulazione dei giudizi descrittivi nella valutazione periodica e finale della scuola primaria*"⁵⁵ ;
- les Décrets Ministériels n° 741 et n° 742 de 2017⁵⁶.

⁵¹ Progetto lingue 2000 - Protocollo di intesa tra Ministero Pubblica Istruzione e Associazioni Professionali di Lingue Straniere - Progetto di formazione/aggiornamento condotto secondo modalità di ricerca azione - Reclutamento di istituzioni scolastiche

<https://archivio.pubblica.istruzione.it/news/2001/lingue160101.shtml>

⁵² LEGGE 28 marzo 2003, n.53, Delega al Governo per la definizione delle norme generali sull'istruzione e dei livelli essenziali delle prestazioni in materia di istruzione e formazione professionale

https://archivio.pubblica.istruzione.it/mpi/progettoscuola/allegati/legge53_03.pdf

⁵³Regolamenti di riordino dei licei, degli istituti tecnici e degli istituti professionali emanati dal Presidente della Repubblica in data 15 marzo 2010 (Registrati alla Corte dei Conti in data 1 giugno 2010)

https://archivio.pubblica.istruzione.it/riforma_superiori/nuovesuperiori/index.html

⁵⁴ Indicazioni per il curriculum per la scuola dell'infanzia e per il primo ciclo di istruzione

https://www.miur.gov.it/documents/20182/51310/DM+254_2012.pdf

⁵⁵ DECRETO LEGISLATIVO 13 aprile 2017, n. 62 Norme in materia di valutazione e certificazione delle competenze nel primo ciclo ed esami di Stato, a norma dell'articolo 1, commi 180 e 181, lettera i), della legge 13 luglio 2015, n. 107. (17G00070) (GU Serie Generale n.112 del 16-05-2017 - Suppl. Ordinario n. 23)

<https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/2017/05/16/17G00070/sq>

⁵⁶ Esame di Stato conclusivo del primo ciclo di istruzione D. M. n° 741 del 3/10/2017

Le tableau n°1 présente un aperçu général de l'enseignement des langues dans le programme scolaire italien, sans prendre en compte les spécificités que chaque région et chaque établissement scolaire peuvent adopter et adapter en fonction de leur contexte et de leurs besoins éducatifs. En effet, l'Italie possède un territoire varié tant sur le plan géographique que linguistique en raison d'événements historiques divers et de phénomènes socio-culturels complexes. Ainsi, chaque région a conservé une identité propre caractérisée par des spécificités culturelles et linguistiques. Outre la langue italienne, plusieurs langues et dialectes sont parlés dans une même région. Dans le cadre juridique italien, les langues et cultures minoritaires sont protégées, notamment par la Constitution italienne, article 6⁵⁷ - "La République protège les minorités linguistiques par des règles spécifiques"), qui a posé les bases pour l'introduction de l'enseignement de la langue minoritaire dans le programme scolaire pour certaines régions (par exemple, les régions bilingues telles que le Frioul-Vénétie Julienne, le Trentin-Haut-Adige et la Vallée d'Aoste), et plus récemment par la loi n° 482 du 15 décembre 1999 et son Regolamento di attuazione⁵⁸, article n° 2, qui déclare : « ...la République protège la langue et la culture des populations albanaise, catalane, germanique, grecque, slovène et croate, ainsi que celles qui parlent français, franco-provençal, frioulan, ladin, occitan et sarde... ».⁵⁹



Les minorités linguistiques sur le territoire italien : distribution géographique

<https://www.miur.gov.it/-/d-m-741-del-3-10-2017-esame-di-stato-conclusivo-del-primo-ciclo-di-istruzione>

Finalità della certificazione delle competenze D.M. 742 del 3/10/2017

<https://www.miur.gov.it/-/d-m-742-del-3-10-2017-finalita-della-certificazione-delle-competenze>

https://www.cortecostituzionale.it/documenti/download/pdf/Costituzione_della_Repubblica_italiana.pdf

⁵⁷ <https://www.parlamento.it/parlam/leggi/994821.htm>

<https://www.miur.gov.it/lingue-di-minoranza#:~:text=La%20legge%20482%20del%2015,generali%20stabiliti%20dagli%20organismi%20europei>

⁵⁸ <https://www.miur.gov.it/documents/20182/5385739/LINGUE+DI+MINORANZA+A+SCUOLA.pdf/86ff2e3b-a61a-31cb-5f76-c4c3395372b0?version=1.0&t=1627308416440>

⁵⁹ <https://www.miur.gov.it/documents/20182/5385739/LINGUE+DI+MINORANZA+A+SCUOLA.pdf/86ff2e3b-a61a-31cb-5f76-c4c3395372b0?version=1.0&t=1627308416440>

TABLEAU N° 1 : L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN ITALIE DANS LE CURRICULUM⁶⁰

Acronymes utilisés : L1 = langue italienne (pour les régions bilingues, aussi la deuxième langue officielle) ; L2 = langue anglaise ; L3 = autre langue; DnL : Discipline dite non linguistique

Niveau scolaire	Approche	Langues*	Heures hebdomadaires	Niveau attendu (CECRL)
Ecole maternelle	Éveil aux langues	anglais (L2) + autres langues	Pas établi, variable	
Ecole primaire	1. anglais dans le curriculum	anglais (L2)	3/4h	A1
	2. CLIL (anglais)			
Collège	1. anglais dans le curriculum	anglais (L2)	3h	A2
	2. L3 ou implémentation de l'anglais	français/allemand/espagnol ou implémentation de l'anglais	2h	A2
	3. CLIL (anglais)			
Lycée option langues	1. anglais dans le curriculum	anglais (L2)	3h	B2
	2. L3 dans le curriculum	français/allemand/espagnol/russe ou autres		B1
	3. CLIL (L2/L3)		– CLIL (anglais) dans une DnL – CLIL en L3 dans une DnL (4 ^o et 5 ^o année)	
Autres Lycées	1. anglais dans le curriculum	anglais (L2)	3h	B2
	2. CLIL (anglais)		CLIL dans une DnL	
Lycées techniques et écoles professionnelles	1. anglais dans le curriculum	anglais (L2)	3h	B2
	2. L3 dans le curriculum**	dans le parcours "option tourisme"	3/4h	
	3. CLIL (anglais)		CLIL dans une DnL	

⁶⁰ Notes au tableau 1

Le tableau ne tient pas en compte les options internationales (diplôme binational ESABAC, option Cambridge IGCSE, ..).

* Pour ce qui concerne les régions bilingues, en Vallée d'Aoste l'on considère L1 le français et l'italien, L2 l'anglais; pour l'Alto Adige (province de Bolzano) l'on considère L1 l'allemand et l'italien, L2 l'anglais, mais des écoles utilisent l'italien comme langue véhiculaire pour toutes les matières, et d'autres utilisent l'allemand; le même choix a été fait en Friuli Venezia Giulia pour la langue slovène dans certaines écoles.

** Seulement pour les écoles professionnelles, option "tourisme".

En ce qui concerne la Vallée d'Aoste, en raison de son particularisme linguistique et de son histoire, la Constitution italienne, art. 87, et ensuite la loi constitutionnelle du 26 février 1948, n. 4, ont approuvé et rendu effectif le Statut Spécial de la Région⁶¹.

Les articles 38, 39, 40, 40bis et 48 bis du Statut Spécial définissent le principe d'autonomie en milieu scolaire ainsi que les modalités d'adaptation des lois de l'État aux particularités régionales. Ces modalités ont récemment été mieux articulées avec des lois et des protocoles d'accord, notamment la Délibération du Gouvernement régional n. 1103, du 19 août 2016 qui indique des mesures spécifiques pour harmoniser les dispositions de la loi n° 107 du 13 juillet 2015 avec le système scolaire régional bilingue⁶². Dans la vallée de Gressoney, Grâce à l'inclusion de la loi constitutionnelle n° 2, 23 sept. 1993 à l'art. 40 bis du Statut Spécial de la Vallée d'Aoste, l'enseignement de la langue allemande (L3) dans les pays de la Communauté Walser de langue germanique (Gressoney-La-Trinité, Gressoney-Saint-Jean, Gaby et Issime) est garanti, et l'anglais est L2⁶³.

⁶¹ Dans ce lien on peut comprendre le parcours qui a aboutit à la création et aux modifications du Statut Spécial de la Vallée d'Aoste:

<https://www.consiglio.vda.it/app/statutospeciale>

⁶² Gli adattamenti alle necessità locali della Valle d'Aosta delle Indicazioni nazionali per il curriculum della scuola dell'infanzia e del primo ciclo di istruzione - [Adattamenti infanzia e primo ciclo \(scuole.vda.it\)](#)

Gli adattamenti alle necessità locali della Valle d'Aosta delle Indicazioni nazionali (piani di studio) delle scuole del secondo ciclo di istruzione - [Adattamenti secondo ciclo \(scuole.vda.it\)](#)

⁶³ LEGGE COSTITUZIONALE 23 settembre 1993, n. 2 Modifiche ed integrazioni agli statuti speciali per la Valle d'Aosta, per la Sardegna, per il Friuli-Venezia Giulia e per il Trentino-Alto Adige. (GU Serie Generale n.226 del 25-09-1993)

https://www.gazzettaufficiale.it/atto/serie_generale/caricaDettaglioAtto/originario?atto.dataPubblicazioneGazzetta=1993-09-25&atto.codiceRedazionale=093G0452&elenco30giorni=false

TABLEAU N° 2 : L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN VALLÉE D'AOSTE DANS LE CURRICULUM ⁶⁴

Niveau scolaire	Approche	Langues*	Heures hebdomadaires	Niveau attendu
Ecole maternelle	1. Éveil aux langues	français (L1), anglais (L2), allemand (L3), patois	Pas établi, variable	
	2. Concours Cerlogne	français (L1) et patois	projets	
Ecole primaire	1. français dans le curriculum	français (L1)	de 5h et demi à 6h	A2 français (L1)
	2. anglais dans le curriculum	anglais (L2) allemand (L3)	2h 2h	A1 (L2) A1 (L3)
	3. CLIL/EMILE (anglais/français)	français (L1 et anglais (L2)	
	4. Concours Cerlogne	français et patois	projets	
Collège	1. français, anglais et allemand dans le curriculum	français (L1) anglais (L2) allemand (L3)	6h 3h 2h	B1 français (L1) A2 A2
	2. CLIL/EMILE (L2/L3)	français et anglais		
Lycée option langues	1. français dans le curriculum	français (L1)	4h	B2 français (L1)
	2. anglais dans le curriculum	anglais (L2)	4h	B2
	3. allemand/espagnol/etc.	allemand/espagnol/russe/chinois/ (L3)	4h	B1
	4. CLIL (L2/L3)		CLIL (L2) dans une DNL dès le premier an; CLIL (L3) dans une DNL le quatrième et dernier an	
Autres Lycées	1. français dans le curriculum	français (L1)	4h	B2 français (L1)
	2. anglais	anglais (L2)	3h	B2
	3. CLIL (anglais)		CLIL (L2) dans une DNL	
Lycées techniques et écoles professionnelles	1. français dans le curriculum	français (L1)	4h	B2 français (L1)
	2. anglais dans le curriculum	anglais (L2)	3h	B2
	3. CLIL (anglais)		CLIL (L2) dans une DNL	

⁶⁴ Notes au tableau 2 :

Ecole maternelle – Langues :

Allemand : dans les villages de la Communauté Walser (Gressoney-La-Trinité, Gressoney-Saint-Jean, Gaby et Issime) -de l'école maternelle au collège.

Patois : C'est un choix des écoles. En général on le fait à travers des projets et le Concours Cerlogne

Collège – Heures hebdomadaires :

Anglais : sauf pour les écoles de la Communauté Walser - deux heures d'anglais

2.2.5. Les orientations nationales : Portugal

En guise d'introduction, rappelons qu'au Portugal, l'instruction obligatoire formelle comprend trois cycles séquentiels de l'Ensino Básico (correspondant à l'enseignement pré-primaire, élémentaire et secondaire) – 1er cycle (de la 1ère à la 4ème année), 2ème cycle (5ème et 6ème années) et 3ème cycle (de la 7ème à la 9ème année) – et de l'Ensino Secundário (enseignement secondaire supérieur, de la 10ème à la 12ème année). Bien que le système éducatif soit passé par différentes réformes, l'enseignement/apprentissage de langues étrangères continue à avoir une place prépondérante dans les écoles portugaises, comme le montre la législation du ministère de l'Éducation portugais de 1973 (réforme Veiga Simão, Loi n° 5/73) à nos jours.

En effet, l'enseignement des langues étrangères (anglais ou français) est devenu obligatoire au 2ème cycle lors des réformes éducatives de la fin des années 80 (décret portugais n° 491/77), mais elles pouvaient également être enseignées au 1er cycle si l'école disposait d'enseignants en nombre suffisant. Par la suite, en 1989, deux autres langues ont été introduites au niveau du 3ème cycle, l'allemand et l'espagnol (décret portugais n° 286/89). L'enseignement de l'espagnol au niveau de l'enseignement secondaire a également été introduit dans ces décrets. À partir de 1997, une politique de valorisation de l'apprentissage des langues a permis qu'une troisième langue soit enseignée aux élèves de Langues et Humanités de l'enseignement secondaire (décret-loi portugais n° 219/97). Une autre mesure a également été prise avec l'arrêté normatif portugais (n°25/99) dans le but d'implanter l'apprentissage du mirandais au niveau local, plus précisément dans la région de Miranda do Douro, afin de valoriser cette autre langue officielle du Portugal. En 2005, suivant les politiques linguistiques européennes qui préconisaient l'enseignement précoce de l'anglais, cette langue est devenue une discipline extracurriculaire à partir de la 3ème année du 1er cycle (élèves de 8 ans). Un an après, cette option fut anticipée à la 1ère année (élèves de 6 ans). Plus tard, à partir de 2012 plus précisément, l'anglais est devenu la seule langue obligatoire au niveau du 2ème cycle et le français, l'allemand et l'espagnol se sont transformés en langues d'option, offertes uniquement à partir du 3ème cycle. En 2015, l'anglais a été introduit en tant que discipline curriculaire en 3ème année du 1er cycle. Actuellement, l'anglais est langue obligatoire au 2^{ème} et 3^{ème} cycles, avec un horaire hebdomadaire variant de 90 minutes à 2 heures. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, l'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire en 10ème et 11ème années, indépendamment de la section choisie. Les élèves peuvent encore étudier une troisième langue étrangère (le latin, l'allemand et, quand c'est

possible, le grec ou le mandarin) ou continuer à apprendre la deuxième langue, à savoir celle qu'ils avaient étudiée auparavant.

Par conséquent, au Portugal, il semble clair qu'il n'existe pas de politique linguistique explicite en faveur du plurilinguisme. Les diverses modifications législatives ont intégré les recommandations du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en faveur de la diversification de l'échantillon de langues offertes par les écoles afin de préserver et de promouvoir la diversité linguistique en Europe. Toutefois, dans la réalité, la diversité de l'offre en langues est restreinte dans les écoles portugaises. En effet, l'offre de langues telles que l'allemand, le français, le latin ou le mandarin dépend amplement du fait qu'il y ait des enseignants et un intérêt des élèves dans les écoles, ce qui n'est pas toujours le cas. Ainsi, l'anglais est en réalité la langue étrangère dominante, puisqu'il fait partie du système éducatif du 1er au 3ème cycle.

S'il est vrai que l'enseignement de la langue anglaise prédomine, il faut, néanmoins, reconnaître que certaines initiatives plurilingues, qui s'appuient sur une approche de sensibilisation à la diversité linguistique ("éveil aux langues"), ont été mises en place afin de promouvoir le contact des élèves avec d'autres langues et cultures, qui peuvent ne pas faire partie de leur curriculum scolaire, et ce dès les premières années de scolarité. Néanmoins, ces initiatives sont encore rares et circonscrites à de petites interventions ou des projets développés par des étudiants de master ou de doctorat, hors du cadre législatif et de la formation des professeurs, qui seraient pourtant nécessaires.

TABLEAU N.° 1

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU PORTUGAL DANS LE CURRICULUM

ACRONYMES UTILISES	
L1	Langue portugaise
L2	Langue anglaise
L3	Autre langue (français/espagnol/allemand/chinois)
DnL	Discipline dite non linguistique

NIVEAU SCOLAIRE	APPROCHE	LANGUES	HEURES HEBDOMADAIRES	NIVEAU LINGUISTIQUE ATTENDU (CECRL)
Ecole maternelle	Éveil aux langues (Initiatives ponctuelles)	Anglais (L2)	Pas établi, variable	
Ecole primaire	1. Anglais dans le curriculum	Anglais (L2)	2h	A1
	2. CLIL (anglais)	Anglais	1h30/2h	
	3. Chinois dans le curriculum de certaines écoles	Chinois (L3)	1 h	A1
		Anglais	2 h	A1
AEC	Extra-Scolaire	Anglais	1 h	A1
Collège	1. anglais dans le curriculum	Anglais (L2)	1h30/2h	6ème A2 5ème A2 4ème B1 3ème B1
	2. Français ou allemand ou espagnol	Français/allemand/ Espagnol (L3)	1h30/2h	Français et allemand-A1 Espagnol A2
	3. Chinois dans le curriculum de certaines écoles	Chinois (L3)	1 h	A1
	4. CLIL (anglais)	- CLIL (anglais) dans une DnL - CLIL en (L3) dans une DnL		A1
	Curriculum	Anglais Espagnol	2h00	A1
Lycée	1. anglais dans le curriculum	Anglais (L2)	2h15	B2
	2. Allemand ou espagnol ou français dans le curriculum	Allemand (L3) Espagnol (L3) Français (L3)	2h	A1 A2 A1
	3. Prévu par le gouvernement : Chinois dans le curriculum	Chinois (L3)		A1
	Curriculum	Anglais Espagnol Français Portugaise	3h00	B1 A1 A1 A1
Lycées techniques et écoles professionnelles	1. anglais dans le curriculum	Anglais (L2)	2h	B2
	2. L3 dans le curriculum	** dans le parcours "option tourisme"		

3. CADRE EUROPÉEN COMMON DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL) : ENJEUX ET ACTUALITÉ

La voie qui a porté à la création du Cadre Européen Commun de référence pour les langues avait commencé dans les années 1960. Déjà dans la Convention culturelle européenne⁶⁵ de 1954 l'article 2 stipule que les États membres du Conseil de l'Europe s'engagent à faciliter la communication entre leurs citoyens en encourageant l'apprentissage mutuel des langues. Et c'est dans cette direction que, depuis les années 1960, les projets liés aux langues ont été axés sur l'apprentissage linguistique dans un contexte de communication.

Pendant les années 1970-80, des spécifications de "niveaux seuils" pour la communication autonome pour l'anglais et d'autres langues ont été élaborées. Cette approche considère que les compétences linguistiques ne dépendent pas uniquement des connaissances linguistiques. Dans cette voie, l'idée de créer le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) a été initiée lors d'un symposium en 1991 à Rüslikon, organisé par le Conseil de l'Europe en collaboration avec les autorités suisses. En 1992, un groupe de travail a été établi, travaillant en étroite collaboration avec un groupe de recherche suisse financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Ce groupe de recherche avait pour objectif d'élaborer et d'étalonner des descripteurs de compétences en langues. Les travaux du groupe et le pilotage du projet ont continué pendant une décennie et en 2001 le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues est publié⁶⁶.

Le CECRL est un outil conçu pour répondre à l'objectif général du Conseil de l'Europe de « parvenir à une plus grande unité parmi ses membres » et d'atteindre ce but par l'adoption d'une démarche commune dans le domaine culturel. L'objectif est politique, social et économique : il est nécessaire d'asseoir la stabilité européenne en veillant au bon fonctionnement de la démocratie, de tenir en compte la large mobilité sociale, économique et linguistique, même face aux mouvements migratoires de plus en plus impactant sur les sociétés européennes. Dans ce cadre énormément articulé, les langues et les cultures contribuent par une meilleure connaissance des autres, en passant d'une logique de maîtrise d'une ou plusieurs langues à une logique d'interaction entre différentes langues, quel que soit le niveau de maîtrise de ces dernières.

⁶⁵Convention culturelle européenne, traité n°018, Conseil de l'Europe, 1954
<https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treaty-num=018>

⁶⁶ <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Il s'agit d'un des documents les plus influents dans le domaine de l'enseignement des langues en Europe et il décrit ce qu'un individu doit apprendre afin de pouvoir communiquer dans une ou plusieurs langues selon la variété du contexte culturel. Il définit de manière pragmatique et réaliste les objectifs et les niveaux de compétence linguistique (A1-C2) qui permettent à l'apprenant d'évaluer ses progrès et aux enseignants d'indiquer d'une manière claire et transparente le niveau de compétence acquis dans toute langue connue. Le CECRL propose une base pour la définition de plans d'apprentissage, examens linguistiques, manuels etc. contribuant ainsi à la coordination de l'apprentissage/enseignement des langues de la part de tous les pays de l'Europe.

Le caractère d'innovation présent dans le CECRL 2001, notamment l'approche de la compétence par « je peux » qui rend l'apprenant/utilisateur responsable et au centre de son parcours d'apprentissage, et l'utilisation de descripteurs pour l'alignement du curriculum, de l'enseignement et de l'évaluation, l'importance de l'interaction, l'auto-évaluation et l'autonomie de l'apprenant, ont été largement adoptés par la plupart des pays européens et d'autres nations.

D'autres, par contre, comme l'approche orientée vers l'action, la médiation et surtout le plurilinguisme, ont eu besoin de plus de temps pour en permettre la mise en pratique pendant ces vingt dernières années. Aujourd'hui, ces concepts moins largement appliqués sont développés et expliqués dans le Volume complémentaire du CECRL, diffusé en 2018 et publié officiellement en 2020 ⁶⁷.

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) enrichit et clarifie le modèle descriptif du CECRL en définissant et développant plusieurs concepts. Il étend et complète les descripteurs du CECRL tout en élargissant la conceptualisation de l'enseignement des langues. Publié pour approfondir les concepts introduits dans le CECRL au cours des 20 années suivant sa parution, le Volume complémentaire remplace les descripteurs de 2001. Il propose des mises à jour des échelles existantes, notamment pour A1 et les niveaux C, et introduit de nouvelles échelles de descripteurs pour la médiation de textes, la médiation de concepts, la médiation de la communication, l'interaction en ligne, la phonologie et les compétences en langues des signes. L'un des objectifs les plus importants du CERCL (2001 et 2018) est la promotion du plurilinguisme et du pluriculturalisme des citoyens et citoyennes en Europe dont le PEL (Portfolio Européen des Langues), qui est l'objet de la partie suivante et du projet VaBioLa, est un des outils les plus efficaces.

⁶⁷ <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270>

CHRONOLOGIE DU CECRL

Année	Événement
1991	Symposium "Transparence et cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe" à Rüschlikon, Suisse
1995	Publication du Projet 1 de la proposition de Cadre
1996	Consultation : envoi de plus de trois mille exemplaires à des institutions et experts dans tous les États membres
1997	Soumission du Projet 2 de la proposition de Cadre à la Conférence "Apprendre les langues pour une nouvelle Europe"
1998	Impression et diffusion du Projet 2 de la proposition de Cadre pour pilotage avec son Guide pour utilisateurs
2001	Lancement officiel à l'occasion de l'Année européenne des langues
2003	Développement de la version pilote du manuel pour la mise en relation des examens avec le CECRL
2007	Forum intergouvernemental sur les politiques linguistiques confirmant le rôle du CECRL et la responsabilité des États membres
2009	Publication du manuel "Relier les examens de langues au CECRL : Apprendre, enseigner, évaluer"
2013	Début du projet de révision du cadre conceptuel du CECRL
2015	Validation des projets de descripteurs des nouvelles échelles du CECRL dans différents domaines
2018	Publication en ligne du Volume complémentaire du CECRL avec de nouveaux descripteurs en anglais et en français
2020	Publication du "Common European Framework of Reference for Languages: Learning, teaching, assessment – Companion volume"
2021	Publication en français du "Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer – Volume complémentaire"
2022	Publication du volume d'études de cas "Enriching 21st century language education: The CEFR Companion Volume, examples from practice"

4. LE PORTFOLIO EUROPÉEN DES LANGUES (PEL)

Au sein de la valorisation des compétences langagières de l'apprenant, le portfolio européen des langues (PEL) trouve sa place dans le cadre de la prise de conscience et de l'évaluation (formelle, informelle et auto évaluation) des compétences linguistiques et culturelles que chacun de nous acquiert tout au long de sa vie et qui font partie intégrante de la citoyenneté active et consciente.

Le PEL est un instrument basé sur le CECRL et destiné aux apprenants individuels et, en effet, ces deux documents (CECRL et PEL) ont été élaborés en parallèle. Les niveaux de compétence et leurs descripteurs, présentés dans un format simplifié de type « Je peux faire ... » pour une large gamme de différents types d'activités langagières, ainsi que des descripteurs pour les aspects qualitatifs de la performance, ont été insérés dans le PEL afin de permettre une autoévaluation et autoréflexion du parcours d'apprentissage langagier tout au long de la vie.

CHRONOLOGIE ESSENTIELLE DU PEL

1991	Symposium de Rüslikon (Suisse), on introduit pour la première fois le concept du Portfolio européen des langues (PEL), parallèlement au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
1997	Le Conseil de l'Europe publie le deuxième projet de CECRL, qui s'accompagne d'un ensemble d'études préliminaires pour la mise en œuvre du PEL dans différents domaines de l'apprentissage des langues.
1998 2000	Projets pilotes de PEL menés par quinze Etats membres du Conseil de l'Europe, ainsi que par trois OING
2000	Le Comité de l'Éducation institue le Comité de validation qui doit contrôler la conformité des projets de PEL aux Principes et lignes directrices relatifs au PEL mis au point par le Comité de l'Éducation.
2001	Année européenne des langues - le Portfolio européen des langues fait son début dans le cadre du premier Séminaire européen sur le PEL, organisé à Coimbra (Portugal).
2010	118 modèles de PEL émanant de trente-deux Etats membres et de six OING/consortiums internationaux sont validés.
2011	En avril, les processus de validation et d'accréditation des nouveaux PEL ont été remplacés par un enregistrement en ligne basé sur le principe de l'auto-déclaration.

Le Portfolio européen des langues (PEL) vise à motiver les apprenants en reconnaissant leurs efforts pour étendre et diversifier leurs capacités langagières à tous les niveaux et à fournir un état des capacités langagières et culturelles acquises, utile par exemple lors de transitions vers des niveaux supérieurs d'apprentissage ou lors de recherches d'emploi nationales ou internationales.

Ces objectifs correspondent aux deux fonctions essentielles du Portfolio européen des langues : la fonction pédagogique et la fonction de documentation et présentation.

D'un côté, la fonction pédagogique vise à :

- accroître la motivation des apprenants pour améliorer leur capacité à communiquer dans différentes langues ;
- encourager les apprenants à faire de nouvelles expériences interculturelles ;
- entraîner les apprenants à planifier leur apprentissage, à réfléchir à leurs objectifs, à leurs méthodes d'apprentissage et à leur succès en langue étrangère ;
- favoriser un apprentissage autonome et accroître les expériences plurilingues et interculturelles de chaque apprenant à travers des contacts et des visites, la lecture, l'utilisation des médias et la réalisation de projets.

De l'autre côté, la fonction de documentation et de présentation vise à :

- documenter de manière complète, concrète, transparente et fiable la capacité langagière plurilingue et les expériences dans d'autres langues.

Les instruments contenus dans le PEL aident les apprenants à évaluer et à communiquer de façon détaillée et internationalement comparable les niveaux de compétence qu'ils ont atteints dans l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères. Les occasions sont nombreuses de présenter un PEL à jour, par exemple lors d'un transfert scolaire, du passage à un cycle supérieur d'enseignement, du début d'un cours de langue, de la rencontre avec un conseiller professionnel ou de la candidature à un nouveau poste. Dans tous ces cas, le Portfolio est destiné à des gens qui ont leur mot à dire dans des décisions importantes pour son propriétaire. Il se peut également qu'un apprenant soit intéressé à disposer, à titre personnel, d'une documentation de ce type.

Le Portfolio européen des langues est donc un instrument de promotion du multilinguisme et du pluralisme culturel, il valorise les compétences linguistiques et interculturelles de celui qui étudie, connaît les langues, qu'elles soient acquises au sein du système éducatif formel ou dans d'autres contextes. De conséquence il exerce une fonction pédagogique de guide et de soutien de l'apprenant dans son processus d'apprentissage linguistique; du fait qu'il est la propriété de l'apprenant, il en favorise l'autonomie et en encourage le processus d'auto-évaluation et, dans une perspective d'usage tout au long de la vie, il sert également de documentation et de présentation des différents niveaux de

compétences atteints dans les domaines éducatif et du travail. Sa fonction n'est pas de remplacer les certifications formelles, obtenues tant à l'intérieur du système scolaire qu'à l'extérieur, mais plutôt de les englober de manière systématique. Enfin, il s'adapte dans sa forme aux différents besoins de l'apprenant, à son âge, aux contextes et aux finalités d'apprentissage. Pour cette raison, différents modèles de PEL ont été créés, pour les enfants, pour les jeunes, pour les adultes ou pour des groupes d'apprenants dans des situations d'apprentissage particulières (par exemple les migrants).

Tous les modèles de PEL se composent de trois sections différentes :

- **Le passeport de langue** est régulièrement mis à jour par l'apprenant. Ce dernier y enregistre ses compétences dans les différentes langues, il s'évalue lui-même et il est évalué sur la base des niveaux communs de compétence linguistique du CECRL.
- **La biographie linguistique** vise à favoriser l'implication de l'apprenant dans la conception, la réflexion et l'auto-évaluation de son apprentissage; l'encourage à définir ce qu'il sait faire avec les langues qu'il étudie et inclut des informations sur les expériences linguistiques et culturelles acquises tant en milieu scolaire que dans des contextes différents.
- **Le Dossier** offre enfin à l'apprenant la possibilité de sélectionner et de rassembler des documents illustrant les résultats et les expériences décrits dans la biographie.

Et c'est dans la perspective d'une utilisation à vie que le Passeport de langues fait partie d'Europass, le CV européen, mis au point par le Programme des Politiques linguistiques du CoE et le CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle), l'organisme chargé d'Europass pour la Commission européenne.

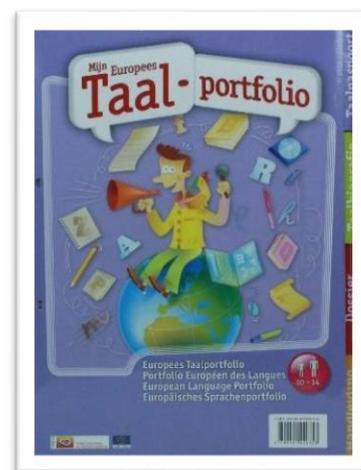
4.1. Le PEL dans les pays du partenariat

4.1.1. Le PEL : Belgique

Dans le cadre de ce projet, nous nous limiterons à l'analyse du PEL dans l'enseignement de la Communauté flamande. L'enseignement flamand dispose d'un PEL accrédité :

Mijn Europees Taalportfolio – Fin enseignement primaire-début enseignement secondaire (10-14 ans)
Ce portfolio a été créé par un groupe d'experts⁶⁸ dans le cadre de la formation 'Clef d'Or2' (2007-2009). Selon les formateurs un PEL adapté au public cible de l'enseignement flamand était nécessaire pour les raisons suivantes : les PEL existants sont soit très beaux, soit très étoffés au niveau du contenu, mais la combinaison des deux qualités est rare. Certainement pas pour la tranche d'âge visée :

le passage du primaire au secondaire. Les auteurs souhaitaient donc concevoir un portfolio solide et attrayant pour les jeunes entre 10 et 14 ans. Ils voulaient également développer un portfolio correspondant à la réalité de l'enseignement flamand où le néerlandais est la langue de scolarisation à côté des langues étrangères enseignées, le français et l'anglais, complétées dans certains cas par d'autres langues vivantes (l'allemand,



l'espagnol, ...) ou encore des langues anciennes (le grec et le latin). Ils aspiraient également à développer un portfolio des langues qui tiendrait compte des nouveaux objectifs finaux pour les langues vivantes étrangères. D'autres PEL⁶⁹ ont été développés pour des publics d'apprenants bien précis, ainsi : *Mijn eerste Europese Talenportfolio (6-12 ans)*. Ce portfolio des langues se compose d'un passeport, d'une biographie, d'un dossier et d'un guide de l'apprenant dans six langues : le néerlandais, le français, l'italien, le roumain, le turc et l'espagnol. Ce portfolio est lié aux niveaux A1, A2 et B1 du CECRL.

⁶⁸ Annick Keunen et Liesbeth Martens, formatrices « Clé d'Or ».

⁶⁹ Source consultée, différents types de portfolios et leur utilisation:

<https://data.ondewijs.vlaanderen.be/documenten/bestand.ashx?id=12547>

Deux e-PEL (d'origine néerlandaise) ont été publiés pour les apprenants suivants :

- Peppels.net (pour des élèves de l'enseignement secondaire, jusqu'à l'âge de 18 ans)
- Owik.net (pour des étudiants à partir de 18 ans)

Suite à notre analyse sur le terrain, nous constatons qu'il y a autant de pratiques d'utilisation du PEL qu'il y a d'acteurs de l'enseignement (Ministère de l'Enseignement, réseaux d'enseignement, conseillers pédagogiques, formateurs, enseignants, élèves et parents). Des modèles de Portfolios européens⁷⁰ servent de sources d'inspiration (p.ex. *Mon premier Portfolio européen des langues*, éd. Didier FLE), mais chacun l'emploie à sa guise. Toutefois, les différents acteurs soulignent l'utilité du PEL :

- pour éveiller les apprenants aux langues et pour les motiver,
- pour rendre l'apprenant conscient de son apprentissage des langues,
- pour que les enseignants aient un aperçu de la progression de leurs élèves en langues,
- pour créer « un parcours d'apprentissage » au sein d'une filière, d'une école,
- pour différencier, pour réfléchir sur le fonctionnement des langues, pour apprendre à apprendre, pour apprendre en autonomie, pour s'ouvrir aux autres et à leurs cultures.

Le Portfolio a de réels atouts dans son usage quotidien. Il permet de valoriser les langues et leur apprentissage. Il favorise une attitude positive des apprenants par rapport à l'apprentissage des langues étrangères. Il invite les apprenants à développer leurs compétences interculturelles. Il fait un clin d'œil à la citoyenneté européenne qui défend des valeurs démocratiques.

⁷⁰ Source : <https://www.coe.int/fr/web/portfolio>

4.1.2. Le PEL : France

Plusieurs modèles du PEL destinés aux jeunes ont été publiés par l'éditeur Didier sous forme de livret : Mon premier portfolio européen des langues, pour l'école primaire ; Portfolio européen de langues pour le collège et Portfolio européen des langues pour les 15 ans et plus. Chaque PEL est composé de trois parties : Passeport pour faire état de son profil linguistique plurilingue ; Ma biographie langagière pour s'auto-évaluer dans différentes langues ; et Dossier pour conserver les productions et expériences en LV. La partie Ma biographie langagière semble être la partie qui ait été utilisée le plus fréquemment, permettant à l'élève de garder une trace de ses auto-évaluations.

Alors que le PEL n'est pas obligatoire en France, Perrot et Julié (2017) considèrent qu'il est très utile car il permet à l'enseignant d'introduire l'auto-évaluation dans une pédagogie actionnelle alignée à l'esprit du CECRL et des programmes. Ces auteurs précisent que même si l'enseignant ne se sert pas du PEL, il peut « s'en inspirer pour introduire l'auto-évaluation dans sa pédagogie » (ibid, p. 165). En effet, depuis plusieurs années les cahiers qui accompagnent les manuels scolaires intègrent souvent des fiches inspirées du PEL, alors que les livrets PEL semblent être de moins en moins utilisés. D'ailleurs, il est de plus en plus difficile de trouver certains modèles du PEL dans les librairies en France.

4.1.3. Le PEL : Grèce

Le système éducatif grec est purement centralisé, il y a une autonomie souvent appelée dans la bibliographie « autonomie relative » du professeur qui est complètement dépendant des institutions imposées, du curriculum qu'il doit absolument suivre et en n'ayant en même temps aucune chance de s'éloigner de tout ce qui est prévu et indiqué. Dans ce cadre centralisé où il n'y a pas d'autonomie et l'évaluation reste traditionnelle (tests écrits, examens en fin d'année), disons plutôt formative et finale. Au centre du processus d'apprentissage, l'évaluation demeure largement synonyme de tests de niveau, de certification ou de repérage à partir de référentiels de compétences et celle-ci restant globalement l'affaire des enseignants. L'apprenant n'est que peu impliqué dans le choix des modalités de sa propre évaluation, sinon pour subir des « épreuves » qui constituent des phases d'évaluation. Ce qui est prévu du Ministère est d'examiner les élèves afin de leur attribuer des notes. Il y a, bien sûr, de belles intentions quelquefois de la part du Ministère de rédiger p.ex. des bulletins d'évaluation descriptive ou de se concentrer sur le développement des compétences, sur l'auto-évaluation, mais dans la plupart des cas tout cela est ignoré et la majorité des professeurs préfèrent et se limitent aux examens écrits et oraux. Même l'évaluation initiale (ou diagnostic) pour un nouveau groupe d'élèves ou pour une nouvelle classe au début de l'année n'est pas prévue, elle est encore ignorée de la part des professeurs (ce qui montre peut-être un manque de formation adéquate).

L'évaluation authentique, de l'autre part, ne relève pas du contrôle, c'est-à-dire de la mesure des performances obtenues. Il s'agit d'une évaluation intégrée aux apprentissages et à la formation. De cette façon, l'autoévaluation et la co-évaluation sont rendues possibles, dès lors que l'apprenant tente de travailler sur le sens de son engagement dans la formation. Un de ses outils (techniques) est le portfolio qui permet également de développer les compétences linguistiques tout au long de la vie et de promouvoir le multilinguisme et le multiculturalisme.

Un portfolio documente l'apprentissage pendant un certain temps. Cette perspective à long terme reflète l'amélioration de l'élève en lui montrant l'importance de l'autoévaluation, la correction et la révision. Le portfolio de l'élève peut inclure : -un journal personnel, - des évaluations faites par ses pairs, - ses projets d'art, diagrammes-infogrammes, chartes, graphiques, - un travail ou un rapport de groupe, - ses notes personnelles, - ses brouillons et ses copies finales.



En 2008, Le ministère de l'Éducation Nationale a introduit le Portfolio des Langues Étrangères dans toutes les écoles primaires qui a été financé par l'Union Européenne et des ressources nationales. Une période de formation des enseignants sur les avantages de l'intégration de l'évaluation authentique à l'enseignement des langues étrangères s'est déroulée tout au long de l'année scolaire 2009-2010 et du matériel a été mis à disposition des élèves et des enseignants. Malheureusement, cette initiative est restée sans application pratique.

4.1.4. Le PEL : Italie

L'Italie a développé différents modèles de PEL qui ont été validés par le Conseil de l'Europe avec pour objectif commun de fournir des informations claires aux utilisateurs tout en accompagnant et soutenant leur processus d'apprentissage⁷¹. La clarté des informations a été garantie en faisant constamment référence aux indicateurs de compétence du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), et en encourageant les utilisateurs à inclure des exemples concrets de leurs apprentissages dans le dossier. Pour répondre aux besoins individuels des utilisateurs, les PEL ont également intégré des rappels pour explorer leurs méthodes d'apprentissage, leurs préférences, la qualité des compétences acquises et leurs besoins linguistiques futurs. Ces rappels ont été perçus comme une des nouveautés les plus stimulantes et riches en perspectives du document.

Dans le cas du PEL destinés aux jeunes entre 11 et 18 ans, la présence de l'enseignant était et demeure nécessaire pour garantir la validité de chaque déclaration, mais la responsabilité de rendre l'outil effectif et efficace revient au propriétaire lui-même. Pour les plus jeunes, la famille peut également jouer un rôle, soit pour fournir des informations, soit pour soutenir le processus de croissance en intervenant activement.

Le PEL propose des innovations pédagogiques stimulantes, notamment dans la section Biographie qui permet de décrire les caractéristiques individuelles. En tant qu'outil pédagogique, le

⁷¹ Modèles développés :

2002 Italie (Umbria) - Modèle pour apprenants dans le premier cycle de l'enseignement secondaire;

2002 Italie (Umbria) - Modèle pour apprenants dans l'enseignement primaire;

2002 CERCLES (Confédération européenne des Centres des Langues dans l'Enseignement supérieur) - Modèles pour apprenants dans l'Enseignement supérieur;

2002 Italie (Lombardie) Modèle pour apprenants dans le premier cycle de l'enseignement secondaire;

2003 Italie - Modèle pour apprenants dans l'enseignement supérieur;

2003 Modèle pour apprenants dans l'enseignement professionnel élaboré par l'Université de Sofia en collaboration avec 5 Pays européens (parmi lesquels l'Italie);

2003 Italie - Modèle pour apprenants dans l'enseignement primaire;

2003 Italie (Piemonte-Torino) Modèles pour apprenants à partir de 15 ans et adultes;

2004 Italie (Puglia) - Modèles pour apprenants de 14 à 20 ans;

2004 Italie (Trentino Alto-Adige-Bolzano) - Modèle pour apprenants dans l'enseignement primaire;

2005 Italie (Trentino Alto-Adige-Bolzano) Modèle pour apprenants dans le premier cycle de l'enseignement secondaire;

2009 Italie (Vallée d'Aoste/Bolzano) - Modèle pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (apprenants de 14 à 19 ans);

2010 Italie - Roma (Università degli Studi Guglielmo Marconi) - Modèle pour étudiants à partir de 16 (PEL électronique)

PEL représente l'une des modalités d'intervention scolaire les plus attentives à la personnalisation de l'enseignement.

Concernant la Région Autonome Vallée d'Aoste, l'adaptation des deux modèles de PEL produits par la Provincia Autonoma di Bolzano-Alto Adige pour l'école primaire et l'école secondaire de premier degré⁷² a été entreprise en raison des particularités linguistiques des deux territoires alpins, mais surtout en raison de leur caractère innovant. Ces modèles ont donc été adaptés au contexte valdôtain avant d'être validés par le Conseil de l'Europe. La collaboration entre la Région autonome Vallée d'Aoste et la Provincia Autonoma Bolzano-Alto Adige a également abouti à la création du PEL destiné aux élèves de l'école secondaire du second degré (apprenants de 14 à 19 ans), également validé par le Conseil de l'Europe.

Cependant, l'utilisation du PEL dans les écoles et les universités italiennes a connu des hauts et des bas. Bien qu'initialement adopté avec enthousiasme par de nombreux enseignants de langues, en particulier dans le primaire et le secondaire du premier degré, son utilisation a progressivement diminué au fil du temps, principalement en raison du manque de coordination des programmes linguistiques avec ceux des autres disciplines. Bien que des parties des manuels scolaires soient parfois inspirées du PEL, son intégration dans les programmes scolaires reste limitée. Cette situation a conduit à un usage sporadique du PEL, et une étude menée par l'Université Ca' Foscari auprès d'un groupe d'étudiants universitaires a révélé un faible pourcentage de jeunes connaissant le PEL en tant qu'outil didactique⁷³.

⁷² <https://scuole.vda.it/index.php/adattamenti/materiali-di-supporto>

⁷³ <http://doi.org/10.30687/ELLE/2280-6792/2020/03/004>.

4.1.5. Le PEL : Portugal

Le Portugal dispose de deux modèles de PEL accrédités :

- 1) Portfolio européen des langues – Enseignement secondaire, Collège (10-15 ans)
Des descripteurs ont également été créés en portugais, ukrainien, mandarin et créole capverdien afin de faciliter le processus d'auto-évaluation pour les élèves âgés de 10 à 15 ans qui parlent d'autres langues.
- 2) Portfolio européen des langues – Enseignement secondaire, Lycée (plus de 16 ans)

En plus de ces deux modèles, il existe un document distinct pour l'école élémentaire (6-10 ans) : Mon premier Portfolio européen des langues, conçu pour accompagner l'apprentissage des langues des élèves de l'école primaire. Il devrait constituer un outil pédagogique important pour améliorer la qualité de l'enseignement des langues à l'école, ainsi que pour accroître l'intérêt des enfants pour la découverte d'autres langues et cultures et apprendre ainsi à connaître et à respecter les différences.

Nous avons ressenti une certaine difficulté à identifier les pratiques d'utilisation du PEL dans les écoles au Portugal, ce que certains ouvrages expliquent par le manque de références à ces modèles (pourtant définis dans le site du Ministère de l'Éducation) dans les manuels scolaires, qui constituent au Portugal la base du processus d'enseignement-apprentissage, notamment dans les classes de langues. On déplore également le manque d'incitation, de la part du Ministère de l'Éducation, aussi bien pour l'utilisation du PEL que pour la promotion du plurilinguisme en général. D'autre part, les associations de professeurs de langues elles-mêmes ne semblent pas disposer de données chiffrées concrètes sur l'utilisation des PEL (combien de professeurs, combien de classes, dans quelles langues, etc.). Enfin, on souligne la grande variabilité de l'utilisation pédagogique des PEL dans la formation initiale des enseignants. Certains établissements les intègrent, tandis que d'autres ne le font pas. De plus, il est remarquable que très peu de pratiques pédagogiques analysent les PEL, même dans les établissements qui les abordent.

Il existe quelques mémoires sur l'utilisation du PEL dans le contexte scolaire, notamment avec un travail de projet de master (Le portfolio européen des langues : la fonction pédagogique du dossier, par Maria Manuela da Silva Benzinho Almeida Costa - septembre 2011, FCSH-UNL), ainsi que dans le contexte de l'enseignement supérieur (Martins, Cláudia et María Asunción Pérez Pajares (2014). Le Portfolio dans la classe de langue, culture et littérature. Dans María del Carmen Arau Ribeiro et Isabel



Chumbo (éditeurs), *Communication without Borders - Selected Papers of the International Conference Languages 2011 : X Meeting of Arolínguas and II Meeting of ReCLes.pt*, pp. 99-126. Guarda : Instituto Politécnico da Guarda). Il s'agit toutefois de travaux de réflexions datant de quelques années et correspondant à des expériences occasionnelles, même dans les institutions où les PEL ont été mis en œuvre et ont motivé ces travaux.

5. ANALYSE DES BESOINS POUR LA CRÉATION D'UN OUTIL EFFICACE POUR LA VALORISATION DES BIOGRAPHIES LANGAGIÈRES :

5.1. Introduction et contextes

Le Portfolio européen des langues (PEL) est théoriquement un outil essentiel pour favoriser la prise de conscience individuelle et collective des compétences linguistiques dès un âge précoce, ainsi que pour approfondir la compréhension des paysages linguistiques diversifiés. Cependant, son adoption reste limitée dans les pays partenaires du projet et au sein de l'Union Européenne, en raison de divers obstacles. Les experts estimaient initialement que sa pleine mise en œuvre prendrait au moins 30 ans. De plus, le PEL doit faire face à la concurrence d'autres instruments, à une diminution des ressources allouées et aux nouveaux défis posés par la mobilité et les migrations⁷⁴.

Conscients de la nécessité d'outils plus inclusifs et efficaces dans le domaine de l'enseignement, les experts suggèrent la simplification de l'outil, son utilisation dans les disciplines non linguistiques (des langues d'enseignement de disciplines non linguistiques, CLIL/EMLE), la valorisation de l'autonomie de l'apprenant, l'autoévaluation et l'apprentissage tout au long de la vie. C'est donc dans cette perspective que le projet VaBioLa vise à moderniser le PEL.

Pour façonner un outil répondant mieux aux besoins divers des apprenants et garantir le succès de son application, nous avons sollicité l'avis des enseignants, des élèves et des parents dans différents pays partenaires par le moyen d'une enquête (sous forme de questionnaires et d'interviews) qui vise également à mieux comprendre le paysage linguistique et culturel des régions impliquées dans le projet VaBioLa.

Les équipes des pays partenaires reconnaissent les défis que présente l'application VaBioLa, tant dans sa conception que dans son utilisation par les utilisateurs, et la nécessité de tenir compte des différents environnements culturels d'apprentissage des langues. Ce projet collaboratif et pratique nécessitait donc des avis du public cible, notamment des étudiants, des enseignants et des parents, afin de contribuer activement au développement d'une application plus efficace et inclusive possible

⁷⁴ <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016804595de>

5.2. L'enquête: Création de la structure des questionnaires et des interviews

Création de la structure des questionnaires

À partir de mars 2022, les équipes ont entamé la création de questionnaires destinés aux enseignants, aux parents, aux élèves de 12 à 18 ans, ainsi qu'aux élèves de l'école primaire. Ces premières ébauches ont été partagées et discutées pendant quelques mois. Finalement, lors de la rencontre transnationale à Aoste, en Italie, en septembre 2022, les versions définitives ont été établies (voir Annexes 1,2,3,4). Chaque équipe a ensuite traduit les questionnaires dans les différentes langues requises et, d'octobre à fin novembre 2022, les questionnaires ont été administrés dans les différents pays partenaires.

Il est important de souligner que l'objectif de l'enquête et la modalité d'administration des questionnaires ont fait l'objet de réflexions approfondies entre les équipes. Les questions à résoudre étaient d'un côté de savoir s'il fallait mener une enquête de nature statistique et scientifique dont les données auraient dû être analysées en détail, de l'autre comment les administrer, sous forme papier ou numérique ; le terrain de l'enquête ; à quel public les proposer (national, régional, volontaires à contacter directement par les responsables de chaque pays partenaire).

Après de longues discussions et moments de réflexion, la décision finale a été de permettre à chaque équipe de définir le terrain de l'enquête selon les exigences et possibilité de chaque partenaire. Tous ont convenu qu'il était essentiel d'obtenir une vision d'ensemble générale, des avis et des opinions pour la création d'une application avec, certainement, une analyse des données obtenues, mais sans une volonté purement statistique, étant le but de cette enquête de bien comprendre les besoins des possibles usagers de l'application et les suggestions dérivantes des interrogés.

Le choix de la version numérique pour les parents, les enseignants et les élèves plus âgés a été immédiatement considéré comme le meilleur et le plus efficace par toute l'équipe VaBioLa. Un choix différent a été fait pour les élèves de l'école primaire ; pour eux tous les partenaires ont réfléchi non seulement à l'administration du questionnaire, mais aussi à des activités d'accompagnement. Des interventions en classe de réflexion collective et de travail en petits groupes ont été programmées avant l'administration des questionnaires. À cette fin, l'association DuLaLa a collecté des activités

pédagogiques à utiliser en classe⁷⁵ et, ensuite, les enseignants qui avaient exprimé leur disponibilité et leurs classes ont été sélectionnés pour répondre au questionnaire.

Tableau de synthèse

PAYS	MODALITÉ DE PASSATION	QUESTIONNAIRE ELEVES PRIMAIRE	QUESTIONNAIRE ELEVES SECONDAIRE	QUESTIONNAIRE ENSEIGNANTS	QUESTIONNAIRE FAMILLES
Belgique	Echantillons dans la région flamande	VERSION PAPIER Classes choisies selon disponibilité enseignants ; Activités introductives conduites par des représentants de l'équipe (kit pédagogique VaBioLa)	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE
Grèce	Echantillons choisis dans différentes régions du territoire national	VERSION PAPIER Classes choisies selon disponibilité enseignants Activités introductives conduites par des représentants de l'équipe (kit pédagogique VaBioLa)	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE
France	Echantillons dans la région de Lyon	VERSION PAPIER Classes choisies selon disponibilité enseignants Activités introductives conduites par des représentants de l'équipe (kit pédagogique VaBioLa)	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE
Italie	Le territoire de la région Vallée d'Aoste	VERSION PAPIER Classes choisies selon disponibilité enseignants Activités introductives conduites par des représentants de l'équipe (kit pédagogique VaBioLa)	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE
Portugal	Echantillons dans différentes régions du territoire national	VERSION PAPIER Classes choisies selon disponibilité enseignants Activités introductives conduites par des représentants de l'équipe	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE	VERSION NUMERIQUE

⁷⁵ Kit pédagogique VaBioLa créé par l'Association Dulala : <https://vabiola.org/wp-content/uploads/2024/04/Sequence-pedagogique-Vabiola-2023.pdf>

Création de la structure des entretiens

En ce qui concerne les entretiens, tout comme pour les questionnaires, les équipes ont collaboré pour l'élaboration d'une grille de questions à poser aux experts, aux enseignants, aux parents et aux élèves sur la connaissance et l'utilisation du PEL. Lors de la rencontre transnationale à Aoste, en Italie, au mois de septembre 2022, la version finale de la grille des entretiens (voir Annexe 5) a été élaborée et les équipes ont décidé la manière de les administrer. Tous ont convenu qu'il était indispensable de trouver des volontaires, et, après avoir créé les versions dans les cinq langues des pays partenaires du projet, les entretiens ont été passés au mois d'octobre 2023.

Les questions posées lors des entretiens visent principalement à comprendre le cadre d'utilisation du PEL, en explorant les raisons de son utilisation, les occasions auxquelles il est employé, et le public cible. Nous examinons également les avantages du PEL dans la vie quotidienne, en cherchant à identifier la valeur ajoutée qu'il apporte aux utilisateurs. Parallèlement, nous explorons les inconvénients, en mettant en lumière les difficultés potentielles rencontrées par les utilisateurs. Enfin, nous sollicitons des suggestions pour identifier des aspects qui pourraient avoir été omis.

5.3. Résultats de l'enquête

Résultats des questionnaires

L'enquête s'est déroulée dans tous les pays partenaires du projet. Chaque équipe a eu la liberté de définir le nombre de participants dans chaque catégorie (enseignants, élèves du primaire, élèves du secondaire et parents) ainsi que le cadre géographique de l'enquête (local, régional ou représentatif à l'échelle nationale).

Les questionnaires approfondissent davantage en cherchant des suggestions pour élaborer une application mieux adaptée aux besoins des utilisateurs. Ils se divisent en trois parties distinctes : la première se concentre sur l'utilisation des langues en famille et la familiarité avec l'outil PEL, la deuxième porte sur la connaissance et l'utilisation des outils numériques, et enfin, la dernière partie sollicite des suggestions pour la création optimale d'une application PEL.

Questionnaire « Enseignants » (1050 répondants)

Les enseignants de tous les pays partenaires interrogés ont un âge compris entre 25 et 65 ans. Les enseignants de plus de 50 ans constituent la majorité de ceux qui ont répondu au questionnaire (sauf pour la Belgique où ce sont les enseignants de moins de 30 ans et en France, en majorité entre 30 et 49). Soixante-huit pour cent des enseignants affirment enseigner à des élèves allophones.

Les disciplines enseignées appartiennent surtout au domaine linguistique, mais on trouve aussi les mathématiques et les sciences (biologie, chimie, physiques), l'économie, et certaines disciplines techniques.

Les participants utilisent l'ordinateur, le tableau interactif et la tablette surtout pour :

- la projection d'extraits vidéo ou audio
- la consultation de sites, recherches documentaires
- les manuels scolaires interactifs
- la production de documents (texte, graphique, audio, vidéo)
- les logiciels ou applications éducatifs

Quatre-vingt-dix pour cent des enseignants connaissent, de façon plus ou moins complète, les langues familiales de leurs élèves. Soixante-huit pour cent des enseignants intègrent les langues et les cultures des élèves dans les activités scolaires.

Les pratiques méthodologiques utilisées sont les suivantes :

- approche interculturelle
- comparaisons entre les langues
- sensibilisation à la diversité des langues et des cultures
- dialogue entre les cultures
- enseignement bi-plurilingue
- didactique intégrée des langues
- enseignement d'une discipline non-linguistique en L2 ou L3 en immersion/en alternance (CLIL/EMILE)

Quant à la question de savoir s'ils acceptent que les élèves parlent les langues familiales en classe, les positions divergent : les enseignants interrogés italiens et portugais sont plutôt favorables (67%), tandis qu'en Belgique le pourcentage est de 55%, en France 20% et en Grèce 17%.

En ce qui concerne la connaissance du PEL, en moyenne 60 % des enseignants interrogés en Belgique, au Portugal et en Grèce connaissent le PEL, tandis qu'en Italie seulement le 39% affirment le connaître et en France le 3%. Une des raisons pourrait se trouver dans l'échantillon choisi, en Italie les enseignants interrogés étaient de disciplines très variées par rapport au Portugal et à la Grèce où le choix de l'échantillon a été fait sur les enseignants de disciplines linguistiques. Parmi les enseignants des cinq Pays qui déclarent de connaître le PEL, seulement environ 15% affirment l'utiliser périodiquement en classe. Seule la Belgique se distingue avec 20% d'enseignants qui déclarent l'utiliser périodiquement.

Les enseignants de tous les cinq Pays utilisent le PEL aux finalités suivantes :

- sensibiliser les élèves à la diversité linguistique et culturelle de leurs pairs
- faire prendre conscience aux élèves de leurs compétences plurilingues et pluriculturelles
- développer l'autonomie des élèves

Pour les autres indicateurs les réponses sont très hétérogènes. Les enseignants qui connaissent le PEL mais ne l'utilisent pas disent que c'est une surcharge de travail, que son usage n'est pas partagé dans l'équipe pédagogique et que les modèles de PEL existants ne sont pas adaptés aux publics auxquels ils s'adressent.

Quatre-vingt-six pour cent des enseignants interrogés seraient favorables à une application PEL permettant de connaître et de valoriser les langues scolaires et extrascolaires des élèves.

Les enseignants souhaiteraient trouver les éléments suivants dans cette application :

- des idées d’activités autour des cultures des élèves à réaliser en classe
- des idées d’activités autour de la diversité des langues utilisées par les élèves (de scolarisation, familiales et autres)
- des activités pour connaître le niveau linguistique des élèves
- un profil permettant de connaître les usages que l’élève fait des langues

Voici les éléments qui motiveraient les enseignants à utiliser l’application :

- valoriser les langues familiales des élèves
- apprendre des autres, apprendre d’autres pratiques de classe
- être accessible et facile à utiliser
- mieux connaître les élèves pour mieux les guider
- apprendre de manière ludique
- faciliter l’intégration, le partage et l’inclusion

L’emploi de l’application se ferait en classe mais également à la maison. Trente-cinq pour cent des enseignants sont favorables à une micro-certification. Si une formation devait être envisagée pour expliquer le fonctionnement de l’application, voici les formes qui seraient privilégiées :

- un guide pédagogique
- une formation en ligne accessible en asynchrone
- une formation en présentiel
- une formation en ligne en synchrone
- une formation hybride

Questionnaire « Elèves / Elémentaire » (370 répondants dont 23 incomplètes)

Les élèves interrogés ont entre 6 et 12 ans en Belgique, entre 6 et 10 ans en France, entre 8 et 12 ans en Grèce, entre 6 et 11 ans en Italie et entre 8 et 11 ans au Portugal.

Les résultats de la question sur la/les langues utilisée.s à la maison sont assez différentes dans le 5 pays. Le tableau suivant recueille les résultats pour chaque pays :

OPTIONS	BELGIQUE	FRANCE	GRECE	ITALIE	PORTUGAL
parlent la langue de scolarisation à	85,2 %	84.84	85,7	53,2%	71,4

la maison					
des élèves parlent AUCUNE autre langue OU des langues différentes	31 %.	30.3	10,2	49,5%	31
élèves parlent une autre langue avec leurs frères et sœurs	6,6 %	12.1	0	6,6%	18
parlent une autre langue avec les grands-parents	8,2%	6.6	8,2	11,7%	17,8

D'après les réponses des élèves interrogés, la majorité de leurs enseignants sont au courant qu'ils parlent une autre langue:

OPTIONS	BELGIQUE	FRANCE	GRECE	ITALIE	PORTUGAL
Mes enseignants sont au courant que je parle un 'autre langue	75,4 %	78.25	74%	71,2%	88,9

Les langues qui sont parlées en plus des langues de scolarisation sont très variées. Le tableau suivant les réunit pour chaque Pays:

PAYS	LANGUES PARLÉES A LA MAISON
BELGIQUE	Albanais, anglais, arabe, espagnol, éwé, français, portugais et le dialecte (West-Vlaams).
FRANCE	Albanais, anglais, arabe, arménien, corse, créole, espagnol, italien, kabyle, libanais, LSF, marocain, portugais, russe, syrien, turc, ukrainien, vietnamien,
GRECE	Allemand, anglais, brésilien, coréen, dialecte crétois, espagnol, français, gitan, italien, russe, suédois
ITALIE	Albanais, allemand, anglais, arabe, espagnol, français, Fula, dialectes régionaux du territoire italien, roumain, patois de la Vallée d'Aoste (franco-provençal), soninke, ukrainien
PORTUGAL	Des langues africaines et des langues asiatiques, anglais, créole (de différentes zones), espagnol, français,

La question « est-ce que tu as l'occasion d'entendre et de parler ces langues à l'école ? » a donné ces résultats :

PAYS	OUI	NON
BELGIQUE	62,3%	37,3%

FRANCE	36.37	63.63
GRECE	64%	36%
ITALIE	44,1%	55,9%
PORTUGAL	76%	24%

La question «est-ce que tu voudrais parler cette/ces langue.s avec les camarades de classe et le.s enseignants ? » a donné les résultats suivants :

PAYS	OUI	NON	PAS D'AVIS
BELGIQUE	52,5%	31,1 %	16,4 %
FRANCE	63.64%	21.21	15.15%
GRECE	76%	8%	16%
ITALIE	77,5%	12,6%	9,9%
PORTUGAL	77,8%	11,1%	3,7%

Les raisons des réponses affirmatives sont les suivantes :

- j’aime parler les différentes langues que je maîtrise
- j’aime les activités où l’on parle plusieurs langues
- j’aime comparer les langues
- je suis curieux
- je suis intéressé par les langues et les cultures de mes camarades

La raison principale des réponses négatives est la suivante:

- Je ne me suis pas à l’aise si on parle de moi et de mes langues en classe.

Les TICE et applications sont utilisées pour (en ordre d’importance):

- le ‘gaming’,
- l’apprentissage de matières scolaires
- l’apprentissage des langues

La majorité des élèves interrogés utilise les applications en solo, ensuite avec les frères et sœurs, les parents, les amis, les camarades de classe, et finalement avec les grands-parents.

Les élèves souhaiteraient une application qui permet:

- de jouer pour apprendre des langues

- d'avoir des défis
- de se tester
- d'échanger avec d'autres élèves

Finalement les élèves interrogés (61 réponses) font des suggestions pour le développement de l'application. Celle-ci devrait :

- être ludique
- permettre d'apprendre des langues en s'amusant (graphiquement attrayante avec de la musique)

Les élèves interrogés utiliseraient l'application surtout à la maison, mais aussi en classe.

Questionnaire Elèves Secondaire (861 réponses dont 87 incomplètes)

Les élèves interrogés ont entre 14 et 18 ans en Belgique, entre 11 et 18 ans en Grèce, entre 11 et 18 ans en France, entre 11 et 19 ans en Italie et entre 12 et 19 ans au Portugal.

Les résultats de la question sur la/les langues utilisée.s à la maison sont assez différents dans le 5 pays.

Le tableau suivant recueille les résultats pour chaque pays :

OPTIONS	BELGIQUE	FRANCE	GRECE	ITALIE	PORTUGAL
Je parle la langue de scolarisation à la maison	55,8 %	67%	84,9%	66,1%	78
Je parle AUSSI une autre langue OU des langues différentes	24 %.	19,05	/	32,5%	7
Je parle une autre langue avec mes frères et sœurs	13,5 %	4%	/	13,5%	0
Je parle une autre langue avec les grands-parents	17,3%	4%	/	17,3%	0,5

D'après les réponses des élèves interrogés, la majorité de leurs enseignants sont au courant qu'ils parlent une autre langue :

OPTIONS	BELGIQUE	FRANCE	GRECE	ITALIE	PORTUGAL
Mes enseignants sont au courant que je parle une autre langue	70,2%	78,25%	61,3%	66,4%	73%

Les langues qui sont parlées en plus des langues de scolarisation sont très variées. Le tableau suivant les réunit pour chaque Pays :

PAYS	LANGUES PARLEES A LA MAISON
BELGIQUE	L'albanais, l'allemand, l'anglais, l'arabe, le berbère, le bulgare, le chinois, le dari, l'espagnol, l'ewe, le farsi, le français, le gantois (dialecte), le grec, l'italien, le norvégien, le polonais, le russe, le suédois, le turc, l'urdu et le dialecte (West-Vlaams)
FRANCE	Allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, coréen, espagnol, hongrois, italien, kabyle, latin, libanais, LSF, mandarin, néerlandais, russe, thaï, ukrainien, vietnamien
GRECE	Allemand, anglais, brésilien, dialecte crétois, coréen, espagnol, gitan, français, italien, russe, suédois
ITALIE	Albanais, allemand, anglais, arabe, dialectes régionaux du territoire italien, espagnol, finnois, français, fula, hongrois, patois de la Vallée d'Aoste (franco-provençal), portugais, roumain, soninke, tchèque, ukrainien
PORTUGAL	Des langues africaines, allemand, anglais, langues asiatiques, chinois, créole (de différentes zones), espagnol, français, italien, japonais

La question « est-ce que tu as l'occasion d'entendre et de parler ces langues à l'école ? » a donné les résultats suivants :

PAYS	OUI	NON
BELGIQUE	60,6%	43,3%
FRANCE	72,7%	27,3%
GRECE	69,9%	30,1%
ITALIE	61,5%	38,5%
PORTUGAL	66%	44%

La question « est-ce que tu voudrais parler cette/ces langue.s avec les camarades de classe et le.s enseignants ? » a donné les résultats suivants :

PAYS	OUI	NON	PAS D'AVIS
BELGIQUE	36,5 %	31,7 %	31,8%
FRANCE	88,7	11,3	0
GRECE	55,9%	44,1%	0%
ITALIE	71%	29%	0%
PORTUGAL	52%	41,3%	0,5%

Les raisons des réponses affirmatives sont les suivantes:

- j'aime parler les différentes langues que je maîtrise
- j'aime les activités où l'on parle plusieurs langues
- j'aime comparer les langues
- je suis curieux
- je suis intéressé par les langues et les cultures de mes camarades

La raison principale des réponses négatives sont les suivantes:

- Je ne me sens pas à l'aise si on parle de moi et de mes langues en classe
- Je ne trouve pas cela intéressant

Quand on interroge les élèves sur l'utilisation des TICE et des applications en classe, voici les tendances qui se dégagent de l'analyse des résultats:

- l'utilisation de l'ordinateur
- l'utilisation du TBI
- l'utilisation du GSM
- l'utilisation de tablettes
- pas d'utilisation

Les TIC et les applications sont utilisées pour le 'gaming', pour l'apprentissage de matières scolaires et pour l'apprentissage des langues. La grande majorité des élèves interrogés utilise les applications en solo, ensuite avec les amis, les camarades de classe, les frères et sœurs et finalement avec les parents et les grands-parents.

La question « est-ce que tu connais le PEL ? » a donné les résultats suivants :

PAYS	OUI	NON
BELGIQUE	32,7 %	69,2 %
FRANCE	13,1	86,9
GRECE	7,1%	82,9%
ITALIE	5,2%	94,8%
PORTUGAL	10%	90%

Les élèves interrogés sont intéressés par une application valorisant leur connaissance des langues et ils souhaitent y trouver :

- des activités pour apprendre les langues,
- des activités pour élargir leurs connaissances des langues,
- connaître leur niveau en langue
- des tests pour connaître leur niveau dans la langue cible.

Voici les éléments qui motiveraient les élèves à utiliser l'application:

- la facilité d'emploi
- l'aspect ludique « gamification »
- l'amélioration des notes en langue à l'école
- les bonnes idées (livres, films, chansons, etc.)
- l'innovation
- l'échange et la collaboration en langues avec d'autres élèves
- l'enrichissement lexical

Les élèves interrogés utiliseraient l'application à l'école et à la maison.

35% des élèves interrogés expriment l'intérêt pour une micro-évaluation.

Finalement les suggestions des élèves pour l'application sont les suivantes :

- elle devrait être très visuelle

- elle devrait être motivante et graphiquement attrayante, usage des couleurs et de la musique
- elle devrait corriger la prononciation
- elle devrait être ludique et pratique
- elle devrait être accessible
- elle devrait tenir en compte des langues minoritaires et des dialectes et patois

Observations finales

Les résultats des questionnaires varient en fonction du public cible. Nous allons donc analyser les résultats des trois questionnaires distincts : celui destiné aux enseignants, celui adressé aux parents, ainsi que ceux destinés aux élèves de l'école primaire, collège et lycée.

Les enseignants expriment le souhait d'une application extrêmement flexible, utilisable de manière autonome aussi bien à l'école qu'à la maison. Ils désirent une application qui stimule la motivation des apprenants, favorise l'inclusion et encourage le partage.

Les parents souhaitent une application flexible, légère et simple à utiliser pour leurs enfants, que ce soit à l'école pendant des activités scolaires ou en autonomie à la maison. Ils désirent également une mise en valeur des langues familiales, souhaitant trouver des activités dans la ou les langues familiales qui leur permettent de partager leurs compétences avec leurs enfants.

Les élèves de l'école primaire expriment le souhait d'une application ludique avec des jeux, des activités récompensées par des badges ou des points. Ils souhaitent avoir la possibilité de partager ces activités avec leurs camarades et amis, ainsi que de participer à des activités ou compétitions avec des enfants d'autres nationalités du même âge. Enfin, ils désirent utiliser cette application aussi bien à l'école qu'en autonomie à la maison.

Les élèves de collège et lycée souhaitent une application proposant des activités favorisant l'autoévaluation de leur niveau dans la langue cible. Ils aimeraient également avoir la possibilité de dialoguer, que ce soit par chat ou par communication vocale, avec des jeunes d'autres nationalités du même âge. Ce dialogue ne se limiterait pas seulement aux langues apprises à l'école, mais s'étendrait également aux langues familiales et à celles qu'ils connaissent en dehors des cours, que ce soit par

intérêt personnel ou qu'ils aimeraient apprendre. Enfin, ils expriment le souhait d'utiliser cette application aussi bien à l'école qu'en autonomie à la maison.

Tous s'accordent sur la nécessité d'une formation à l'utilisation de l'application, qui devrait être dispensée par l'école.

Résultats des interviews

Les résultats des interviews conduites amènent à une série de réflexions sur les modalités d'intégration ou plutôt le manque de véritable intégration du PEL version papier/numérique dans le curriculum scolaire, notamment dans la pratique quotidienne.

Les experts (inspecteurs), les enseignants et les élèves interviewés soulignent avant tout que le PEL est un outil pédagogique innovant qui stimule la motivation des apprenants, à condition qu'il soit perçu comme un atout permettant de prendre conscience du parcours d'apprentissage plurilingue, y compris dans le contexte des langues familiales. En effet, c'est à travers les éléments concrets, tels qu'un projet, des productions multimédias et une certification formelle, intégrés dans le Dossier, que cette prise de conscience devient tangible pour les apprenants et leurs familles.

Une autre réflexion porte sur la structure et les contenus du PEL. Tous les interviewés soulignent un excès d'activités de métaréflexion dans la Biographie, ainsi qu'une certaine redondance dans les activités proposées. Il serait donc préférable de valoriser davantage le Dossier en encourageant en premier lieu son utilisation constante dans le curriculum scolaire, tant de manière horizontale que verticale (par tous les enseignants et élèves à tous les niveaux). À cette fin, une programmation intégrée de l'enseignement des langues et des disciplines (méthode CLIL/EMILE), des objectifs définis, et des niveaux de compétences linguistiques auxquels l'école s'engage à amener ses élèves, seraient nécessaires. De plus, il serait important d'encourager son utilisation autonome tout au long de la vie et d'impliquer activement les familles dans ce processus de prise de conscience.

Enfin, tous les interviewés insistent sur la nécessité que l'application soit agile, graphiquement attrayante, et qu'elle propose une approche ludique. Ils soulignent également l'importance d'avoir des fonctions et des objectifs clairement définis. En particulier, les experts suggèrent de valoriser les

nouveaux descripteurs proposés par le CECRL - Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs 2018⁷⁶ en mettant l'accent sur la Médiation et l'Interaction en ligne.

Eléments de réflexion à partir des résultats de l'analyse

Pendant l'analyse des questionnaires et des entretiens, nous avons constaté qu'une grande partie de l'échantillon des personnes interrogées connaissent les niveaux de compétences linguistiques, surtout grâce aux certifications formelles (Alliance Française, Cambridge, Goethe Institut, Cervantes, pour citer les plus connues), mais ignorent ce qu'est le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) ou le Portfolio Européen des Langues (PEL), ainsi que leurs utilisations et applications. C'est donc dans ce contexte qu'il est nécessaire de mettre en œuvre un ensemble de mesures visant à promouvoir la valorisation et la reconnaissance des acquis linguistiques et interculturels (surtout ceux informels) des élèves. Des études menées au niveau européen montrent que le PEL a été mis en œuvre avec succès au niveau individuel grâce à l'adoption d'approches proactives et de pratiques motivantes en classe, ce qui n'est pas le cas pour l'apprentissage interculturel et plurilingue, souvent relégué au second plan en raison de son inadéquation avec les programmes et de sa non-utilisation dans toute l'école. Il serait donc important d'inverser cette situation, faute de quoi le PEL n'atteindra pas pleinement les objectifs qui ont présidé à sa création.

Nous souhaiterions que le PEL devienne un instrument significatif du processus d'enseignement et d'apprentissage, s'intégrant comme une stratégie globale de l'école. Pour atteindre cet objectif, une synergie de l'ensemble de la communauté éducative, en particulier des enseignants, est nécessaire. Les enseignants ont besoin d'avoir un outil de conception moderne (STEAM et apprentissage des langues) qui puisse être utilisé dans la pratique quotidienne en classe, de manière transversale dans toutes les disciplines.

L'analyse des données recueillies nous permet de formuler quelques recommandations que nous résumons brièvement ici :

- Défendre le principe du plurilinguisme ;
- Adopter une politique d'apprentissage des langues inclusive et accroître la mobilité des apprenants ;
- Encourager le développement de compétences d'apprentissage, car cela améliore l'apprentissage dans des contextes informels ;

⁷⁶ <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

- Utiliser les TIC comme outils pédagogiques à tous les niveaux de l'éducation et dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères ;
- Développer la capacité d'apprentissage autonome tout au long de la vie, en utilisant les TIC, les médias, les activités culturelles, et en favorisant un enseignement des langues basé sur les besoins, les motivations et les caractéristiques des apprenants ;
- Recommander aux décideurs politiques responsables de la définition du PEL ainsi qu'aux académiques responsables de la formation des professeurs d'encourager les élèves à participer aux programmes de mobilité ;
- Encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie en améliorant l'enseignement des langues et en promouvant un environnement stimulant pour son apprentissage ;
- Recommander aux services compétents de soutenir et d'encourager une mise en œuvre plus globale, impliquant plus d'une langue, et de ne pas se limiter à des projets individuels ;
- Permettre l'échange d'expériences entre les enseignants qui utilisent le portfolio comme un outil utile dans le processus d'apprentissage, ainsi que la diffusion de ces expériences qui peuvent contribuer à encourager et à étendre sa mise en œuvre ;
- Développer une planification structurée et spécifique combinant le travail sur l'ePortfolio avec le travail sur le programme scolaire ;
- Prendre conscience des besoins spécifiques des élèves.

5.3.1. Les enjeux de la démarche portfolio

À partir des résultats des enquêtes menées dans les pays participants au Projet VaBioLa, et surtout en se basant sur les publications du Conseil de l'Europe, notamment dans le document intitulé « Le Portfolio européen des langues : rétrospective (1991-2011) »⁷⁷, où une analyse précise de l'expérience du PEL et des scénarios futurs possibles est tirée, ainsi que dans le « Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle » de 2016⁷⁸, qui propose des pistes à suivre pour l'intégration et la valorisation du plurilinguisme et de l'interculturalité dans les curricula scolaires, les enjeux de la démarche du Portfolio peuvent être résumés en quelques points :

- La nécessité d'intégrer l'activité de médiation, conformément aux indications fournies dans le Volume complémentaire du CECRL.
- L'impératif d'inclure toutes les langues connues et apprises par les utilisateurs, ainsi que de refléter la diversité des situations d'usage et de rencontre de ces langues. Le PEL devrait permettre de tracer les progrès individuels dans toutes les langues, y compris celles familiales, d'origine et de scolarisation. Il devrait également offrir un espace de réflexion sur leur apprentissage, avec une attention particulière portée aux apprenants issus de situations de migration.
- La nécessité de valoriser la dimension langagière dans la construction des connaissances et pour la réussite scolaire dans chaque discipline, notamment à travers les enseignements bilingues tels que les projets EMILE/CLIL, est soulignée. L'utilisation des langues peut en effet stimuler la réflexion et l'auto-évaluation des utilisateurs du PEL par rapport à leurs expériences, grâce à des outils spécifiques pour les structurer. Il est recommandé de ne pas multiplier les descripteurs pour l'auto-évaluation, mais plutôt de les restreindre, tout en les illustrant par des exemples compréhensibles adaptés aux différents âges et contextes éducatifs.
- La nécessité d'intégrer l'usage du PEL dans les curricula scolaires à tous les niveaux afin qu'il soit véritablement perçu comme un outil pédagogique favorisant la progression et l'auto-réflexion efficace.

⁷⁷ D. Little, F. Goullier et G. Hughes, Le Portfolio Européen des langues – retrospective (1991-2011), Portfolio Européen des langues, Conseil de l'Europe, n.d. • <https://rm.coe.int/16804595b8>

⁷⁸ J-C Beacco, M. Byram, M. Cavalli, D. Coste, M. E. Cuinat, F. Goullier, J. Panthier, Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle, Conseil de l'Europe, 2016 • <https://rm.coe.int/09000016806ae64a>

- 
- La nécessité de le présenter dans une version repensée, voire attrayante du point de vue graphique, agile, interactive, favorisant le partage avec d'autres apprenants parlant la/les mêmes langues cibles.

6. L'APPLICATION VaBioLa ET LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Le Portfolio, comme souligné dans les chapitres précédents, constitue un outil essentiel pour favoriser la prise de conscience individuelle et collective de chaque individu, dès un âge précoce, de ses propres compétences linguistiques et d'une compréhension plus profonde des paysages linguistiques diversifiés de son milieu et d'autres milieux.

Malheureusement, comme décrit dans le chapitre dédié à l'usage du PEL, son adoption dans les pays partenaires du projet et, en général, dans les pays de L'Union Européenne reste limitée. Conscients de l'évolution du paysage de l'enseignement des langues et de la nécessité d'outils plus inclusifs et efficaces, notre projet et son produit, l'application VaBioLa visent à améliorer et moderniser le Portfolio européen des langues. C'est pour cette raison et pour assurer le succès d'une application qui se voudrait comme une version actualisée du PEL que nous avons sollicité l'avis des enseignants, des élèves de l'école primaire et secondaire et des parents dans les différents Pays partenaires pour façonner un outil qui corresponde au mieux aux besoins divers des apprenants. L'enquête, sous forme de questionnaires et d'interviews, vise également à mieux comprendre le paysage linguistique et culturel des régions impliquées dans le projet VaBioLa et à la connaissance du PEL.

Les équipes des pays partenaires sont tout à fait conscientes des défis que l'application VaBioLa présente, tant dans sa construction/programmation que dans son utilisation par les utilisateurs (élèves, adultes - parents, éducateurs, enseignants). Nous avons également des préoccupations liées aux différents environnements culturels d'apprentissages des langues (formels/informels, langues familiales, etc) et les possibles différents résultats de l'enquête dans les pays partenaires.

Ce projet, ayant une nature collaborative et pratique, nécessite des avis des publics cibles: élèves (niveau primaire, collège et lycée), enseignants et parents. Leurs avis et suggestions, collectés grâce aux questionnaires et aux interviews ont contribué activement au développement d'une application plus efficace et inclusive possible.

6.1. Développement de l'application

Et c'est précisément à partir des résultats du sondage effectué entre octobre et décembre 2022 dans les pays partenaires que des indications ont été convenues entre les équipes à présenter à Highday, l'entité externe et experte dans le domaine informatique choisie pour la création de l'application, pour le produit à développer. Highday a donc proposé d'implémenter et de personnaliser, selon nos demandes, une application pour PC/tablette/smartphone qu'ils avaient créée précédemment.

Highday avait développé une solution digitale associée à un service de conseil en innovation, visant principalement à accompagner la valorisation des compétences et des parcours individuels. L'approche adoptée reposait sur des outils testés sur le terrain, progressivement adaptés à diverses problématiques. L'application de base présentait des caractéristiques très intéressantes :

- Partage sécurisé des informations : l'application permet aux utilisateurs de partager leurs expériences en utilisant du texte, des photos, des compétences, etc. L'utilisateur a la possibilité de se raconter, de prendre conscience de son vécu et d'en extraire des apprentissages significatifs.
- Différentes versions : native et en web-app.
- Accompagnement personnalisé : Highday propose un accompagnement sur mesure pour optimiser l'utilisation des outils numériques.

Le processus de développement de l'application pour le projet VaBioLa a suivi les étapes suivantes : après une phase initiale de cadrage organisationnel, Highday et le chef de file du projet VaBioLa ont organisé un temps de travail collectif en présentiel au mois de décembre 2022 à Saint-Étienne. Cela a permis de définir et préciser les attentes et besoins spécifiques des partenaires. Cette réflexion collaborative a orienté le paramétrage personnalisé de l'application et son déploiement. Les équipes techniques ont travaillé à la création de maquettes, prenant en compte les besoins particuliers des partenaires. Ensuite, les développeurs ont intégré ces nouvelles données dans l'application. Après des phases de tests, répétées à plusieurs reprises et combinant automatisation et évaluation humaine, les données ont été mises en production et rendues accessibles aux partenaires du projet.

Plus spécifiquement les demandes élaborées par les partenaires du projet VaBioLa portaient sur la possibilité d'insérer les compétences (de A1 à C2) en lecture, écriture, production et interaction à



l'oral et médiation dans la communication ; la possibilité d'écrire dans plusieurs langues pour valoriser le patrimoine linguistique individuel et familial ; la possibilité de demander une micro-évaluation non formelle, surtout pour les langues familiales ; la possibilité d'inclure également des enregistrements audio. De nombreuses réunions en ligne ont été consacrées au choix des descripteurs à insérer dans la plateforme de l'application et à leur simplification, à la fois pour des raisons purement techniques (l'espace limité à l'intérieur de l'application) et pour répondre à la demande d'agilité, de simplicité et de flexibilité de l'application émanant du sondage auprès des utilisateurs potentiels.

Le travail de choix et de simplification des descripteurs a été effectué dans la langue commune à tous les partenaires, le français (annexe 5), ensuite, chaque équipe nationale a traduit le tout dans la langue de son propre pays. À cette palette linguistique a également été ajoutée la langue anglaise. Ensuite, toute la partie dédiée aux traductions de l'application, des divers guides d'utilisation de l'application et du site VaBioLa, créés en langue française, a été ajoutée dans les différentes langues des pays partenaires.

Il y a eu quelques difficultés à concilier ce que la plateforme Highday proposait initialement comme possibilités et les besoins du groupe de travail du projet. Certains de ces problèmes ont été en partie résolus avec la sélection des descripteurs de compétences, comme décrit ci-dessus, tandis que d'autres sont restés non résolus, principalement en raison de fonds financiers insuffisants pour développer davantage la plateforme. Par exemple, la partie dédiée à l'expression orale (compréhension et production) avec l'ajout d'enregistrements audio n'a pas pu être intégrée.

6.2. Caractéristiques principales

L'application VaBioLa offre désormais à ses utilisateurs la possibilité de créer une expérience à partir d'une image ou d'une photo. Les utilisateurs peuvent enrichir cette expérience en ajoutant des éléments facultatifs tels que la géolocalisation, des mots-clés, les compétences linguistiques requises, les niveaux de compétences impliquées et l'évaluation du niveau de difficulté (auto-évaluation allant de facile à très difficile). De plus, les utilisateurs peuvent solliciter la micro-reconnaissance de leur produit par d'autres membres de la communauté VaBioLa, qu'il s'agisse d'enseignants, de parents, d'amis, etc.

La deuxième fonctionnalité, très intéressante, de l'application est la possibilité de créer une chronique contenant au moins six expériences, chacune présentée sous différents formats pouvant être exportés en format PDF. Cette caractéristique se révèle particulièrement pertinente dans le contexte didactique, aussi bien pour les langues que pour les disciplines non linguistiques (DNL) pratiquant le CLIL/EMILE. Un enseignant peut ainsi encourager ses élèves à élaborer des chroniques décrivant des expériences de laboratoire, de stage ou des projets personnels. De plus, il peut créer une archive des productions tout au long de l'année scolaire ou d'une période définie, facilitant ainsi l'évaluation formative et/ou l'évaluation formelle. Cette approche instaure un circuit exemplaire et constructif où l'élève est effectivement au centre, en tant qu'acteur actif et responsable de son parcours d'apprentissage.

La troisième fonctionnalité qui établit de manière claire et évidente le lien entre l'application VaBioLa et Europass est la fonction de création de portrait. Grâce à cette fonctionnalité, VaBioLa permet à l'utilisateur de construire son portrait en faisant écho à la section "passeport" du Portfolio Européen des Langues (PEL). L'utilisateur peut choisir parmi ses quatre expériences linguistiques phares et quatre moments interculturels, auxquels il peut ajouter d'autres éléments tels que "trois mots pour me définir" ou "mes compétences".

Le format du portrait offre une opportunité unique de mettre en valeur un parcours et les compétences acquises, tant en contexte scolaire qu'en dehors. Cette fonctionnalité devient particulièrement intéressante pour les élèves plus âgés, qui ont la possibilité de télécharger leur portrait. Ce dernier peut ensuite être utilisé dans le cadre d'une recherche de stage ou d'une candidature



sur Parcours Supérieur, contribuant ainsi à renforcer la visibilité des compétences et des expériences pour favoriser la valorisation personnelle et professionnelle des apprenants.

6.3. Mise en œuvre pratique

Pour avoir un aperçu pratique de la mise en œuvre de l'application VaBioLa et mieux comprendre son fonctionnement ainsi que ses potentialités, nous vous invitons à consulter les ressources en ligne suivantes :

<https://vabiola.org/>

<https://skill-hub.fr/index/vabiola-app>

Dans les pages suivantes vous trouverez également des exemples concrets de chroniques créées par des élèves, des enseignants ou par les équipes du projet VaBioLa. Ces exemples ont été intégrés à ce Guide afin de mettre en lumière l'impact graphique du format chronique ainsi que les différentes utilisations qu'il est possible d'en faire. Ils illustreront comment les chroniques peuvent être utilisées de manière créative et instructive dans divers contextes éducatifs. Qu'il s'agisse d'expliquer un concept complexe, de relater un événement historique, de présenter une analyse critique ou simplement de partager des réflexions personnelles, les chroniques offrent un format flexible et engageant.

Vous découvrirez comment les élèves ont utilisé les chroniques pour exprimer leurs idées de manière visuelle et narrative, mettant en œuvre leurs compétences linguistiques tout en développant leur pensée critique et leur créativité. Les enseignants ont également exploité ce format pour diversifier les méthodes d'enseignement et encourager l'expression individuelle des élèves.

De même, les équipes du projet VaBioLa ont contribué avec leurs propres créations, démontrant les multiples possibilités offertes par les chroniques en termes de communication visuelle et de transmission de connaissances. Ces exemples pratiques serviront d'inspiration et d'illustration concrète des avantages pédagogiques et graphiques des chroniques dans le cadre de l'éducation contemporaine.

Exemple 1

À partir d'un projet eTwinning entre une classe de deuxième d'une école primaire de la Vallée d'Aoste (Italie) et des écoles primaire de Slovaquie, France, Grèce, République Tchèque et Lituanie sur les traditions de Noël et un échange de cartes de vœux de Noël entre des enfants de différents pays européens, les enseignantes ont créé des expériences et la suivante chronique (rédigé en différentes langues: italien, français, anglais patois valdôtain, espagnol).

Italie - 7/8 ans - primaire

Format : frise chronologique



Community VABIOLA



J..... S.....

SCAMBIO DI BIGLIETTI DI NATALE PLURILINGUE

Nell'ambito di un eTwinning project with France, Greece, Repubblica Ceca, Lituania y Eslovaquia on a échangé des Xmas cards avouï des meinou d'otro nachòn. Abbiamo anche explained nos traditions de Noel.

1

2

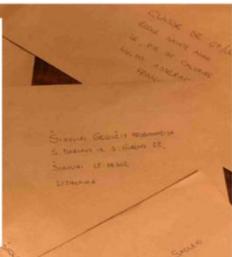
3

4

5

6

In November we prepared Christmas Cards to send to our European friends.



#penfriends #writing
#A1 #Ecrire #eTwinning

15h02 24/11/2023

Apri caque zoo nen reseu de zen begliette de Zalende.



#patois #francoprovenzale
#Zalende #tradichòn

15h07 14/12/2023

Tutti insieme abbiamo aperto le lettere e abbiamo visto su internet le foto dei nostri amici europei.



#penpals #amici

14h53 18/12/2023

Ci è piaciuto portare la nostra tradizione di Natale in altri posti e spiegare l'Epifania e la Befana dove non si festeggia.



#Befana #Epifania
#Tradizioi #Natale

15h04 27/11/2023

Nous avons cherché sur la carte les différents pays européens.



#eTwinning #Europa
#Xmas #Christmascards

14h51 20/12/2023

En nel mapa hemos colorado los países participantes: Francia, Grecia, Italia, Republica Ceca, Lituania i Eslovachia.



#Europe #eTwinning

14h45 14/12/2023

Exemple 2

Chronique de valorisation d'un parcours linguistique et culturel lié à l'apprentissage du coréen pour un dossier de candidature (rédigé en langue française)

France - lycée - 17 ans - terminale

Format : chronique



Communauté : VABIOLA

Mon apprentissage du coréen

Je retrace dans cette chronique les différentes étapes de mon apprentissage du coréen en de souligner mon intérêt pour cette langue et le pays qu'est la Corée.

LD

L D



1

17h24 - 2023/11/15

Quand j'étais petit je regardais beaucoup de dessins animés et séries en japonais et en coréen avec mon frère. J'aimais surtout le coréen et j'ai appris quelques mots en écoutant.

#Interculturalité #CompréhensionOrale ...



2

17h26 - 2016/09/25

En arrivant au collège je savais que je voulais mieux apprendre le coréen et que cette langue me passionnait, alors j'ai cherché un collège où je pourrais apprendre cette langue. Au collège Gustave Flaubert ! J'ai commencé les cours de coréen et j'ai adoré ça.

#coréen #A1 #CompréhensionOrale ...



3

17h30 - 2019/12/26

Pour mes 15 ans mes parents et moi avons fait un voyage en Corée du Sud. C'était incroyable et j'ai pu mettre mon coréen en pratique pour lire et pour parler un peu avec les gens. C'était plus difficile qu'en classe mais cela m'a motivé à continuer à travailler pour revenir.

#Interculturalité #A2 #Parler ...



4

17h34 - 2021/01/12

Au lycée j'ai continué les cours de coréen et j'apprenais aussi en dehors des cours grâce à la K-Pop - aux dramas coréens - plusieurs applications comme Talk to me in Korean ou même Instagram grâce aux comptes en coréen. J'ai beaucoup progressé !

#B1 #Interculturalité #CompréhensionOrale ...

17h42 - 2023/10/01

Cette année, j'ai passé le TOPIK - Test Of Proficiency in Korean et j'ai obtenu le degré 3, ce qui me permet de candidater pour faire des études en Corée. Ce test était aussi l'aboutissement de presque 10 ans d'apprentissage du coréen, j'étais très heureux !

#topik #coréen #B2 ...

17h38 - 2022/07/10

Entre la 1ère et la terminale, j'ai économisé pour me payer un séjour linguistique en Corée et je suis retourné à Séoul pour 2 semaines. J'ai pu voir la différence avec mon premier voyage car je parlais et lisais bien mieux ! Les cours m'ont permis de parler "comme un coréen".

#B2 #Parler #CompréhensionEcritte ...



5



Actualités sur

le TOPIK

Empowered by HIGHDAY

Exemple 3

Modèle de chronique plurilingue qui simule ce qu'un enfant peut faire pour illustrer ses expériences plurilingues et multiculturelles)

Portugal - primaire

Format : chronique



M..... M.....



Community VABIOLA

A visita à marinha de Santiago da Fonte

Fui com a minha turma visitar uma marinha de Aveiro. (História que simula o que uma criança pode fazer para ilustrar as suas experiências plurilingues e multiculturais).



Olá! O meu nome é Soya. Vivo em Aveiro, Portugal, com a minha mãe e o meu pai. My mum is English (a minha mãe é inglesa), Мой отец из России (o meu pai é russo). Por isso, falo em inglês e em russo em casa. Estou a aprender português na escola.

#ComprehençãoOrale
#ComprehençãoEcrita
#A1

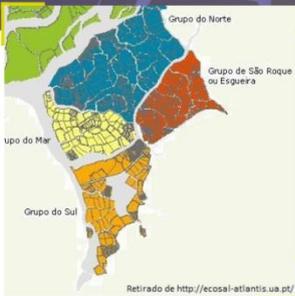
📅 14/12/2023 ⌚ 12:35



A minha turma do 5º ano tem muitos alunos como eu, que vieram de fora. Temos brasileiros, mexicanos, ucranianos e eu. Por isso as línguas da minha turma são o português (duas formas diferentes), espanhol, ucraniano, russo e inglês.

#Interculturalité #A1
#ComprehençãoOrale

📅 14/12/2023 ⌚ 12:48



Esta semana, fui visitar a Marinha de Santiago da Fonte com os meus colegas da escola. A marinha ca na Ria de Aveiro e pertence à Universidade de Aveiro desde 1993. Esta marinha produz sal de forma artesanal.

Retirado de <http://ecosol-atlantis.ua.pt/>

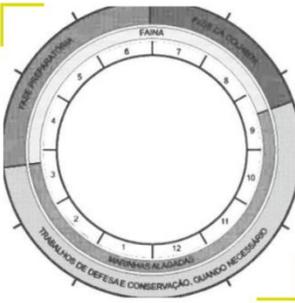
📅 15/12/2023 ⌚ 11:40



A marinha também se pode chamar salina, porque é um lugar onde se faz sal a partir da água do mar. O sol faz a água da salina evaporar, a água vai cando cada vez mais salgada e o sal cristaliza. É aí que o marnoto recolhe o sal que podemos usar para por na comida.

#ComprehençãoOrale
#ComprehençãoEcrita
#A1

📅 14/12/2023 ⌚ 13:05



No calendário da faina salícola, que é um calendário especial para quem faz sal, vemos que só dá para colher o sal entre julho e setembro. Nos outros meses, as salinas estão alagadas ou estão a ser reparadas pelos marnotos, que são as pessoas que trabalham lá.

#A1
#ComprehençãoOrale
#ComprehençãoEcrita

📅 14/12/2023 ⌚ 13:37



Contei aos meus pais o que aprendi na visita, como algumas palavras da faina salícola: salinar (make salt/добывать соль), alfaias (wood tools/деревянные инструменты) marnoto (man of the salt pan/добытчик соли) e cristalizadores (crystallisers/кристаллизатор).

#ComprehençãoOrale
#ComprehençãoEcrita

📅 15/12/2023 ⌚ 11:57

Empowered by HIGHDAY

Exemple 4

Préparation d'un projet collectif dans la langue cible (français) de la part d'un groupe d'élèves grecques de collège, niveau débutant en langue française

Grèce - Âge: 13/14 ans

Format : Frise Chronologique



Communauté
VABIOLA

A..... V.....



MON INOUBLIABLE SÉJOUR À PARIS CONTINUE.

Mon séjour à Paris, mes promenades en ville, mes visites des monuments et des musées ! Un voyage qui fait rêver !

Timeline of a Paris trip with dates and descriptions:

- 08h 18 - 26/11/2023**

C'est le temps d'un bon café chaud à Paris ! La pause café est un rituel pour moi et je vais en profiter ! Il y a un café pour chaque parisien et chaque visiteur. Ici, c'est le café Gourmand !
#AZ #P #Discuter
#Parler
- 08h 24 - 26/11/2023**

Le café gourmand restaurant-pub très convivial dans le 13ème arrondissement à Paris est idéalement situé à proximité de la bibliothèque François mitterrand. Je profite du cadre et surtout de l'immense terrasse et je choisis des crêpes sucrées et salées !
#AZ
#ComprehensionOrale
- 08h 27 - 26/11/2023**

Le métro de Paris est le moyen le plus rapide de se déplacer à travers la ville. Le réseau de Métro compte 14 lignes (et quatre autres en construction) reliées entre elles, avec le RER. Je prends le métro pour aller à la Place Trocadéro et admirer la Tour Eiffel !
#AZ #P #Discuter
#ComprehensionEcritte
- 08h 34 - 26/11/2023**

La Tour Eiffel...ce monument incontournable qui est devenu le symbole de la France et qui attire un grand nombre de touristes chaque année. C'était à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889 qu'il a été décidé de construire d'un Tour de 300m.
#AZ #P #Discuter
#Interculturalite
- 08h 40 - 26/11/2023**

En haut des Champs-Élysées, sur la place de l'Étoile, je visite aussi l'Arc de triomphe, symbole national
#AZ #P #Discuter
- 08h 42 - 26/11/2023**

Les macarons de Ladurée Paris ! À Paris, la Maison Ladurée est une véritable Institution. Ici, les fins palais s'offrent des gourmandises emblématiques : les mythiques macarons ! J'en achète aussi pour mes amis en Grèce !
#AZ #B #Parler
#Discuter

Empowered by HIGHDAY

Exemple 5

Préparation d'une tâche langagière FLE (se présenter) – Qui suis-je? – élève de première année de l'enseignement secondaire flamand
Belgique – 13 ans
Format : chronique



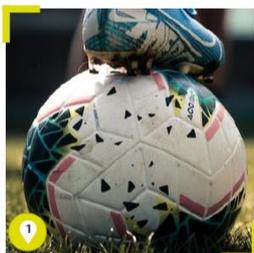
Communauté : VABIOLA

Qui je suis?

Bonjour je suis Liam. Je me présente et je dis ce que j'aime. Je dis aussi ce que j'ai fait pendant les vacances.



F. G.



1

21h42 - 2023/12/21

Bonjour, je m'appelle Liam et j'ai 13 ans. Je suis fan de foot et c'est pour ça que j'ai visité le Groupama Stadium. J'aime beaucoup l'équipe de Lyon, elle s'appelle Olympique Lyonnais. Mon joueur préféré est Alexandre Lacazette.



2

21h44 - 2023/12/21

Mon pays préféré est la France. J'aime beaucoup le pays car il y a beaucoup de belles villes. Ma ville préférée est Lyon car j'aime l'équipe de foot. J'aime le français et je veux apprendre la langue. Je ne parle pas bien, mais je vais apprendre avec mes copains.

21h37 - 2023/12/21

Cette année, je suis parti en vacances à Lyon. Lyon est au sud de la France. C'est une grande ville.



3



4

21h41 - 2023/12/21

J'adore le football, donc j'ai visité le stade de foot de Lyon. Il s'appelle le Groupama Stadium. Il est très grand et j'ai regardé un match de l'OL.

21h47 - 2023/12/21

J'envoie des lettres à un ami qui habite en France. Je veux apprendre à bien écrire comme ça mon ami Jérôme me comprend bien. J'écris une lettre par semaine et mon professeur corrige la lettre. Jérôme habite à Nice. C'est une ville au sud de la France.

21h49 - 2023/12/21

Je veux être joueur de foot plus tard. Je veux jouer à Olympique Lyonnais et être attaquant. Mon idole est Alexandre Lacazette et il est attaquant. J'ai vu Alexandre Lacazette jouer cet été. C'était super!



5



6

Empowered by HIGHDAY

Exemple 6

Synthèse des étapes d'un projet de science en langue arabe

France – 17 ans

Format : chronique



**Communauté
VABIOLA**



A..... B.....

PROTOCOLE D'UNE DILUTION D'UNE SMERE À SFILLE

expérience réalisée par / A. B.

1



2



3



4



5



6



الادوات التي تحتاجها لهذه
المعادلة الكيميائية
nahtajuha lihadhih almueadalat
alkimiayiya :50 حمية (50 ml
qarurat hajmia) , 15 مل
فاورة حمية (15 ml
māṣṣatun ḥajamiyyatun) ,
الماء المقطر , (al-
mā'ī almuqattiru) , كوب
(kuub) , محلول المخزون
(mahlūla almakhzūna)

#Interculturalité #Ecrire
#B2 #Parler

18h09 11/10/2023

للتخفيف، يتم استخراج محلول
المخزون من الدورق باستخدام
فاورة حمية (al-takhfi, yatimu
astikhrāj mahlul almakhzun min
aldawraq biastikhdam masat
hajmia)

11h50 13/10/2023

صب 20 مل من محلول المخزون
في زجاجة سعة 50 مل ذات
غطاء sibu 20 mala min mahlul
almakhzun fi zujajat sieat 50 mal
dhat ghita'

12h10 13/10/2023

بعد ملء الفارورة بـ 20 مل،
اخلطي محلول المخزون قبل
الزجاجة bi 20
mil, qum bikhalt almahlul qabl
takhrifih

12h18 13/10/2023

علامة القياس، لدينا تخفيف
بسمي حل الأينة
alqiasi. alaiştirkha' ladayna
yusamaa halu alfataa)

12h22 13/10/2023

Empowered by HIGHDAY

6.4. Conclusion

Suite à l'analyse des résultats de l'enquête et des premières expérimentations sur terrain de l'application VaBioLa, il est essentiel de mettre en évidence l'importance de l'application dans le contexte des besoins identifiés. Il convient de souligner l'impact positif que l'application pourrait avoir sur les utilisateurs, en particulier en ce qui concerne sa facilité d'utilisation et sa capacité à répondre aux besoins de certification non formelle. En intégrant la micro-reconnaissance des compétences linguistiques informelles, y compris celles acquises dans des contextes familiaux et d'autres contextes non scolaires, l'application répondrait aux attentes des apprenants, en offrant une reconnaissance précise et pertinente de leurs compétences langagières, de mobilité transnationales et culturelles.

Par ailleurs, il est important de noter que des développements et des améliorations supplémentaires sont nécessaires pour assurer le succès continu du produit du projet VaBioLa. Cela inclut notamment les compétences liées à l'oral (compréhension, production, interaction) et à l'écrit (écrit formel dans le domaine scolaire), le développement de la gamification ainsi que l'implémentation de la micro reconnaissance et le lien avec des instruments tels que Europass.

La continuation du projet offrirait une opportunité d'amélioration significative pour l'évolution de l'application, notamment en termes de fonctionnalités supplémentaires, d'optimisation de l'interface utilisateur et d'intégration de nouveaux outils et technologies. En poursuivant ce projet, une expérience utilisateur améliorée et une plus grande pertinence dans le contexte des besoins linguistiques actuels pourraient être garanties..

- **Biographie langagière** : La biographie langagière vise à impliquer l'apprenant dans la planification de son apprentissage, dans la réflexion sur son apprentissage et dans l'évaluation de ses progrès. Elle lui donne la possibilité de noter ce qu'il sait faire dans chaque langue et de mentionner les expériences culturelles qu'il a vécues dans un contexte éducatif, officiel ou non.
- **CECRL et Volume complémentaire** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : le Cadre européen commun de référence pour les langues offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Il définit les niveaux de compétence qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie. Outil de référence en enseignement des langues, le CECRL est aussi un instrument politique, culturel et économique qui vise en priorité à outiller tous les Européens face aux défis représentés par l'intensification de la mobilité internationale, le renforcement de la coopération dans tous les domaines (éducation, culture, science, commerce, industrie), à promouvoir la compréhension et la tolérance mutuelles, le respect des identités et de la diversité culturelle par une coopération plus efficace, à répondre aux besoins d'une Europe multilingue et multiculturelle en développant sensiblement la capacité des Européens à communiquer entre eux par-delà les frontières linguistiques et culturelles.
- **Compétence interculturelle** : l'ensemble complexe d'attitudes, de connaissances, d'aptitudes et de valeurs auxquelles nous faisons appel lorsque nous prenons part au dialogue interculturel.
- **Compétence plurilingue** : la capacité à mobiliser le répertoire pluriel de ressources langagières et culturelles pour faire face à des besoins de communication ou interagir avec l'altérité ainsi qu'à faire évoluer ce répertoire.
- **Dialogue interculturel** : le moyen par lequel des sociétés, plurielles sur le plan culturel, créent et maintiennent leur cohésion sociale.

⁷⁹Sources :

Dictionnaire pratique de didactique du FLE, J-P Robert, Ophrys, Paris, 2008

Portfolio Européen des Langues (PEL) - [Portfolio européen des langues \(PEL\) \(coe.int\)](https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/linguistic-and-cultural-mediation#:~:text=Au%20sens%20large%20du%20terme,demi%C3%A8res%20%C3%A0%20conclure%20un%20accord)

Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle (Beacco et al., Conseil de l'Europe, 2016) - [Conseil de l'Europe - brochure A4 portrait \(coe.int\)](#)

'L'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie' [Recommandation CM/Rec \(2022\)](#)

Médiation linguistique et culturelle, Conseil de l'Europe, <https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/linguistic-and-cultural-mediation#:~:text=Au%20sens%20large%20du%20terme,demi%C3%A8res%20%C3%A0%20conclure%20un%20accord>

Le Portfolio Européen des langues, Conseil de l'Europe, - [Le Portfolio Européen des langues30.4.2004 FR Journal officiel de l'Union européenne](#)

- **Inclusion** : Adaptation du système et du fonctionnement scolaires ordinaires à la diversité des besoins d'apprentissage des élèves.
- **Interculturalité** : la capacité de faire l'expérience de l'altérité et de la diversité culturelle, d'analyser cette expérience et d'en tirer profit.
- **Médiation** : Au sens large du terme, la « médiation » renvoie au fait d'intervenir dans un conflit opposant deux parties afin d'aider ces dernières à conclure un accord. Dans le domaine de l'utilisation des langues, la « médiation » remplit une fonction similaire, à savoir permettre aux personnes concernées de communiquer efficacement avec des locuteurs de langues différentes de la leur, de comprendre certains termes ou concepts ou de faire face à certaines situations ou idées nouvelles pour elles.
- **Multilinguisme** : présence de plusieurs langues sur un territoire donné, indépendamment de ceux qui les parlent.
- **PEL** : Le Portfolio européen des langues a été mis au point par le Programme des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe pour contribuer au développement de l'autonomie de l'apprenant, du plurilinguisme ainsi que de la sensibilité et de la compétence interculturelle, pour permettre aux utilisateurs de consigner les résultats de leur apprentissage linguistique ainsi que leur expérience d'apprentissage et d'utilisation de langues.
- **Pluriculturalité** : la capacité de participer à des cultures différentes – notamment par le biais de l'acquisition de plusieurs langues.
- **Plurilinguisme** : la capacité des locuteurs à employer plus d'une langue.

Annexes

Annexe 1

VABIOLA - Questionnaire à l'attention des élèves de l'école élémentaire

Bonjour, nous sommes une équipe d'enseignants et de chercheurs et nous réfléchissons à créer une application pour te permettre d'apprendre et d'échanger autour des langues que tu parles ou que tu aimerais parler.

Pour cela, nous avons besoin de ton aide, pour mieux connaître les langues que tu parles ou comprends ainsi que ce que tu aimerais pouvoir faire avec ces langues. C'est l'objectif de ce questionnaire. Pour langues nous considérons aussi les dialectes et les patois.

Nous te signalons que ce questionnaire est totalement anonyme et toutes informations transmises seront traitées dans l'anonymat. Cela veut dire que nous ne pouvons pas savoir le nom de la personne qui répond. De ce fait, il ne sera pas possible faire remonter les réponses aux personnes qui ont complété le questionnaire, étant les données traitées de manière regroupées.

1. Dans quel pays vis-tu ?

- Belgique
- France
- Grèce
- Italie
- Portugal

2. Quel âge as-tu ?

- 6 ans
- 7 ans
- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans

Parle-nous de toi et de tes langues

3. Quelles langues utilises-tu à la maison ? (Tu peux cocher plusieurs réponses)

- J'utilise la/les même(s) langue(s) à l'école et à la maison
- J'utilise la même langue à l'école et à la maison, mais aussi une autre langue avec ma famille
- J'utilise des langues différentes à l'école et à la maison
- J'utilise avec mes frères et mes sœurs une langue différente de celle de l'école. J'utilise avec mes grands-parents une langue différente de celle de l'école

4. Est-ce que ton enseignant-e sait que tu parles ces langues ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

5. Quelles sont les langues que tu parles et entends en dehors des langues que tu apprends à l'école ?

6. Est-ce que tu as l'occasion d'entendre ou de parler toutes ou certaines de ces langues à l'école ?

- Oui
- Non

7. Est-ce que tu aimerais pouvoir discuter des langues que tu connais avec tes camarades et/ou ton-ta enseignant-e ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

8. Si tu as répondu "Oui", peux-tu nous dire pourquoi ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

- J'aime parler des langues que je connais avec d'autres personnes. J'aime les activités où il y a plusieurs langues
- J'aime comparer les langues. Je suis curieux-se
- Je m'intéresse aux langues et aux cultures de mes camarades

9. Si tu as répondu "Non", peux-tu nous dire pourquoi ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

- Je n'aime pas parler des langues que je connais avec d'autres personnes
- Je n'aime pas parler de ce que je fais en dehors de l'école
- Je ne suis pas à l'aise si on parle de moi à l'école
- Je ne suis pas intéressé·e aux langues et aux cultures de mes camarades

Parle-nous de l'usage que tu fais du numérique et des applications

10. Utilises-tu les applications sur tablette, téléphone et/ou ordinateur ? Tu peux choisir plusieurs réponses.

- Oui, pour jouer
- Oui, pour apprendre des matières scolaires
- Oui, pour apprendre des langues
- Non, je n'aime pas les applications en ligne
- Non, mes parents ne m'autorisent pas

11. Si tu as répondu "Oui", avec qui utilises-tu les applications sur tablette, téléphone et/ou ordinateur ? Tu peux choisir plusieurs réponses.

- Seul
- Avec mes ami·e·s
- Avec mes frères et/ou mes sœurs
- Avec mes parents
- Avec mes grands-parents
- Avec mes camarades à l'école

Ton avis sur une nouvelle application

Nous sommes en train de créer une application qui te permettra de renseigner toutes les langues que tu connais (celles que tu parles, celles que tu comprends, celles que tu aimes bien ou que tu connais un peu). Ce sera un outil que tu pourras utiliser avec ton enseignant·e, tes ami·e·s et ta famille.

12. Qu'aimerais-tu trouver dans cette application ? Tu peux choisir plusieurs réponses.

- Des jeux pour apprendre les langues que je parle
- Des activités pour mieux apprendre les langues que je parle
- Des jeux pour découvrir d'autres langues
- Des défis sur les langues
- Des astuces pour comprendre comment mieux apprendre une langue
- Un forum pour pouvoir partager, échanger avec d'autres élèves dans les autres langues que je parle
- Un forum pour faire découvrir ou apprendre des choses sur les pays et les gens qui parlent ces langues
- Des tests pour savoir quel est mon niveau dans ces langues
- Autre: _____

13. Si tu as coché "Autre", as-tu des suggestions à nous donner ?

14. Qu'est-ce que peut te donner envie d'utiliser cette application ?

15. Quand penses-tu utiliser cette application (par ex. à l'école, à la maison, etc...) ?

Merci pour ton aide

VABIOLA - Questionnaire à l'attention des élèves du secondaire

Bonjour, nous sommes une équipe d'enseignants et de chercheurs et nous réfléchissons à créer une application pour vous permettre d'apprendre et d'échanger autour des langues que vous parlez ou que vous aimeriez parler.

Pour cela, nous avons besoin de votre aide, pour mieux connaître les langues que vous parlez ou comprenez ainsi que ce que vous aimeriez pouvoir faire avec ces langues. C'est l'objectif de ce questionnaire. Pour langue nous considérons aussi les dialectes et les patois.

Ce questionnaire est totalement anonyme et toutes informations transmises seront traitées dans l'anonymat. De ce fait, il ne sera pas possible faire remonter les réponses aux personnes qui ont complété le questionnaire, étant les données traitées de manière regroupées.

1. Dans quel pays vivez-vous ?

- Belgique
- France
- Grèce
- Italie
- Portugal

2. Quel âge avez-vous ?

- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- 14 ans
- 15 ans
- 16 ans
- 17 ans
- 18 ans
- plus de 18 ans

Parlez-nous de vous et de vos langues

3. Quelles langues utilisez-vous à la maison ?

- J'utilise la/les même(s) langue(s) à l'école et à la maison
- J'utilise la même langue à l'école et à la maison, mais aussi une autre langue avec ma famille
- Je n'utilise pas la même langue à l'école et à la maison
- Je n'utilise pas la même langue à l'école et avec mes grands-parents
- Je n'utilise pas la même langue à l'école et avec mes frères et mes sœurs
- Je n'utilise pas la même langue avec mes ami·e·s

4. Est-ce que vos enseignant·e·s savent que vous utilisez ces langues ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

5. Quelles sont les langues que vous parlez et/ou vous entendez en dehors de celle(s) que vous apprenez à l'école ?

6. Est-ce que vous avez l'occasion d'entendre ou de parler toutes ou certaines de ces langues à l'école ?

- Oui
- Non

7. Est-ce que vous aimeriez pouvoir partager davantage vos connaissances sur vos langues avec vos camarades et/ou vos enseignant·e·s ?

- Oui
- Non

8. Si vous avez répondu "Oui", pouvez-vous nous dire pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

J'aime parler des langues que je connais avec d'autres personnes

J'aime les activités où il y a plusieurs langues

J'aime comparer les langues

Je suis curieux·se

9. Si vous avez répondu "Non", pouvez-vous nous dire pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

Je n'aime pas parler des langues que je connais avec d'autres personnes

Je n'aime pas parler de ce que je fais en dehors de l'école

Je ne suis pas à l'aise si on parle de moi à l'école

Je trouve que ce n'est pas intéressant

Parlez-nous de votre usage du numérique

10. Quel(s) dispositif(s) numérique(s) utilisez-vous en classe ? (Plusieurs réponses * possibles)

- Aucun
- Ordinateurs
- Tablettes
- Tableau interactif
- Autre: _____

11. Si vous avez répondu "Autre", veuillez préciser lesquels.

12. Utilisez-vous les applications sur tablette, téléphone et/ou ordinateur ? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, pour jouer
- Oui, pour apprendre des matières scolaires
- Oui, pour apprendre des langues
- Non, je n'aime pas les applications en ligne
- Non, mes parents ne m'autorisent pas

13. Si vous avez répondu « oui », avec qui utilisez-vous les applications sur tablette, téléphone et/ou ordinateur ? (Plusieurs réponses possibles)

- Seul
- Avec mes ami·e·s
- Avec mes frères et/ou mes soeurs
- Avec mes parents
- Avec mes grands-parents
- Avec mes camarades à l'école

Votre avis sur une nouvelle application

Nous sommes en train de créer une application qui vous permettra de renseigner toutes les langues que vous connaissez (celles que vous parlez, celles que vous comprenez, celles que vous aimez bien ou que vous connaissez un peu). Ce sera un outil que vous pourrez utiliser avec vos enseignant·e·s, vos ami·e·s et votre famille. Vous pourrez l'utiliser également pour montrer vos compétences en langues pour un stage, la suite de vos études, un travail.

14. Connaissez-vous le Portfolio européen des langues (PEL) ?

Oui

Non

15. L'avez-vous déjà utilisé dans le cadre scolaire ? *

Oui

Non

16. Nous créons une application pour connaître et valoriser vos langues scolaires et extrascolaires. Seriez-vous intéressé par l'utilisation d'une application de ce type?

Oui

Non

17. Si vous avez répondu "Oui", veuillez préciser ce que vous aimeriez y trouver. (Plusieurs réponses possibles)

Des activités pour apprendre des langues

Des activités pour tester vos connaissances sur les langues que vous connaissez

Des idées d'activités autour des langues, à faire dans le temps libre

Des liens vers des sites, des vidéos dans les langues pratiquées

Une bibliographie d'ouvrages, de manuels ou de films à utiliser dans le temps libre

Un outil permettant de situer le niveau de votre connaissance en langues

Un outil permettant d'attester de votre niveau dans les différentes langues que vous utilisez

Des forums où vous pouvez échanger avec d'autres jeunes qui parlent les langues que vous connaissez ou que vous voulez apprendre

Des activités pour découvrir d'autres langues que celles que vous connaissez déjà

Autre: _____

18. Si vous avez répondu "Non", veuillez préciser pourquoi (Plusieurs réponses possibles)

- Je ne l'utiliserai pas
- Je ne suis pas à l'aise avec le numérique
- Je n'aime pas mélanger ce que je fais à l'école et ma vie privée
- Je n'en vois pas l'utilité
- Autre _____

19. Si vous avez coché "Autre", veuillez préciser.

20. Qu'est-ce que peut vous motiver à l'usage de cette application ?

21. Quand pensez-vous utiliser cette application (par ex. à l'école, à la maison, etc...) ?

22. Êtes-vous intéressé-e à la "micro-certification", c'est-à-dire à une évaluation entre pairs ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

23. Pouvez-vous préciser les raisons de votre choix ?

24. Avez-vous des suggestions à nous donner ?

Nous vous remercions de votre collaboration

VABIOLA - Questionnaire à l'attention des enseignants

Dans le cadre du projet Erasmus+ "Valorisation des biographies langagières - parcours numérique", nous construisons une application qui permettra aux élèves de valoriser toutes les langues qu'ils connaissent (celles qu'ils parlent, comprennent, connaissent un peu, apprennent, aiment...). Cet outil pourra être utilisé par les élèves avec leurs enseignants, leurs camarades et leurs familles. Il permettra, s'ils le souhaitent, de rendre compte de leurs expériences dans toutes les langues, les dialectes/patois et cultures.

Pour répondre à cet objectif, nous avons besoin de mieux connaître vos pratiques pédagogiques par rapport au numérique et au plurilinguisme.

Ce questionnaire est totalement anonyme et toutes informations transmises seront traitées dans l'anonymat. De ce fait, il ne sera pas possible faire remonter les réponses aux personnes qui ont complété le questionnaire, étant les données traitées de manière regroupées.

Un grand merci pour votre collaboration.

1. Dans quel pays enseignez-vous ?

Belgique

France

Grèce

Italie

Portugal

2. Quel âge avez-vous ?

Moins de 30 ans

30 ans - 39 ans

40 ans - 49 ans

50 ans et plus

Votre profil professionnel

3. À quel niveau enseignez-vous ?

- En élémentaire En
- collège
- En lycée
- Altro: _____

4. Enseignez-vous ou avez-vous enseigné à des élèves allophones (qui ne parlent pas la langue de l'école) ?

- Oui
- Non

5. Quelles spécialités / disciplines enseignez-vous ?

Parlez-nous de votre usage numérique

6. Quel(s) dispositif(s) numérique(s) utilisez-vous en classe ?

- Aucun
- Ordinateurs
- Tablettes
- Tableau interactif
- Autre: _____

7. Si vous avez coché "Autre", veuillez préciser quel(s) dispositif(s) vous utilisez.

8. Quel(s) usage(s) du numérique faites-vous en classe ? (Plusieurs réponses possibles)

- Projection d'extraits vidéos ou audios
- Questionnaires (avec ou sans textes)
- Manuels scolaires interactifs
- Consultations de sites/ recherches documentaires
- Logiciels ou applications éducatifs
- Logiciels ou applications ludiques (ex. Minecraft)
- Production de documents (texte, graphique, audio, vidéo)
- Réseaux sociaux
- Jumelages électroniques (ex. eTwinning, TéléTandem)
- Autre: _____



9. Si vous avez coché "Autre", veuillez préciser quel usage vous en faites.

Parlez-nous de votre pratique enseignante par rapport aux langues et aux cultures

10. Connaissez-vous la/les langue(s) familiale(s) des élèves ?

- Oui, pour tous
- Oui, pour certains
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

11. Si non, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

- Vous estimez que c'est délicat de demander ce type d'information aux élèves
- Vous n'avez pas les outils nécessaires
- Vous n'en voyez pas l'intérêt
- Vous n'avez pas le temps
- Pour ne pas gêner les élèves qui parlent d'autres langues que celle(s) de l'école
- Parce que la langue de l'école facilite l'intégration
- Autre: _____

12. Connaissez-vous les autres langues que vos élèves utilisent, en plus des langues familiales et de la / des langue(s) de l'école ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Pas vraiment
- Pas du tout

13. Intégrez-vous les langues et/ou les cultures de vos élèves dans vos activités ?

- Oui
- Non

14. Si oui, comment ? Vous avez le choix entre plusieurs options. Le questionnaire étant européen, certaines approches ne relèvent peut-être pas de vos pratiques. Ne cochez que les activités qui vous sont familières.

- Sensibilisation à la diversité des langues et des cultures (éveil aux langues)
- Intercompréhension entre les langues
- Comparaison entre les langues
- Didactique intégrée des langues
- Enseignement bi-plurilingue
- Enseignement d'une discipline non linguistique en L2 ou L3 en immersion
- Enseignement d'une discipline non linguistique en L2 ou L3 en alternance des langues
- Dialogue entre les cultures
- Approche interculturelle
- Autre: _____

15. Acceptez-vous que vos élèves parlent leurs langues familiales en classe?

- Oui
- Non

16. Connaissez-vous le Portfolio européen des langues (PEL) ?

- Oui
- Non

17. Si oui, l'utilisez-vous ?

- Oui
- Non

18. Si vous l'utilisez, à quelle fréquence ?

- 1 fois par semaine
- 1 fois par mois
- 1 fois par trimestre
- 1 fois par semestre
- 1 fois par an

19. Si vous l'utilisez, avec quelles finalités ? (Plusieurs réponses possibles)

- Faire prendre conscience aux élèves de leurs compétences plurilingues et pluriculturelles
- Développer l'autonomie des élèves
- Sensibiliser les élèves à la diversité linguistique et culturelle de la classe
- Consigner les résultats de l'apprentissage des langues
- Faire le bilan des compétences plurilingues et pluriculturelles des élèves
- Favoriser l'acquisition de stratégies d'apprentissage des langues
- Situer l'apprentissage des langues dans un contexte européen plus large
- Faciliter la mobilité des élèves
- Développement des compétences pour "apprendre à apprendre"
- Mettre en évidence les progrès des élèves
- Mieux gérer des groupes hétérogènes d'élèves
- Proposer aux élèves un parcours d'apprentissage balisé
- Valoriser toutes les langues que les élèves connaissent

20. Si vous connaissez le PEL mais ne l'utilisez pas, veuillez préciser pourquoi.
(Plusieurs réponses possibles)

- Je ne vois pas l'intérêt d'utiliser le PEL
- C'est une surcharge de travail
- Les questions ne sont pas posées clairement
- Le PEL ne s'adapte pas à la / aux discipline(s) que j'enseigne
- La structure n'est pas appropriée
- Son usage n'est pas partagé par mon équipe pédagogique
- Les élèves le trouvent rébarbatif
- La partie sur la biographie langagière est trop brève
- Je ne partage pas le cadre théorique dans lequel cet outil s'insère
- Les modèles de PEL existants ne sont pas adaptés au public auquel je m'adresse
- Autre: _____

Votre avis sur une nouvelle application

Nous créons une application PEL pour connaître et valoriser les langues scolaires et extrascolaires des élèves. Pensée à l'échelle européenne, pour des usages multiples (familiaux, amicaux, scolaires), elle sera un outil permettant de suivre l'élève dans ses apprentissages et ses mobilités (déménagements, migrations, études).

21. Seriez-vous intéressé-e par l'utilisation d'une application de ce type ? *

Oui

Non

22. Qu'aimeriez-vous y trouver ? (Plusieurs réponses possibles)

Un profil permettant de connaître les usages que l'élève fait des langues

Des idées d'activités autour des cultures des élèves à réaliser en classe

Des activités pour connaître le niveau linguistique des élèves

Des idées d'activités autour de la diversité des langues (des élèves, de la communauté éducative et sociale)

Des idées d'activités autour de la diversité des langues de scolarisation

Des conseils pour s'appuyer en classe sur les langues utilisées par les élèves

Des forums regroupant des locuteurs/apprenants d'une même langue

Autre: _____

23. Si vous avez coché "Autre", veuillez préciser votre choix.

24. Qu'est-ce que peut vous motiver à l'usage de cette application ?

25. Quand pensez-vous utiliser cette application (par ex. à l'école, à la maison, etc...) ?

26. A votre avis, une forme d'évaluation entre pairs (micro-certification) serait-elle souhaitable dans le cadre de cette application ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

27. Pouvez-vous préciser les raisons de votre choix ?

28. Si une formation devait être envisagée pour expliquer le fonctionnement de l'application, quelle forme aimeriez-vous qu'elle prenne : (Plusieurs réponses possibles)

- Un guide pédagogique
- Une formation en ligne accessible en asynchrone
- Une formation en ligne en synchrone
- Une formation hybride
- Une formation en présentiel

Nous vous remercions de votre collaboration

VABIOLA - Questionnaire à l'attention des familles

Ce questionnaire est anonyme et remplit les conditions liées à la législation sur la protection générale des données (Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, 2016/679).

Dans le cadre du projet Erasmus+ "Valorisation des biographies langagières - parcours numérique", nous construisons une application qui permettra aux enfants de valoriser toutes les langues qu'ils connaissent (celles qu'ils parlent, comprennent, connaissent un peu, apprennent, aiment...). Cet outil pourra être utilisé par les enfants avec leurs enseignants, leurs amis et leurs familles. Il permettra, s'ils le souhaitent, de rendre compte de leurs expériences dans toutes les langues et cultures. Pour répondre à cet objectif, nous avons besoin de mieux connaître les langues de vos enfants, l'utilisation qu'ils en font et ce qu'ils auraient besoin de trouver dans l'application pour pouvoir mieux les mettre en valeur.

Pour langues nous considérons aussi les dialectes et les patois. Un grand merci pour votre collaboration.

1. Pays de participation

- Belgique
- France
- Grèce
- Italie
- Portugal

Profil linguistique

Cette section a pour but de mieux connaître les langues de votre enfant.

2. Indiquez l'âge de l'enfant

- 6 ans
- 7 ans
- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- 14 ans
- 15 ans
- 16 ans
- 17 ans
- 18 ans
- 19 ans
- Plus de 19 ans

3. En tant que parents/tuteurs, utilisez-vous la/les langues de l'école avec votre enfant ?

- Oui
- Non

4. Si "Oui", lesquelles ?

5. En tant que parents/tuteurs, utilisez-vous la/les langues de la famille avec votre enfant (par ex. des patois, des langues d'origine, etc...) ? *

- Oui
- Non

6. Si "Oui", lesquelles ?

7. En tant que parents/tuteurs, utilisez-vous d'autres langues (ni scolaires, ni familiales) avec votre enfant ?

Oui

Non

8. Si "Oui", lesquelles ?

9. Avec leurs frères/soeurs et/ou leurs grands-parents, votre enfant utilise-t-il d'autres langues qu'avec vous ?

Oui

Non

10. Si vous avez répondu "Oui", lesquelles ?

11. Selon vous, le fait d'utiliser d'autres langues à la maison que celle(s) de l'école est ...

Un atout

Un obstacle

Sans conséquence

A la fois un atout et un obstacle

Je ne sais pas

Langues et cultures en milieu scolaire

12. Pensez-vous qu'il soit important que l'enseignant-e sache quelles autres langues parle votre enfant ?

Oui

Non

13. Pourquoi ?

14. Connaissez-vous le Portfolio européen des langues (PEL) ?

Oui

Non

Votre avis sur une nouvelle application

Nous créons une application pour connaître et valoriser les langues scolaires et extrascolaires de vos enfants

(celles qu'ils parlent, celles qu'ils comprennent, celles qu'ils aiment bien ou qu'ils connaissent un peu). Cet outil permettra de les suivre dans leurs apprentissages et leurs mobilités (déménagements, migrations, études, travail) pour des usages multiples (familiaux, amicaux, scolaires).

15. Seriez-vous intéressé par l'utilisation d'une application de ce type ?

Oui

Non

16. Si vous avez répondu "Oui", veuillez préciser ce que vous aimeriez y trouver. (Plusieurs réponses possibles)

- Des activités pour que votre enfant apprenne des langues
- Des activités pour tester les connaissances de votre enfant sur les langues qu'il connaît
- Des idées d'activités autour des langues, à faire à la maison
- Des liens vers des sites, des vidéos dans les langues pratiquées
- Une bibliographie d'ouvrages, de manuels ou de films à utiliser à la maison
- Un outil permettant de situer le niveau de connaissance en langues de votre enfant
- Des conseils pour transmettre sa/ses langue(s) à votre enfant
- Des forums où les enfants échangent avec d'autres enfants qui parlent la/les même(s) langue(s)
- Des activités pour découvrir d'autres langues que celles qu'il connaît déjà
- Autre: _____

17. Si vous avez répondu "Non", veuillez préciser pourquoi (Plusieurs réponses possibles)

- Je ne l'utiliserai pas
- Je ne suis pas à l'aise avec le numérique
- C'est l'école qui doit s'occuper prioritairement des apprentissages
- Je n'en vois pas l'utilité
- Autre: _____

18. Qu'est-ce que pourrez-vous vous motiver à l'usage de cette application ?

19. Seriez-vous partant-e pour partager des informations et contenus sur vos langues familiales et/ou apprises au cours de votre vie dans le cadre d'un espace collaboratif de cette application ?

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

20. Si vous avez répondu "Oui", combien de temps seriez-vous disposé-e à consacrer par mois à un éventuel partage de connaissances ?

- Entre 0 et 1h
 Entre 1h et 3h
 Plus de 3h
 Je ne sais pas

21. Si vous avez répondu "Oui", pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

- Pour favoriser l'intégration de mon enfant
 Pour faciliter la valorisation de notre/nos langue(s) familiale(s)
 Pour mettre en valeur le plurilinguisme de mon enfant
 Pour échanger avec d'autres familles
 Pour avoir plus de renseignements sur la manière de favoriser l'apprentissage des langues chez mon enfant
 Pour faciliter le dialogue entre famille et école
 Autre: _____

22. Si vous avez répondu "Non", précisez rapidement les obstacles éventuels à votre participation.

- Je manque de temps
- Je ne suis pas à l'aise avec les technologies
- Je préfère ne pas partager des aspects de notre vie privée
- Je préfère ne pas interférer dans la vie scolaire de mon enfant
- Je ne suis pas sûr d'avoir les compétences linguistiques pour participer à ces activités
- Autre: _____

23. A votre avis, la "micro-certification", c'est-à-dire une évaluation informelle entre pairs (enfants/jeunes) serait-elle souhaitable dans le cadre de l'application ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

24. Pouvez-vous préciser les raisons de votre choix ?

25. Merci de bien vouloir indiquer qui a rempli le questionnaire

- Père
- Mère
- Père et Mère
- Tuteur
- Autre: _____

Nous vous remercions de votre collaboration

GUIDE POUR LES ENTRETIENS

ITEMS	Déclinaison des questions	INTERVIEWÉS			
		Profil institutionnel inspecteur technique	Profil utilisateur-élève	Profil utilisateur-enseignant	Profil utilisateur-parent
1) Cadre d'utilisation	<i>Pourquoi utiliser le PEL/Pourquoi l'avoir utilisé ?</i>				
	<i>A quelles occasions ?</i>				
	<i>Avec quel public ?</i>				
2) Atouts dans l'usage quotidien	<i>Quelle est la plus-value dans l'usage du PEL (pour les utilisateurs, par rapport à leurs expériences respectives)</i>				
3) Inconvénients	<i>Quels ont été les difficultés, les inconvénients ? (pour les utilisateurs, par rapport à leurs expériences respectives)</i>				
4) Suggestions	<i>Qu'est-ce qu'il a manqué ?</i>				

Tableaux des compétences insérées dans l'application Vabiola⁸⁰

Compétences A1

Ecouter	Je comprends des consignes simples	Je comprends des questions sur l'endroit où j'habite, sur ce que je fais, sur les gens que je connais	Je comprends le sujet d'une histoire courte ou d'un dialogue
Parler	Je me présente simplement	Je chante une chanson brève	J'explique ce que je fais avec des mots simples
Discuter	Je réponds à des questions simples	Je pose des questions simples	Je demande de répéter, de faire quelque chose. Je remercie, salue
Lire	Je comprends des fiches de cuisine, bricolage	Je comprends les légendes d'images	Je reconnais des mots et des phrases courtes sur une affiche
Ecrire	Je remplis une fiche de présentation	Je fais une liste de choses à faire	Je recopie des phrases courtes
Médiation interculturelle	J'échange avec des gestes et des mots simples.	Je montre ma sympathie avec des expressions mémorisées	

Compétences A2

Ecouter	Je comprends un dialogue simple ou une histoire courte	Je comprends quelqu'un quand il parle de ce qu'il aime ou qu'il n'aime pas	Je comprends la description de quelqu'un, d'une situation, d'un lieu...
Parler	Je parle de ce que je fais à la maison, en vacances	Je dis ce que j'aime et ce que je n'aime pas	Je parle de ce que je fais à l'école
Ecrire	J'écris un message bref (mail, post, réseaux sociaux...)	J'écris une invitation	J'écris pour accepter ou refuser une proposition
Lire	Je trouve l'information recherchée dans un texte court (programme, menu...)	Je comprends une carte postale, un texte court	Je comprends le sujet d'une histoire courte
Discuter	Je réponds à des questions et échange des idées sur des sujets familiers	J'ai une conversation simple sur mes loisirs et activités quotidiennes	J'exprime mon accord et mon désaccord
Médiation interculturelle	J'échange avec des phrases simples	Je sais comment demander des explications ou des clarifications	Je sais exprimer si je comprends et/ou si je suis d'accord

⁸⁰ Les compétences présentes dans les tableaux ont été adaptées à partir des compétences du Volume complémentaire du CECRL : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

Compétences B1

Ecouter	Je comprends de courts extraits d'émissions à la radio	Je comprends des extraits d'émissions à la télévision	Je comprends quelqu'un qui parle de l'école, des vacances, des loisirs...
Parler	J'explique pourquoi j'aime et je n'aime pas	Je raconte brièvement une expérience, une histoire, un film...	J'explique un jeu, une recette, la fabrication d'un objet, un trajet
Ecrire	J'explique un jeu, une recette de cuisine...	Je rédige un petit texte pour une affiche, un journal scolaire	Je rédige un mail racontant des événements simples
Lire	Je lis en entier une BD ou un livre illustré	Je comprends une lettre amicale (récit, souhaits)	Je comprends une histoire courte
Discuter	J'échange, vérifie et confirme des informations	Je communique avec assurance sur des sujets moins familiers	J'exprime ma pensée sur un sujet abstrait ou culturel
Médiation interculturelle	Je montre de l'intérêt par des questions et expressions simples	Je sais comment présenter des personnes de cultures différentes	Je sais comment poser des questions simples sur des valeurs culturelles différentes

Compétences B2

Ecouter	Je comprends les points essentiels des conférences et des discours assez longs	Je comprends la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations.	Je comprends un documentaire
Parler	Je m'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujet	J'expose et développe les avantages et les inconvénients de différentes possibilités	Je fais une présentation méthodique et détaillée sur un sujet familier
Ecrire	J'écris des textes clairs et détaillés sur des sujets relatifs à mes intérêts	J'écris un essai ou un rapport structuré	J'écris des textes pour expliquer ou défendre précisément une opinion
Lire	Je lis des articles et des rapports sur des questions contemporaines	J'identifie et comprends le point de vue de l'auteur	Je comprends un texte littéraire contemporain en prose
Discuter	Je communique avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif	Je participe activement à une conversation dans des situations familières	Je présente et défends mes opinions
Médiation interculturelle	J'adapte ma communication selon la culture de mon interlocuteur.	Je comprends la différence de points de vue lors de rencontres interculturelles	J'adapte ma façon de collaborer en fonction des cultures

Compétences C1

Ecouter	Je comprends un long discours avec de l'implicite	Je comprends les émissions de télévision	Je comprends la plupart des films
Parler	J'expose mon opinion avec aisance précision et nuance face à un auditoire	Je raconte avec subtilité et des éléments secondaires	J'expose avec clarté et détail sur un sujet complexe
Ecrire	J'argumente avec pertinence et précision dans un texte clair et bien structuré	J'écris sur des sujets complexes en mettant en valeur les points importants	J'écris dans un style personnel adapté au destinataire
Lire	Je comprends des textes factuels ou littéraires longs et complexes	Je comprends des articles spécialisés sans relation avec mes intérêts	Je comprends de longues instructions
Discuter	Je m'exprime aisément sur une gamme de sujets variés	J'exprime mes idées et opinions avec précision et nuance	Je gère les objections avec spontanéité et aisance
Médiation interculturelle	Je co-construis des échanges gérant les malentendus socio-culturels	Je co-construis des échanges acceptant les différents points de vue.	

Compétences C2

Ecouter	Je comprends sans aucune difficulté, quel que soit le contexte et la vitesse		
Parler	J'argumente de façon claire et fluide dans un style adapté au contexte		
Ecrire	Je résume un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire	Je critique un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire	
Lire	Je lis sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe		
Discuter	Je participe sans effort à toute conversation ou discussion quel que soit le sujet	Je suis très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes	
Médiation interculturelle	Je gère avec facilité et efficacité les différences socio-culturelles	Je sais gérer des situations problématiques en respectant la diversité culturelle	

Références

- Apostolopoulou, P. (2021). La motivation des apprenants du FLE au secondaire au moyen d'idées stimulantes et de techniques innovantes: un pari à gagner. Le cas des Écoles Modèles et Expérimentales publiques. Mémoire de Master, Université Ouverte Hellénique.
- Concepts clés du CECR, <https://rm.coe.int/les-concepts-cles/1680a8655c> - Traduit de Piccardo, E. et North, B. (à paraître), "Enriching the scope of language education: The CEFR Companion Volume", Chapter 1 dans North B., Piccardo E., Goodier T., Fasoglio D., Margonis R. et Rüschoff B. (dir.), Enriching 21st century language education
- The CEFR companion volume in practice, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>
- Eurydice (2006). L'enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère (EMILE) à l'école en Europe. Analyse comparative, Bruxelles, Commission européenne.
- Fragkioudaki, S. (2021). L'enseignement synchrone et asynchrone du français langue étrangère à l'école primaire hellénique : un nouveau défi éducatif. Mémoire de Master, Université Ouverte Hellénique.
- Gettliffe, N., Schlemmiger, G., (2002). Le CECRL : 20 ans après, in Didactique du FLES, Recherches et pratiques (<https://www.ouvrier.fr/dfles/index.php?id=318&lang=en>)
- Goï, C. (2014). Les langues à l'école, les langues et l'école. Tentations monolingues versus réalités plurilingues. Diversité, 176, 33-38.

- Lourenço, M., & Mourão, S. (2019). Learning English (and other languages) in Portugal. *Language Issues* [Special Edition 2019: Learning English in European countries], 32-33.
- Macaire, D., (2018). Le CECRL : Quelle puissance du modèle ? Questionnements dans la recherche en didactique des langues-cultures (<https://ajccrem.hypotheses.org/760>)
- Maurer, B., Puren, C., (2019). CECR : Par ici la sortie ! Editions des archives contemporaines, France
- Nouveau Curriculum pour l'Enseignement des Langues Étrangères au Lycée (2021). Institut de politique éducative.
- Perrot, L. et Julié, K. (2017). Enseigner l'anglais. Vanves : Hachette Éducation.
- Pinto, S. (2012). As línguas na Universidade de Aveiro: discursos e práticas. Thèse de doctorat. Université d'Aveiro. <http://hdl.handle.net/10773/8112>
- Pinto, P. (2018). Políticas de educação linguística nas escolas portuguesas. In P. F. Pinto & S. Melo-Pfeifer (Coords.), *Políticas linguísticas em português* (pp. 47 – 59). Lidel.
- Tomara, M. (2019). L'effet de washback des examens de KPG de niveau A1-A2 au sein du collège public grec. Mémoire de Master, Université Ouverte Hellénique.
- Varsamidou, A. (2018). Le portfolio des compétences comme outil d'évaluation authentique : Le nouvel enjeu en classe. Colloque de l'Université Aristote en collaboration avec l'Université de Poitiers « Langues largement diffusées: valeur ajoutée pour Langues Moins Diffusées et Moins Enseignées (MoDiMEs) Languages widely disseminated: added value for Less Widely Used and Less Taught languages (LWULT) », Thessalonique, 01-02/06/2018.
- Varsamidou, A. (2023). Mise en pratique du portfolio de l'enseignant en tant que technique de l'évaluation authentique : Un outil alternatif pour évaluer les compétences. *Langues & Cultures*, Volume: 04 /Numéro: 02, pp.8-22 P-ISSN: 2716-8093 E-ISSN: 2716-8212.

Varsamidou, A., Franchet, L. (2023). Attitudes et perceptions des enseignants grecs à l'égard de l'évaluation alternative et du portfolio en tant que technique alternative, Liens, Nouvelle Série : Revue Francophone Internationale No5, Faculté des Sciences et des Technologies de l'Éducation et de la Formation, FASTEf, ISSN 2772-2392 (p.p. 141-151).

Sitographie

https://www.coe.int/en/web/common-european-framework-reference-languages/home/-/asset_publisher/3omt7fb9wnHZ/content/enriching-21st-century-language-education-the-cefr-companion-volume-in-practice

<https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/national-education-systems/greece/overview?etrans=fr>

https://www.eurydice.si/publikacije/Chiffres-Cles-De-Lenseignement-Des-Langues-A-Lecole-En-Europe-2017-FR-HI.pdf?_t=1554834881

http://publications.europa.eu/resource/cellar/ff10cc21-aef9-11e7-837e-01aa75ed71a1.0002.01/DOC_1

<http://www.iep.edu.gr/en/>

<https://www.minedu.gov.gr/>

<https://lefilplurilingue.org/articles/lenseignement-bilingue-francophone-en-grece>

<https://www.euroguidance-france.org/partir-en-europe/grece/etudier-en-grece/>

[Ενιαίο Πρόγραμμα Σπουδών των Ξένων Γλωσσών \(ΕΠΣ-ΞΓ\)](#)

www.coe.int/portfolio/fr

<https://europa.eu/europass/fr>